



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Main Implementing Partner



COVID-19
ANALYSE DE SITUATION
TYPE DE CRISE: EPIDEMIE



RAPPORT ANNUEL 2021

RAPPORT ANNUEL
ANALYSE SECTORIELLE

Mars 2020 – Juillet 2021

Introduction

La pandémie de COVID-19 a eu des impacts majeurs directs et indirects sur tous les secteurs humanitaires au Burkina Faso. Ces impacts sont en grande partie liés aux mesures d'endiguement et de restrictions par le gouvernement dès l'apparition du virus sur le sol national. Les impacts indirects de la pandémie ont été importants sur les conditions de vie des populations alors que celles-ci subissent déjà les violences du conflit armé qui fait rage depuis plusieurs années dans le pays. D'autre part, les problèmes structurels que rencontre le pays creusent davantage les inégalités et augmentent les besoins des individus. Les besoins humanitaires ont donc été décuplés alors que les financements et les activités se sont eux vus réduits. Le projet de BHA en soutien à la réponse COVID-19 et mené par iMMAP et DFS dans six pays (voir section Méthodologie) a analysé les besoins et les problématiques majeurs issus de chaque secteur humanitaire et en rapport avec la pandémie de COVID-19 depuis l'été 2020. Il ressort de ces analyses mensuelles des tendances, mises en exergue dans ce rapport. Trois facteurs aggravants principaux ressortent de ces analyses :

- Les mesures d'endiguement et les restrictions adoptées par le gouvernement pour faire face à la pandémie ont aggravé les conditions humanitaires des populations, impactant les emplois et revenus des ménages et affectant la fonctionnalité des services de santé, de protection et d'éducation.
- La perte du pouvoir d'achat des ménages découlant de la hausse des prix sur les marchés et de la perte d'emplois ont réduit drastiquement l'accès déjà fragile aux services et biens de première nécessité (nourriture, santé, logement, protection, éducation, eau, hygiène).
- Les fausses informations et rumeurs sur le virus et sur le vaccin et dans une moindre mesure- la peur de la COVID-19 ont eu tendance à freiner les individus à consulter, à suivre les mesures et à se faire vacciner, augmentant de surcroît les risques sanitaires et de protection (telle que la stigmatisation).

Les analyses conduites au cours de ce projet ont mis en exergue l'impact marqué de la crise sanitaire et économique au Burkina Faso sur les enfants et les femmes. Les réfugiés et les personnes déplacées internes semblent plus vulnérables face aux pertes d'accès, aux difficultés financières et aux problèmes de protection, bien que les données disponibles ne permettent d'établir qu'un niveau de risque plus accru et non un impact réel pour ces groupes. Ce rapport analyse l'impact de la COVID-19 sur les secteurs humanitaires depuis le début de la pandémie et ce, d'après les données collectées entre juillet 2020 et juillet 2021. Il constitue la deuxième partie du rapport annuel, faisant suite à la partie contextuelle et épidémiologique (iMMAP - Rapport Annuel 1 - 30/Septembre/2021).

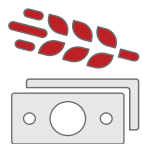
Clause de non-responsabilité

"Ce rapport est le résultat d'un exercice d'examen des données secondaires qui analyse de manière croisée un certain nombre de sources d'information citées, y compris médiatiques. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de USAID, du gouvernement des États-Unis, des clusters humanitaires pour le Burkina Faso ou de l'une de ses sources individuelles."

TABLE DES MATIERES

POINTS ESSENTIELS	4
ANALYSE SECTORIELLE	7
Abris et articles ménagers essentiels	7
Agriculture	14
Education	26
Eau, Hygiène, Assainissement	33
Sécurité alimentaire	41
Moyens de subsistance	47
Nutrition	55
Protection	59
Santé	64
Informations manquantes	69
A PROPOS DE CE RAPPORT	71
Méthodologie	71

POINTS ESSENTIELS



Moyens de subsistance

Les moyens de subsistance de la population Burkinabè ont été directement impactés par la COVID-19 et par les mesures adoptées par le gouvernement. La fermeture des frontières ainsi que la quarantaine ont fait plonger l'économie du pays et occasionné des pertes d'emplois. La timide reprise économique n'a néanmoins pas permis à la majorité des ménages d'acquiescer les finances adéquates pour subvenir à leurs besoins essentiels. La perte ou la baisse du pouvoir d'achat constatée depuis mars 2020 perdue en juillet 2021 et mène certains ménages à recourir à des stratégies d'adaptation comme l'utilisation de leurs économies, le travail journalier, le recours à la recherche de l'or sur les sites artisanaux, le travail des enfants, le sexe de survie, avec des risques sur leur santé physique et mentale. Les femmes font face au déni de ressources et à l'augmentation de la violence domestique. Les capacités des populations à subvenir aux besoins de base et aux biens de première nécessité se trouvent négativement affectées.



Agriculture

Les mesures restrictives et la crise sécuritaire ont accentué les problèmes structurels de l'agriculture dont la dégradation des terres au fil des ans (470 000 ha par an) à cause de la surpopulation, du surpâturage, de l'érosion éolienne et de la sécheresse qui s'ajoutent à la hausse des valeurs des terres au Burkina Faso et perturbent les activités agricoles.

En plus, des dangers sécuritaires pèsent sur l'accès aux champs et aux pâturages, et les prix des animaux ont connu des hausses entre 2020 et 2021 avec des amplitudes comprises entre 15 et 25 % selon le marché et selon l'espèce, à cause d'une forte demande. Par ailleurs, des pertes de revenus ont impacté négativement la capacité des agriculteurs à mener à bien leurs activités et à écouler leurs produits dans les régions frappées par la crise, mais on

note dans l'ensemble une saison agricole 2020-2021 excédentaire de 109 321 tonnes malgré une baisse des superficies de 4% dans les régions du Sahel et de l'Est et 15 provinces déficitaires sur les 45 que compte le pays.



Nutrition

Le Burkina Faso enregistre une hausse de la malnutrition depuis 2019 et 2020 qui est la conséquence de la recrudescence de l'insécurité. Les populations déplacées abandonnent à la hâte leurs sources de revenus et leurs stocks alimentaires, ce qui vient dégrader leur situation alimentaire et nutritionnelle. La crise sanitaire en a rajouté sur la santé nutritionnelle, et la probabilité d'une hausse de la mortalité infantile est réelle, avec les perturbations des centres de santé et de services de nutrition. Certaines zones sont difficiles d'accès par l'aide humanitaire et gouvernementale pour l'assistance en matière de produits pour la nutrition. Par ailleurs, la perte du pouvoir d'achat impacte l'accessibilité à un régime nutritionnel équilibré.

Ce sont donc autant de facteurs qui se superposent et qui engendrent une aggravation de la malnutrition chronique de la population. En somme, le pays connaît une situation nutritionnelle caractérisée par un taux de malnutrition aigüe globale (MAG) de 25% et un taux de malnutrition sévère (MAS) de 9,1%.



Santé

L'insécurité a ainsi entraîné le dysfonctionnement des systèmes de santé, du système de surveillance épidémiologique et des activités de couverture vaccinale. Les incidents sécuritaires ont entravé aussi l'acheminement des médicaments et autres intrants médicaux dans les régions les plus touchées. On constate une baisse de 38% des formations sanitaires fermées entre avril 2020 (133) et avril 2021 (76),

De septembre à novembre 2020, la pandémie de la COVID-19 a généré méfiance, rumeurs et craintes de la population envers les services de santé – jugés inaptes à prendre en charge correctement les personnes malades – et les mesures sanitaires gouvernementales. Cette situation a entraîné un relâchement dans l'observation des gestes barrières.

Le programme de vaccination est en cours avec 58 050 doses déjà administrées au 5 août 2021. La région du Centre est à plus de 92% de consommation de sa dotation de doses et les autres régions sont à moins de 50%. Au-delà de la COVID-19, le pays fait face à d'autres maladies comme la rougeole, ou encore la méningite dont le taux de létalité avoisine les 8%. Ainsi, depuis le début de l'année 2020, 2 298 cas et 6 décès à cause de la rougeole ont été enregistrés et 775 cas et 63 décès à cause de la méningite.



Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est en augmentation au Burkina Faso. Au premier semestre 2021, 10 provinces sont en situation d'insécurité alimentaire, 17 sont sous pression et 16 sont en crise.

Il est à craindre que 2,9 millions de personnes susceptibles d'être à risque d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure de 2021 – soit une hausse de 43,56% qui ont des difficultés à couvrir leurs besoins alimentaires. En mars 2021, soit un an après le début de l'épidémie de COVID-19 au Burkina Faso, le nombre de personnes en insécurité alimentaire de phase 3 et plus avait augmenté de 29% et s'établissait à 2 076 319, contre 1 606 480 en mars 2020.

La quarantaine et la fermeture des frontières, ainsi que les mesures sur le fonctionnement et l'approvisionnement des marchés ont engendré l'épuisement des stocks de nourriture et les difficultés de ravitaillement et d'approvisionnement du fait du confinement et de la limitation des déplacements. La hausse des prix des denrées alimentaires et la perte de pouvoir d'achat augmentent les difficultés d'accès financières à la nourriture, tandis que l'impact conjugué de la crise sécuritaire, des déplacements de populations, des aléas climatiques et des conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 vient accroître l'insécurité alimentaire des burkinabè.



EHA

Au Burkina Faso, la couverture en service d'Eau, Hygiène et Assainissement est limitée et exacerbe les risques de diffusion de la COVID-19. Cette situation était difficile même avant la crise sanitaire. Le manque d'infrastructures, la distance avec les points d'eau et l'insécurité sur les routes représentent quelques-unes des contraintes pour l'accès à l'eau propre, essentielle au respect des mesures d'endiguement. L'utilisation d'eau non potable due à l'éloignement des points d'eau potable ou des mauvaises habitudes a drastiquement diminué, mais n'a pas disparu, et a de graves conséquences sur la santé pour les populations hôtes et les déplacés internes. Les régions concentrant le plus de personnes en besoins d'assistance EHA, correspondent à celles qui accueillent le plus grand nombre de déplacés internes dont le Centre-Nord (avec 842 500 personnes) et le Sahel (avec 670 000 personnes). Les besoins exacerbés par la pandémie accentuent la pression autour des services EHA.



Abris

Les besoins en abris engendrés par la crise sécuritaire au cours de l'année 2020 ne sont pas près d'être comblés. Le nombre de personnes déplacées internes a fortement augmenté pendant cette période, accentuant les conditions précaires de logement, la promiscuité et la cherté des loyers dans les zones d'accueil. Ces gros besoins et les conditions précaires de logement indiquent des difficultés d'accès aux logements décentes ainsi que les risques de contamination à la COVID-19 au sein des populations déplacées et hôtes. Par ailleurs, la réponse humanitaire en abris et articles ménagers essentiels a diminué du fait des restrictions de mouvements et de la fermeture des frontières consécutive à la situation de la pandémie de la COVID-19. Cela suppose que l'augmentation de la pression démographique dans ces régions va nourrir la crise de logements déjà existante, en particulier pour les personnes déplacées dans les régions qui les accueillent dont le Sahel, le Centre-Nord, le Nord, l'Est et la Boucle du Mouhoun.



Education

L'épidémie de COVID-19 et l'insécurité ont provoqué une détérioration de l'accès à l'éducation, notamment dans les zones rurales isolées et pour les ménages les plus précaires. En mai 2021, au total 2 244 établissements préscolaires, primaires, post-primaires et secondaires sont fermés, une baisse par rapport au nombre de 2512 écoles fermées avant les mesures restrictives la fermeture des écoles en avril 2020 pour contrer l'expansion de la COVID-19 soit une baisse de 10,67%. Les régions les plus touchées par ces fermetures sont le Sahel qui regroupe 41% du total des écoles fermées, l'Est qui regroupe 25%, le Centre-Nord 13%, la Boucle du Mouhoun 12%. Si l'éducation de certains enfants se trouvent entravée par le manque de moyens dans biens des cas, elle l'est à cause du fait d'un manque de disponibilité ou de qualité des écoles, et surtout du fait de l'insécurité qui a entraîné beaucoup de déplacements et par conséquent des interruptions de l'apprentissage, le surpeuplement dans les écoles et la stigmatisation.



Protection

Au cours des années 2020 et 2021, une augmentation des incidents de protection liée au contexte sécuritaire a été enregistrée. Les violences contre les civils représentent la majorité des incidents sécuritaires plus nombreux dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun. En plus, les mesures de riposte contre la COVID-19 ont contraint les populations des zones les plus touchées à rester chez elles, ce qui a exacerbé les cas des violences basées sur le genre (VBG) et spécifiquement les violences conjugales, notamment envers les femmes; la pression financière et la perte de revenus causées par l'impact économique de la COVID-19 ont accentué les abus et la maltraitance, notamment contre les enfants sont exposés à des violences physiques, émotionne. Ceux-ci sont aussi victimes du mariage précoce, et font l'objet de recrutement par des groupes armés, tandis que l'accès aux services administratifs de protection reste difficile à cause de leur fermeture ou de leur destruction.

ANALYSE SECTORIELLE

ABRIS ET ARTICLES MÉNAGERS ESSENTIELS



PRIORITÉS DU SECTEUR ABRIS

Besoins prioritaires



1 Construction de logements résistant aux intempéries pour les réfugiés et PDI



2 Moyens financiers pour accéder à un logement décent



3 Sécurisation des terres et des titres de propriété pour éviter les conflits entre PDI et hôtes

Groupes affectés



1 Réfugiés



2 Personnes déplacées internes

Groupes Vulnérables



1 Femmes enceintes et allaitantes



2 Personnes en situation de handicap



3 Enfants



4 Personnes âgées

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

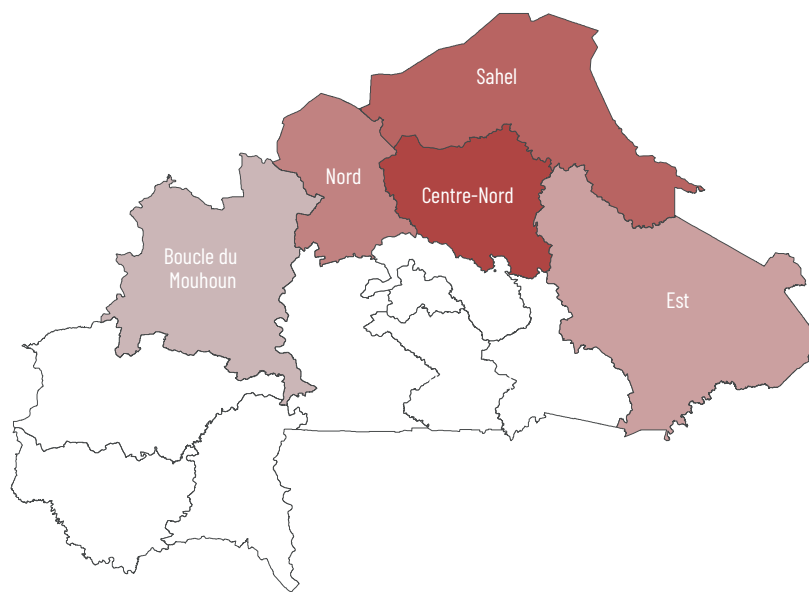


1 Enfants orphelins



2 Femmes cheffes de ménages

Zones géographiques prioritaires



Priorité plus faible

Priorité très élevée

Situation du secteur AME

Les besoins liés à la problématique d'accès aux abris et articles ménagers essentiels au cours des 15 mois qui ont suivi l'annonce de la pandémie COVID-19, restent principalement similaires tout au long de l'année. On note cependant, des difficultés plus marquées face à la vétusté et de la fragilité des abris lors de la saison des pluies de mai à octobre 2020, avec plus de 1790 abris d'urgence pour les PDI détruits ou endommagés au 10 septembre 2020 ([Shelter Cluster](#), 16/09/2020).

L'afflux de déplacés (voir section Déplacement) vers des espaces congestionnés, le manque d'argent et la cherté des loyers, augmentent la difficulté chez les populations sans abris à trouver un terrain ou un logement adéquat et sécurisé. La plupart des personnes déplacées internes sont dans l'incapacité de payer un loyer, mais celles ayant réussi à trouver une location peinent très souvent à régler plus d'un mois ([Action Contre la Faim](#) 29/04/2021). Des cas et des menaces d'expulsions ont été recensés dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun tout au long de l'année mais en particulier à partir de juin 2020 ([GoBF](#) 24/09/2020). Face à l'absence d'alternatives de logements, les déplacés s'installent dans des maisons abandonnées ou inachevées et dans des bâtiments publics sans autorisation préalable, ce qui engendre du stress provoqué par la peur de s'y faire déloger. Les personnes déplacées internes sont également plus susceptibles d'être victime d'arnaques lors de l'achat non sécurisé des terres à usage d'habitation et risquent l'expropriation par les autorités à cause de litiges fonciers. De même, les terrains prêtés aux déplacés peuvent leur être retirés par les propriétaires terriens qui ont besoin de ces concessions à nouveau par exemple lors de la reprise agricole. Les personnes qui vivent dans des conditions de logement saturées ont un risque élevé de violences et de contamination aux maladies infectieuses. Des risques de maladies sont à signaler face à la précarité des abris, aux intrusions d'insectes nuisibles, et à la vulnérabilité aux infiltrations d'eau. Cela peut se développer à cause des inondations dans les sites d'accueil et au sein des localités hôtes. Ainsi en septembre, parmi les effets collatéraux de la saison des pluies, il a été observé un fort taux de paludisme ainsi qu'un risque de dengue par une présence importante de moustiques près des habitations. Cela rend d'autant plus critique l'accès limité aux articles à visée préventive tels que les moustiquaires chez les ménages sinistrés ([REACH](#) 25/01/2021). En octobre 2020, des cas d'intoxications au monoxyde de carbone dues à l'utilisation de chauffages d'appoint dans des locaux mal ventilés ont été

signalés ([Cluster santé](#) 12/11/2020). On constate des risques de protection, notamment des violences basées sur le genre, liées aux retards dans l'accès et le nonaccès à la terre et à l'habitat en particulier chez les personnes déplacées internes ([Cluster Protection Burkina Faso](#) 19/04/2021). Au cours de l'année, les femmes et les filles ont été victimes de violences lors de la collecte de bois de chauffe ([OCHA](#) 10/05/2021).

La réponse humanitaire en abris et articles ménagers essentiels a diminué du fait des restrictions de mouvements et à la fermeture des frontières dû à la situation de pandémie COVID-19. Cela a complexifié la mise en œuvre des activités et l'importation des matériaux de construction. La présence des partenaires du cluster abris et articles ménagers essentiels a également été limitée dans toutes les régions affectées par la crise sécuritaire en 2020 ([OCHA](#) 30/06/2020). Il est également intéressant de noter que la fermeture des écoles en mars 2020 comme mesure gouvernementale pour limiter la propagation de la COVID-19, a causé une saturation des foyers ([Global Shelter Cluster](#) 01/06/2020).

Evolution des prix des AME

Les prix des services relatifs à la vie domestique au sein des ménages (logement, eau, gaz, électricité, autres combustibles) fluctuent grandement en fonction des prix des combustibles solides et liquides. 95% de la population burkinabè utilise encore le bois et le charbon comme principale source de combustible de cuisine même si l'utilisation de l'électricité est en hausse depuis 2005 ([African Development Bank](#) 26/04/2021). Les prix de bois de chauffe, charbon de bois et pétrole ont subitement baissé en mars 2020 lorsque l'épidémie de COVID-19 a été déclarée dans le pays. Cette baisse conjuguée aux mesures sociales prises par le gouvernement pour rendre les tarifs d'eau accessibles à la population ont impacté les prix des services relatifs à la vie domestique qui ont baissé de 15% en trois mois pour atteindre un point bas en mai 2020. Durant cette période, on note une baisse soudaine en avril des prix en alimentation en eau et services divers liés au logement, tandis que les prix d'électricité, de gaz et autres combustibles ont baissé à partir de mars. Une des mesures sociales pour accompagner la population en temps de COVID-19 consiste à annuler les pénalités pour non-paiement des consommations d'électricité des mois d'avril, mai et juin 2020. Les autorités ont annulé les différentes redevances et taxes associées à la consommation électrique pour 90% de la clientèle soit 650 000 clients de la compagnie électrique nationale. Certaines factures d'électricité ont bénéficié

d'une réduction de 50% ([Agence Ecofin 7/04/2020](#)).

On note aussi une légère baisse du prix du savon de ménage en mars 2020. En juillet 2020, l'arrêt des mesures gouvernementales sur le rabatement tarifaire de l'eau courante ainsi que la hausse des prix des combustibles solides (bois de chauffe et charbon de bois) a augmenté de 4,3% les prix des services relatifs à la vie domestique ([INSD 03/2020](#), [INSD 07/2020](#)).

Les mois d'août et septembre 2020 ont été marqués par l'impact de la pandémie et des mesures de mitigation sur les emplois et les sources de subsistance causant des difficultés aux ménages à payer les loyers et besoins en articles ménagers essentiels. À cela s'ajoute la hausse des prix alimentaires qui réduit considérablement les capacités à payer les frais relatifs aux logements. Les régions les plus marquées par la situation de pauvreté aggravée par la COVID-19 sont l'Est, le Centre nord et le Sahel ([The New Humanitarian 19/08/2020](#), [WFP 07/09/2020](#)).

D'août à octobre 2020, les prix des services relatifs à la vie domestique au sein des ménages ont connu une augmentation de 10,5%. Cette hausse est due en partie à la fin des mesures gouvernementales de rabatement tarifaire en août et d'une augmentation des prix des combustibles solides (bois de chauffe et charbon de bois) en octobre ([INSD 08/2020](#), [INSD 09/2020](#), [INSD 10/2020](#)).

En février, les prix des produits non alimentaires (articles d'habillement, meubles, les articles de ménage et d'entretien) courant du foyer continuent de rester stables par rapport à la moyenne annuelle. Cette stabilité contraste avec les fluctuations des prix des services relatifs à la vie domestique au sein des ménages. En effet, en février on note une hausse de 1% sur l'entretien et la réparation des logements à cause de l'augmentation du prix du sable et une hausse de 1,4% des combustibles solides (bois de chauffe, charbon de bois) ([INSD 02/2021](#)). La hausse tarifaire d'hydrocarbures à partir du 23 mars 2021 a notamment augmenté les prix de la bouteille de gaz de 12 kg qui est passé de 5.000 FCFA à 5.500 FCFA (laborpresse 25/03/2021). Sur les 12 derniers mois précédant le mois de mars 2021, le coût des logements, de l'eau, du gaz, de l'électricité et des autres combustibles ont connu une variation à la hausse de 1,6%, ce qui vient exclure davantage les déplacés internes de l'accès au logement et aux différents biens suscités ([INSD 12/04/2021](#)). En revanche, les prix restent relativement stables jusqu'à mai 2021 ([INSD 04/2021](#), [INSD 05/2021](#)).

À cause des inondations lors de la saison des pluies (août - octobre 2020), les personnes déplacées internes qui ont subitement dû quitter leur foyer n'ont pas pu emporter leurs biens et manquent d'articles ménagers essentiels. Ainsi, dans la région Cascades, les déplacés internes ont perdu, lors des fuites, des ustensiles de cuisine, du matériel de couchage, des vêtements de rechange, etc. ([INTER-SOS/UNHCR 02/12/2020](#)). Les besoins en moustiquaires les exposent, entre autres, au risque de paludisme, notamment dans les régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord ([REACH 30/10/2020](#)). En février 2021, certains marchés présents dans les zones où l'insécurité est plus intense tels que dans les régions Centre-Nord et Est, ont vu leur approvisionnement entravé et le prix des articles non-alimentaires augmenter ([ACTED 26/03/2021](#), [ACTED 02/03/2021](#)). Les besoins en articles non-alimentaires se font particulièrement ressentir dans la région de l'Est dans la région du Boucle du Mouhoun ([GoBF 20/05/2021](#), [APIJCN 27/05/2021](#), [ACF 26/05/2021](#)).

Des conditions de vie précaires qui augmentent les risques d'exposition aux épidémies

Abris précaires

En mai 2020, 56% des 848 329 personnes déplacées internes enregistrées au Burkina Faso, soit 475 064 personnes, étaient sans abris ou logés dans des conditions inadéquates ([REACH 30/10/2020](#)). En juin 2020, ce sont 54% des 921 000 PDI qui avaient un besoin critique d'abris ([OCHA 01/07/2020](#)). Ces proportions sont supérieures dans certaines localités des régions Nord et Centre-Nord atteignant 80% des déplacés internes vivant dans des conditions inadéquates et 90% dans les zones les plus difficiles d'accès au Sahel ou à l'Est ([REACH 30/10/2020](#)). Dans ces quatre régions susmentionnées, la majorité des populations non déplacées vivent dans des logements en dur construits en bois, en béton, en banco ou en brique, tandis que les pourcentages sont moindres chez les déplacées internes ([REACH 24/03/2021](#)). Cependant, pour 30% des ménages déplacés internes, leurs logements en dur sont endommagés ou font face à des problèmes structurels importants ([OCHA 10/05/2021](#)).

Selon une étude nationale réalisée en août 2020 par REACH, 26% des ménages burkinabés considèrent avoir des besoins non satisfaits en abris et AMEs, en particulier chez les personnes déplacées internes ([REACH 04/04/2021](#)). En octobre 2020, il était estimé que plus de 75% des personnes déplacées n'avaient

pas d'abri adéquat ([OCHA 16/10/2020](#)). Ces populations vivent dans des huttes en bambou, abris en paille, hangar, ou abri d'urgence construit par les humanitaires tels que les RHU (unité de logement pour déplacés, modulaire et en kit légèrement plus solide qu'une tente). En novembre, plusieurs huttes ont été dégradées par les effets du vent et des termites notamment dans la région du Centre-Nord ([SI/MEAE 19/11/2020](#), [UNHCR/ ICAHD 15/04/2021](#)).

De novembre 2020 jusqu'en février 2021, selon les rapports du CONASUR les besoins en abris pour les déplacés internes se classent en deuxième position après les besoins alimentaires ([GoBF 18/11/2020](#), [GoBF 11/01/2021](#), [GoBF 09/03/2021](#)). En mars 2021 cela représente au total 1 422 382 personnes dans le besoin d'abris ([OCHA 10/05/2021](#)). Si certains trouvent refuge chez des familles d'accueil ou dans des sites informels, la plupart des personnes déplacées font face à la saturation des capacités d'accueil des communautés. Cette situation continue à aggraver les besoins d'accès au logement qui, pour 6% des personnes déplacées internes en avril et en mai 2021 (soit plus de 75 000 personnes) sont un besoin prioritaire et cause de stress ([GoBF 20/05/2021](#), [GoBF 20/05/2021](#)).

En février 2021, on recense des abris de fortune construits à partir de matériaux locaux constitués de séko, bâches et plastiques imperméables notamment dans la région Nord et du Sahel ([ACF 03/03/2021](#), [ACF 08/02/2021](#), [MSF 31/03/2021](#)). Dans la région de l'Est, 74% des PDI ne vivent pas dans des conditions adéquates avec des risques d'évictions, un manque d'espace fermé pour garantir l'intimité et la protection ou dans un quartier ou aire non sécurisée, au Sahel cela représente 52% des déplacés internes, au Nord 51%, tandis qu'au Centre-Nord c'est 31% des déplacés internes avec des abris non adaptés au climat ou dans une zone exposée aux risques naturels ([REACH 18/05/2021](#), [REACH 07/05/2021](#), [REACH 01/03/2021](#), [REACH 01/03/2021](#)). Dans le Centre-Nord, 60% des abris ne sont pas en bon état et certains sont extrêmement vulnérables aux incendies ([UNHCR/ICAHD INTERNATIONAL 26/05/2021](#)).

Espaces congestionnés

Les espaces d'habitation sont de plus en plus congestionnés à cause de la fermeture des écoles depuis mars et de l'augmentation du nombre de ménages déplacés dans les communautés hôtes, les centres collectifs urbains et les sites de relocali-

sation. Ces conditions rendent difficile l'application des gestes barrières pour éviter la propagation de la COVID-19 et exacerbent les problèmes de promiscuité tels que les violences au sein des foyers. Le contexte sécuritaire a provoqué de nouvelles arrivées qui viennent exercer des pressions sur les ressources des ménages hôtes et viennent congestionner les populations d'accueil ainsi que les anciennes personnes déplacées internes. En moyenne, plus de 10 personnes vivent dans un même abri de moins de 16m² dans les centres collectifs urbains et les sites de déplacés internes en août 2020, c'est moins d'1,6m² par personne, tandis que les normes standards SPHÈRE fixent l'espace minimum de vie par personne à 3,5m² ([HRP 21/08/2020](#)). Toutefois, on note qu'en juillet, la surface moyenne des abris des personnes déplacées selon les différentes régions varie entre 25,4m² (Cascade) et 42,5m² (Nord) ([REACH, 04/04/2021](#)).

En octobre et novembre 2020, les problèmes d'espaces congestionnés sont toujours récurrents dans certaines localités du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun, où l'on retrouve des superficies dans les abris atteignant respectivement 1,53m² et 3,4m² par personne ([SI/MEAE 19/11/2020](#), [Solidarités International 16/10/2020](#), [DRC 15/10/2020](#)). Les abris de fortune sont généralement plus saturés que les maisons ou bâtiments en dur. En janvier et février, on recense des ménages disposant entre 1m² et 3m² par personne dans la région du Sahel et du Nord ([DRC 12/02/2021](#), [ACF 03/03/2021](#), [ACF 18/02/2021](#)). Dans la région de la Boucle du Mouhoun, certains ménages accumulent jusqu'à 20 à 33 personnes vivant sous le même toit ([PUI 29/01/2021](#)). Le manque de logement et les prix trop élevés exacerbent la problématique des logements saturés. En mars 2021, on recense une superficie habitable moyenne disponible de 1,61m² par personne dans la région du Centre-Nord, et dans certaines provinces de l'Est et du Sahel, les personnes déplacées internes disposent de moins de 3,5m² par personne ([UNCF/GoBF 08/04/2021](#), [UNOCHA 31/03/2021](#), [Action Contre la Faim 17/03/2021](#)). Ainsi, on estime que 20% des ménages déplacés disposent de moins de 1m² par personne, notamment dans les régions Est et Centre-Nord ([OCHA 10/05/2021](#)). Selon les enquêtes du MSNA en 2020, entre 70 et 90% de la population hôte et plus de 90% de la population déplacée ne se trouvent pas dans des conditions adéquates pour l'auto-isolément en cas de COVID-19 et plus d'une personne par ménage en moyenne se trouve dans la situation de devoir dormir dehors en raison du manque d'espace suffisant pour tous ([OCHA 30/04/2021](#)).

Terrains inadéquats

Les populations déplacées, qui ont déjà expérimenté la relocalisation à cause d'inondations ou d'attaques, recherchent des terres adéquates et sécurisées. Cependant il n'y a pas assez de terrains en zones non inondables dans les régions d'accueil et la saison des pluies a considérablement réduit l'accès de ceux-ci. En juillet, près de 70 000 personnes déplacées internes vivaient ainsi sur des terrains inondables dans les régions du Centre-Nord et du Sahel (UNHCR 22/07/2020). La moitié des ménages déplacés des régions Sahel, Centre-Nord, Nord, Est, Boucle du Mouhoun et Centre-Est rapportent que leur logement est vulnérable aux infiltrations d'eau dans le cas de fortes pluies (UNOCHA 31/03/2021). La diminution des accès aux terres cultivables à cause du contexte sécuritaire, réduit également la disponibilité à une installation temporaire ou à une source de revenu pour les personnes déplacées. Il faut ajouter à cela la problématique des achats non sécurisés des terres lors des ventes illégales des terrains à usage d'habitation comme il est constaté dans la région du Sahel. En octobre, dans la région des Cascades, la population hôte estime que les terres sont insuffisantes pour être cédées aux personnes déplacées internes (INTERCOS/UNHCR 02/12/2020).

Difficultés financières

Au cours de la période d'août 2020 à mai 2021, les personnes déplacées internes ont exprimé leurs difficultés à payer les loyers face à la cherté des loyers, notamment pour des loyers mensuels de plus de 5 000 FCFA. La pauvreté systémique et la crise économique actuelle accentuent les problèmes financiers des ménages qui ne peuvent accéder aux terres ni payer leur location. Les vagues de déplacements accroît les besoins en logement et pressurise l'offre actuellement disponible. Les localités qui connaissent une forte concentration de déplacés internes voient les prix des locations augmenter, notamment en décembre, janvier et mars, dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, et des Hauts-Bassins. On observe que la cherté des matériaux et l'achat non réglementé de parcelles de terrain accentue ce phénomène (UNHCR 02/03/2021, INTERCOS 28/02/2021, MBDHP 28/02/2021, INTERCOS 16/02/2021, UNHCR 15/02/2021, UNHCR 01/02/2021). En mars 2021, on note une augmentation des loyers de 5 000 à 7 500 FCFA dans les zones d'accueil, particulièrement dans les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel (OCHA 10/05/2021). Ceux qui ne peuvent payer les loyers optent pour des abris de fortune ou des arrangements informels.

Les prix des loyers dans la région de la Boucle du Mouhoun variaient entre 5000 et 9000 FCFA par mois en septembre 2020 (INTERCOS 21/09/2020). En revanche, les loyers des localités telles que Tougan, Djibasso, Nouna, Bomborokui, avaient des coûts variant de 3 000 à 15 000 FCFA en avril 2021 (INTERCOS/UNHCR 26/05/2021). En mars 2021, dans la région des Hauts-Bassins, le prix des loyers variaient entre 3 000 et 10 000 FCFA, et les déplacés internes qui ne pouvaient plus payer ont enchaîné les arriérés (UNHCR/ICAHD 23/04/2021, UNHCR 24/03/2021). Dans la région du Plateau Central, les prix moyens des loyers ont connu une hausse variant entre 1000 et 10.000 FCFA lors du mois d'octobre, à titre d'exemple une maison de 10m² coûtait 5 000 FCFA par mois. Le prix des lopins de terre d'une superficie comprise entre 100 et 400 m² varie de 500 FCFA à 5.000 FCFA le m² et ces prix vont de 5 000 jusqu'à 9 000 FCFA pour les communes proches de la capitale (INTERCOS 01/02/2021, INTERCOS / UNHCR 26/11/2020). Dans la région Nord, les loyers coûtent entre 5000 et 30000 FCFA et le prix du lopin de terre de 100m² coûte entre 200 000 et 500 000 FCFA, ce qui est largement inaccessible pour les personnes déplacées c'est pourquoi de nombreux logement ont été prêtés durant le mois de mars (INTERCOS/UNHCR 23/04/2021). En avril, les déplacés internes qui ont les moyens paient entre 10 000 et 15 000 FCFA leur loyer, mais ceux-ci peinent à payer plus d'un mois (Action Contre la Faim 29/04/2021). Dans la région de l'Est, la location d'une maison en mars 2021 coûtait en moyenne entre 5000 FCFA dans les périphéries rurales et 17 500 FCFA en ville (INTERCOS, UNHCR 12/04/2021).

Problème de foncier

Les populations déplacées en recherche d'abris se voient refuser l'accès et les droits à la propriété par manque de capacités financières, ou manque de documents civils (Cluster Protection BF 10/05/2021). Cela entraîne des situations difficiles dans lesquelles des populations achètent des parcelles de terrain non-officiels et sont à la merci des vendeurs puisqu'ils n'ont pas accès aux documents attestant de la vente. Au Sahel, 26% des ménages interrogés mettent en avant le problème de discrimination basée sur le genre comme un des facteurs principaux restreignant l'accès à la terre (IRC 26/02/2021). Des achats non sécurisés de terres ont également été relevés lors des ventes de terrain à usage d'habitation ou vente d'un terrain à plusieurs personnes (MBDHP 01/02/2021, UNHCR 15/02/2021). Certains se retrouvent à avoir des problèmes fonciers en achetant des terrains dit "non-lotis", des zones qui ne sont pas encore attribuées aux populations par l'autorité com-

pétente et ne peuvent être vendues en principe. Il est récurrent de voir des hébergements anarchiques sur ces zones et le risque d'éviction pour les populations installées y est élevé ([UNHCR/MBDDHP](#) 26/05/2021).

En mars et avril, des portions de terrains sont vendus illégalement à des personnes déplacées internes pour la construction d'un abris ou aux populations hôtes pour une construction vouée à la location aux personnes qui en ont besoin à des prix attractifs allant de 1 500 à 2 500 FCFA au mètre carré dans les communes urbaines de la région de l'Est ([INTERSOS](#), [UNHCR](#) 12/04/2021). Ce phénomène a été rapporté dans quelque commune isolée du Sahel et de l'Est, mais l'hypothèse que cette pratique est répandue dans le reste du pays peut se poser.

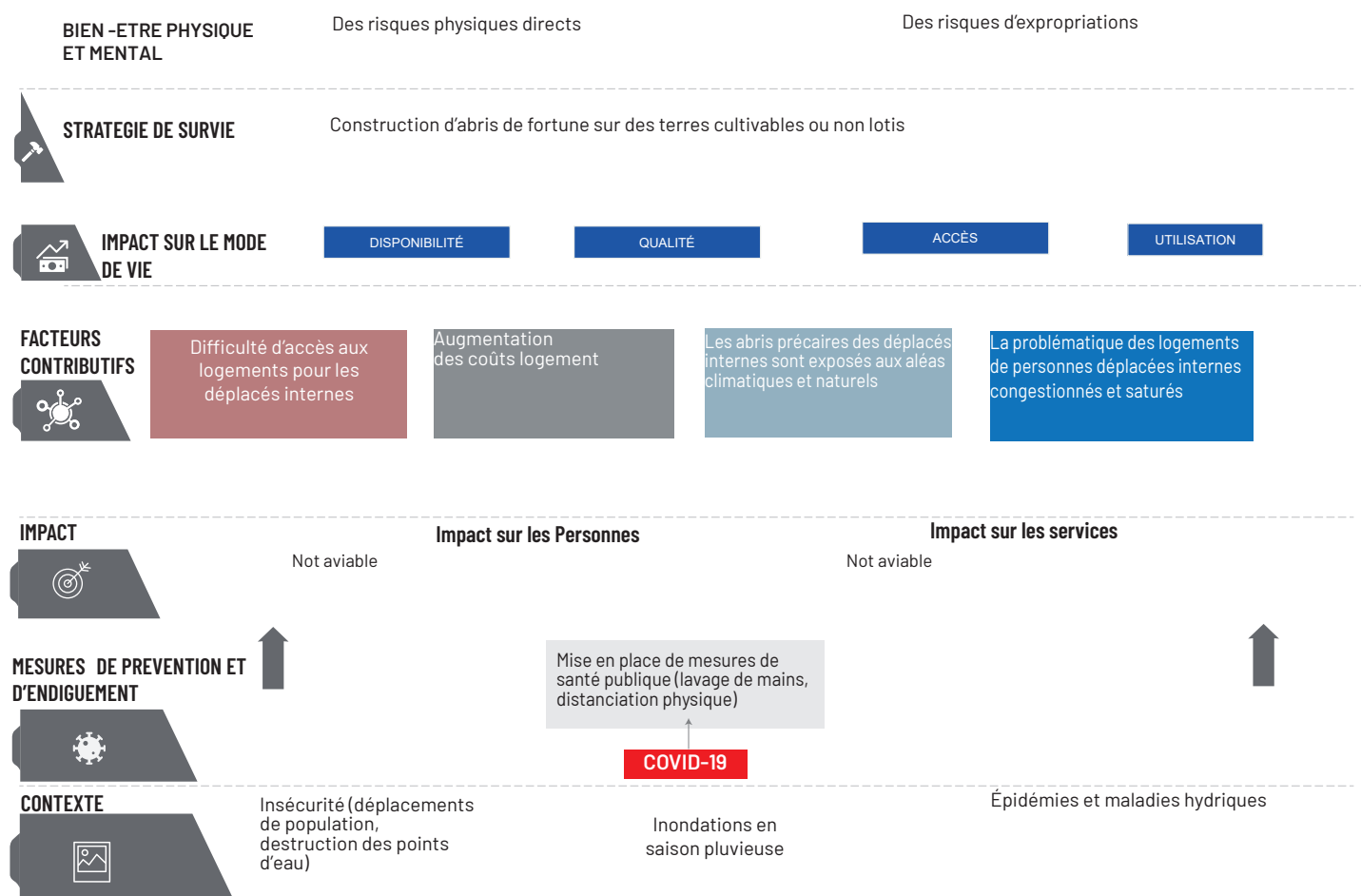
Différentes stratégies d'adaptations

Les groupes les plus à risques sont les personnes déplacées internes, les femmes et les enfants liés à la promiscuité des espaces, et au manque d'abris et articles ménagers essentiels. Les besoins en abris et articles ménagers essentiels (AMEs) ont augmenté de mars 2020 à mai 2021. 579 000 personnes ont été recensées avec des besoins humanitaires en abris et AMEs au cours du mois de juin 2020, tandis qu'en décembre 2020, 1 422 138 personnes déplacées et non déplacées sont dans le besoin d'abris.

Les besoins les plus importants sont répartis dans les régions suivantes : Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Nord et Sahel. Le partage des espaces d'habitation, du bois de chauffe et l'accès aux terres font partie des facteurs qui exacerbent la méfiance et la stigmatisation entre les communautés. Sur la période d'août à octobre 2020, les personnes vivant sur un terrain inondable, en particulier les déplacés internes vivant dans des abris de fortune, huttes, tentes, maisons de boue, étaient extrêmement vulnérables aux inondations. Les femmes, jeunes filles et les enfants dans des logements surpeuplés et non éclairés et ceux sans abris et articles ménagers essentiels, font face à des risques de protection, notamment des violences domestiques et basée sur le genre accentuées par une circonscription à l'espace privé, le confinement, la mise en quarantaine, le couvre-feu et l'enfermement. Le parcours de longues distances à la recherche de ressources naturelles tel que le bois de chauffe comporte aussi des risques de violences basées sur le genre. Les violences basées sur le genre ont souvent lieu au sein des familles d'accueil, ce qui freine les victimes à dénoncer ces situations par peur de perdre leur logement face à l'hospitalité. Avec le début de la saison des pluies en mai, les ménages les plus vulnérables sont ceux les plus exposés aux intempéries.

Arbre à problème du secteur Abris

Impact de la COVID-19 sur le secteur de Abris



AGRICULTURE

Impact de la COVID-19 sur le secteur de l'Agriculture

BIEN-ETRE PHYSIQUE ET MENTAL

La situation zoo-sanitaire courante du bétail a été dégradée par la découverte d'un foyer de charbon bactérien dans la province du loba (région du Sud-Ouest)

STRATEGIE DE SURVIE



Pendant les saisons de soudure les femmes développent des stratégies d'adaption à travers l'agroforesterie ; la polyculture et la conservation des terres

IMPACT SUR LE MODE DE VIE



FACTEURS CONTRIBUTIFS



Baisse de l'accès physique des agriculteurs et éleveurs aux champs, intrants et ressources naturelles (terres, eau)

Difficultés d'accès des déplacés internes aux terres cultivables et aux pâturages en raison de l'insécurité et du manque de moyens financiers

IMPACT



Impact sur les Personnes

- Ralentissement des exportations maraîchères
- Baisse des importations agrosylvopastorales
- Perturbation de l'approvisionnement des marchés en produits agricoles
- Baisses et pertes dans les productions agro-pastorales

Impact sur les services

- Perturbation des activités de transhumance.
- Hausse des prix du bétail et des céréales



MESURES DE PREVENTION ET D'ENDIGUEMENT



Restrictions de mouvements

Fermeture des marchés

Fermeture des frontières

COVID-19

CONTEXTE



Changement climatique, dégradation des terres et saison des pluies

Insécurité

Conflits entre agriculteurs et éleveurs

Problèmes structurels de l'agriculture au Burkina Faso

Concernant les besoins en termes de santé physique et mentale, les mesures de restriction combinées aux pertes de revenus ont impacté négativement la capacité des agriculteurs à mener à bien leurs activités et à écouler leurs produits. Le contexte sécuritaire peut également amener les agriculteurs à abandonner leurs terres, et restreint les éleveurs à accéder aux marchés. La perturbation des activités agricoles a des conséquences néfastes sur le moral avec une augmentation du stress et l'incertitude de la perte de revenu ou d'attaque sur son lieu de travail. Cela empêche de nombreux ménages vulnérables de générer des revenus suffisants pour vivre correctement en particulier chez les 53% de travailleurs indépendants du secteur informel, dont 90% sont touchés par l'incidence de la pauvreté selon les données INSD de 2014 ([FEWS NET](#) 03/2020). À cela s'ajoute la croissance démographique, les migrations mais aussi la volonté de l'Etat de privatiser certaines terres ce qui constitue un enjeu important pour l'accès aux terres cultivables et devient un objet de compétition entre les populations. La réduction des terres disponibles peut entraîner des conflits violents entre éleveurs et agriculteurs, et parfois entraîner la mort ([Interpeace](#) 28/04/2021).

Les conséquences des activités agricoles perturbées, les stratégies d'adaptation face à la COVID-19 telle que la vente de terres et la baisse de production augmentent les risques d'insécurité alimentaire ([World Bank](#) 16/12/2020). Le mois de juin marque le début de la période de soudure agricole, une période qui peut vite devenir critique pour les populations les plus vulnérables. Entre avril et juillet 2020, les provinces de la région du Sahel ont connues des situations critiques (Phase 4 de l'IPC) de malnutrition aiguë, tandis que certaines provinces environnantes subissaient une malnutrition aiguë sévère (Phase 3 de l'IPC) ([FEWS NET](#) 06/2020). Les récoltes d'octobre 2020 ont été jugées insuffisantes pour éviter les cas d'insécurité alimentaire aiguë de phase 3 de l'IPC dans les provinces du Sanmatenga (Centre-Nord) et du Soum et Séno (Sahel), dont la population est particulièrement vulnérable car composée à au moins 20% de personnes déplacées internes ([World Bank](#) 16/12/2020, [FEWS NET](#) 30/10/2020).

En 2020, la production agricole des régions du Centre, de l'Est, du Sahel et du Centre-Est a été **déficitaire**, diminuant respectivement de 26%, 13%, 8%, et 1% comparée à la campagne agricole précédente. La situation dans la région Centre peut

s'expliquer par l'expansion urbaine portant préjudice aux terres agricoles (Direction des Statistiques Sectorielles/DGESS/MAAH). Bien que la campagne agricole 2020-2021 ait enregistré un excédent céréalier, l'insécurité et les conséquences de la pandémie de COVID-19 perturbent les activités agricoles et augmentent les risques d'insécurité alimentaire aiguë ([WFP](#) 31/01/2021, [Carleton University](#) 08/12/2020).

Il faut également mentionner que les éleveurs et leur bétail sont exposés à de multiples risques épidémiques, à la pollution et aux explosifs. À côté des dangers sécuritaires pesant sur l'accès aux champs et aux pâturages, les éleveurs et leurs cheptels peuvent être confrontés à la présence d'explosifs sur les chemins de transhumance, particulièrement dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord. La situation zoo-sanitaire courante du bétail peut affecter la santé des éleveurs ou agriculteurs. Qu'ils soient internes ou transfrontaliers, plusieurs cas d'infections parasitaires au zoonose ont été relevés. Cette situation rend plus difficile le retour de centaines de transhumants et de leur bétail (14 000 bovins et 900 petits ruminants) aux frontières du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Bien qu'impactant directement le bétail, cette infection peut se transmettre à l'homme et causer de graves dommages si elle n'est pas traitée à temps ([OCHA](#) 31/03/2021, [IOM](#) 15/03/2021, [FAO](#) 23/01/2021).

L'impact des mesures de lutte contre la COVID- 19 sur le secteur agricole

Les mesures de restrictions de circulation et les mesures de quarantaine prises en mars 2020 pour endiguer la pandémie de COVID-19 ont perturbé les activités et affecté les revenus agricoles des ménages dans un pays où 80% de la population vivait de l'agriculture et de l'élevage en 2019. Le secteur maraîcher est ainsi l'un des secteurs les plus touchés ([FAO/WFP](#) 03/02/2020, [Global WASH Cluster](#) 10/08/2020). En mars 2020, le gouvernement a imposé la fermeture des 36 principaux marchés de la capitale, et des principaux marchés à bétail du pays pour faire face à la pandémie. Malgré une levée partielle des restrictions en mai 2020 qui a facilité l'accès des ménages vulnérables aux marchés et aux champs, les limitations de circulation, les quarantaines et les couvre-feux ont conduit à des pertes d'emplois et empêché les travailleurs d'exercer leurs activités entraînant des pertes de revenus et de production tout au long de l'année 2020. Certains ouvriers agricoles ont été dans l'impossibilité de se rendre sur leurs exploitations agricoles, d'autres ont été obligés de réduire le nombre de jours de travail, alors que les méventes et

les difficultés d'écoulement des produits maraîchers ont empêché certains de se faire payer par leurs employeurs ([GoBF 25/11/2020](#), [FAO 01/07/2020](#), [FEWS NET 03/2020](#)).

Au cours du deuxième trimestre 2020, les effets conjoints de la situation sécuritaire et des mesures gouvernementales ont continué à freiner le déroulement habituel des activités de subsistance des populations tout en impactant leurs pouvoirs d'achat. L'élevage de bétail, les migrations saisonnières, et le commerce semblent avoir été les activités de subsistance les plus perturbées en juin 2020 dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, et du Nord selon les enquêtes REACH ([REACH 30/10/2020](#)). Selon une enquête menée en 2020 sur 5843 ménages, les ménages dont le maraîchage est la principale source de revenu ont été les plus impactés par les mesures restrictives liées à la COVID-19 dans les régions du Plateau-Central et du Centre. Ces régions sont suivies du Centre-Ouest, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, et du Nord. En revanche, les ménages les moins impactés se trouvent au Sahel et à l'Est où le maraîchage n'est pas la principale source de revenu. Le gouvernement estime que les revenus des ouvriers agricoles ont diminué en moyenne de 40% pendant la période de campagne sèche comparé aux années antérieures. Chez les éleveurs et les commerçants de bétail, la baisse de la demande en ruminants a aussi entraîné des baisses de revenus et des pertes d'emplois ([GoBF 25/11/2020](#)). Toujours durant le mois de juin 2020, une enquête de la Banque Mondiale montre que 90% des agriculteurs rencontraient des difficultés dans leurs activités en raison de la saisonnalité et des restrictions liées à la COVID-19 et 86% des 1 968 salariés agricoles interrogés n'étaient plus payés. La moitié des agriculteurs signalaient une réduction des prix à la production et une augmentation des coûts de transport, ainsi qu'une baisse de clients ([World Bank 12/08/2020](#), [World Bank 01/08/2020](#)).

À l'échelle nationale, 10% des ménages n'étaient pas capables de conduire leur activités agro pastorales normalement en juillet 2020 ([World Bank 02/02/2021](#)). Globalement, de juillet à août 2020, on perçoit l'impact économique de la COVID-19 sur les ménages dépendants des activités agricoles. En effet, 61% des ménages enquêtés par la Banque Mondiale et INSD déclarent avoir été affectés par un choc négatif dont certains tels que l'augmentation du prix des intrants, la baisse du prix de vente de la production, ou une mauvaise récolte à cause d'un

manque de main d'œuvre sont directement corrélés à la crise de la COVID-19, ou à un autre type de choc tels qu'un vol de la récolte, d'argent ou de bétail, l'invasion de rongeurs ou d'insectes ayant causé une mauvaise récolte ou une détérioration des stocks, ([World Bank/INSD 06/10/2020](#)). Une étude de Norwegian Refugee Council souligne que les restrictions mises en place en mars et juin 2020 ont eu un impact sévère sur le mouvement de produits frais, de production agricole et d'élevage et ont conduit à une réduction des revenus qui est toujours ressentie par les personnes interrogées en août et septembre 2020 ([Ground Truth Solutions 20/10/2020](#)). Le manque de revenu entrave les possibilités de développement agricoles bien qu'on retrouve une légère augmentation du taux d'emploi au niveau du secteur agricole, résultant probablement d'un effet de saisonnalité et de l'allègement des mesures contre la pandémie en octobre 2020 ([World Bank 16/12/2020](#)). La région du Sahel est particulièrement affectée par la perte du revenu agropastoral sur l'ensemble de l'année 2020 à cause de la COVID-19 et les problèmes d'écoulement liés à la fermeture des frontières ainsi que les attaques terroristes. A Soum, il est observé une baisse de 49% du revenu agropastoral par rapport à l'année précédente ([HEA Sahel 15/01/2021](#)).

La fermeture des frontières et les restrictions de mouvements ont impacté le volume des échanges commerciaux et perturbé l'approvisionnement des marchés en produits et intrants agricoles ce qui a provoqué des retards de cycle de production. Malgré les mesures de mitigation prises pour le maintien du fret et les efforts du gouvernement en matière d'appuis en subventionnant les prix, on note la difficulté d'acquérir ou de transporter des intrants tels que les engrais et les semences. L'accès aux graines a été restreint par l'envolée des prix depuis le début de la pandémie ([World Bank 16/12/2020](#)). Certains importateurs d'intrants ont rencontré des retards dans la livraison ce qui perturbe les activités des marchés agricoles et la production agropastorale.

La réduction des flux transfrontaliers a ainsi ralenti les exportations maraîchères et fait chuter les importations de produits agro-sylvopastoraux de 24% pendant la période de confinement au Burkina Faso de mars à mai 2020 par rapport à la même période en 2019. Cela a entraîné un retard des plantations lié aux difficultés à s'approvisionner des semences.

L'approvisionnement des marchés locaux a particulièrement été amoindri dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du

Mouhoun où les effets de la pandémie se couplent à l'insécurité ([GoBF 25/11/2020](#)). Face à la perturbation de la vente des produits maraîchers, et la réduction de certaines activités génératrices de revenu, le gouvernement a intensifié son soutien en intrants agricoles avec la fourniture de 39 659 tonnes d'engrais (contre 35 500 tonnes en 2019) et 14 126 tonnes de semences (contre 4 300 tonnes en 2019) à des prix stables par rapport à la saison passée. Cependant, le contexte sécuritaire est un facteur aggravant pour l'accès aux intrants aux frontières Nord et Est du pays.

La levée des restrictions et la réouverture des marchés en juin 2020 a permis aux échanges commerciaux de reprendre progressivement et ainsi d'améliorer légèrement l'approvisionnement des marchés ([GoBF 14/10/2020](#), [FAO 23/06/2020](#), [FEWS NET 06/2020](#), [FEWS NET 04/2020](#)). En revanche, la faible accessibilité aux sous-produits agro-industriels a affecté négativement l'alimentation du bétail. En avril 2020, les prix des fourrages ont augmenté de 23% ce qui a occasionné des difficultés d'alimentation du cheptel.

En septembre 2020, on constate que l'interdiction de la transhumance détériore la qualité du bétail et de la production de lait ([FSIN 30/09/2020](#)). Dans les zones frontalières du sud, la fermeture des frontières n'a pas permis aux producteurs d'importer suffisamment d'intrants moins chers des pays voisins. La baisse des transferts migratoires et la baisse des revenus de la contre-saison de 2020 ont contribué à réduire l'utilisation des intrants agricoles ([FEWS NET 30/10/2020](#)). Les restrictions liées à la pandémie ont également interrompu de 80% les services d'appui technique et conseil aux éleveurs et ainsi affecté les activités pastorales. Par conséquent, il y a eu des pertes de production au sein de certains élevages qui ont subi des mortalités, ou des ventes à bas prix de leurs animaux malades et affaiblis ([GoBF 25/11/2020](#)).

La région du Plateau-Central est une grande zone de production qui pourvoit beaucoup de main-d'œuvre aux autres régions, notamment pendant la saison sèche. Cependant, c'est aussi la région la plus affectée par les mesures restrictives liées à la COVID-19, ce qui a mis en péril la disponibilité de sa main-d'œuvre agricole. Le manque de travailleurs a surtout été ressenti dans les régions du Plateau-Central, du Nord et des Hauts-Bassins qui sont des zones de production importantes. En revanche, dans la région des Cascades, il a été observé une hausse de la main d'œuvre constituée majoritairement d'élèves et de femmes en conséquence de la fermeture des écoles et des marchés. Les régions de la Boucle du

Mouhoun, du Centre-Ouest et du Centre-Est n'ont pas été affectées par le manque de disponibilité en main-d'œuvre ([GoBF 25/11/2020](#)). De novembre à décembre 2020 on note une baisse de la disponibilité de la main-d'œuvre.

La pandémie de la COVID-19 et les restrictions de mouvements ont eu un impact négatif sur les migrations dans le secteur agricole et sur la disponibilité des main-d'œuvre agricoles tels que les membres de la famille, ou les saisonniers travaillant dans un pays frontalier. C'est le cas par exemple des saisonniers travaillant dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire, qui ont été bloqués au moment de retourner au Burkina Faso pour soutenir les récoltes ([REACH Initiative 20/01/2021](#)).

La grande période de production maraîchère lors des récoltes, a coïncidé avec l'entrée en vigueur des mesures restrictives liées à la COVID-19. Cela a entraîné une réduction des superficies allouées aux cultures à cause des problèmes d'écoulement des productions. L'ampleur des impacts des mesures restrictives de gestion de la COVID-19 sur les superficies emblavées est jugée faible pour les premiers cycles de production car au moment de la prise des mesures par le gouvernement, les parcelles étaient déjà soit en exploitation soit en récolte. Cependant, pour les derniers cycles de production courant avril, les impacts ont été négatifs moyens se traduisant par une réduction des superficies renouvelées. Ces impacts ont évolué d'une région à une autre et ont touché plus les exploitants des sites maraîchers communautaires autour des boulis et périmètres maraîchers ainsi que les producteurs saisonniers. Par ailleurs, dans certaines régions telles que le Nord, le Centre-Nord et le Sahel, les superficies autour des boulis ont connu une réduction estimée entre 25% et 50%. Au total, ce sont 1,4% des maraîchers qui ont dû abandonner le maraîchage à cause de la COVID-19 ce qui entraîne une baisse de production ([GoBF 25/11/2020](#)).

Les difficultés à se procurer des intrants et à assurer la maintenance des équipements ont retardé les activités agricoles, et certains ont été contraints d'abandonner leurs cultures. Parmi 2 013 ménages interrogés entre septembre et octobre 2020, 7% des agriculteurs déclarent avoir réduit leurs superficies cultivées, retardé la plantation et abandonné des cultures spécifiques ([World Bank 16/12/2020](#)). Le manque de sous-produits agro-industriels et l'augmentation des prix de 20 à 30% plus chers que la normale en avril 2020 a provoqué des arrêts de production dans certaines fermes ([FAO 01/07/2020](#), [FEWS NET 04/2020](#)).

Les mesures de restrictions liées à la COVID-19 ont engendré des pertes et des difficultés d'écoulement ainsi que des baisses de production agro-pastorale. L'impossibilité d'écoulement de la production maraîchère de la saison sèche a été la difficulté majeure pour tous les acteurs impliqués dans ce processus. Les pertes sont estimées à plus de 50% et les régions les plus affectées sont le Plateau-Central, le Nord, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Est où ces pertes peuvent atteindre les 75% ([GoBF 25/11/2020](#)). Les petits producteurs agricoles sont les plus affectés par la difficulté de production et d'écoulement des produits végétaux, animaux et halieutiques. Les cultures de rente (niébé et arachide) et l'agriculture vivrière sont particulièrement touchées ([FAO 01/07/2020](#)). Les limitations de mouvements et le ralentissement des exportations ont compliqué l'écoulement des produits et posé des problèmes de stockage, entraînant des pertes de production importantes notamment par le pourrissement des produits.

En termes de quantité, la mévente des produits maraîchers de la saison sèche a conduit à des pertes excédant les 15 millions de kilos ce qui représente une perte de revenu brut de 5,75 milliards de FCFA dans l'ensemble du pays. La perte totale liée aux non emblavures est évaluée quant à elle à 38 257 tonnes et touche particulièrement les régions du Plateau-Central, du Centre-Ouest et du Centre. Certaines fermes ont ainsi dû arrêter leur production ([GoBF 25/11/2020](#)). Globalement, la récolte du deuxième cycle de production n'a pas été effectuée, et une partie des récoltes non écoulées, ont servi à nourrir les animaux notamment au Sahel et au Centre-Nord.

La fermeture des frontières a aussi impacté la production pastorale en rendant difficile l'accès des animaux aux pâturages et aux points d'eau d'abreuvement déjà insuffisants. Cela, ajouté à la perturbation d'accès aux marchés et l'interruption des transports ont causé une baisse de production du lait. Au Sahel, l'offre de lait a baissé d'au moins 75%, à l'Est d'environ 32%, et il y a eu une diminution notée également dans les régions du Centre-Nord, du Centre et des Hauts Bassins ([GoBF 25/11/2020](#)).

En juillet 2020, l'offre des produits agricoles s'est nettement améliorée en comparaison au mois d'avril, à la suite de la levée des mesures de restriction contre la COVID-19 et l'ouverture des points de vente des céréales à prix subventionné ([GoBF 14/10/2020](#)). Toutefois, les conflits, la sécheresse et les pluies tardives en 2020 ont amorcé une baisse de la pro-

duction agricole dans le pays. Ainsi, la production céréalière nationale (mil, sorgho, maïs, fonio et riz) sur la période 2019-2020 est estimée à 4 939 630 tonnes, soit une baisse de 5% par rapport à la campagne agricole 2018-2019 ([FEWS NET 31/03/2021](#), [OCHA 31/03/2021](#)).

Durant la période de mars à mai, les animaux migrent vers les parties Est, Sud et Ouest du pays ainsi que vers les pays limitrophes afin de profiter des pâturages. Cependant, la mobilité du bétail par les mouvements de transhumance a été perturbée en 2020 par les mesures restrictives face à la COVID-19 notamment la fermeture des frontières et les limitations de circulation. Cela a occasionné le blocage de 156 éleveurs et 9 837 bovins au Togo, entraînant ainsi des frais de séjour supplémentaires ([FAO 01/07/2020](#)). Concernant la transhumance interne, une limitation des mouvements pastoraux traditionnels a été notifiée dans la majeure partie du pays.

Cette situation a provoqué une forte concentration d'animaux, entraînant des surpâturages et une pression sur les ressources naturelles dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, du Plateau Central, de l'Est, du Centre-Est et du Centre-Sud ([GoBF 25/11/2020](#)). En plus de cela, les mesures de distanciation sociale ont impacté la délimitation et la réhabilitation des pistes pastorales en limitant les regroupements entre agriculteurs et éleveurs pour la recherche d'un consensus. En effet, les chemins de transhumance peuvent être barrés par les productions de cultures ce qui peut créer des conflits notamment dans les régions du Sahel, Nord, Centre-Nord, Est et Centre-Est. Des cas de conflits intercommunautaires mentionnent la destruction des cultures ou des animaux.

L'interdiction de la transhumance a ainsi détérioré la qualité du bétail et de la production de lait ([IRC 26/02/2021](#), [GoBF 25/11/2020](#), [FSIN 30/09/2020](#)). Les perturbations de transhumance ont contribué à la hausse des prix du bétail. De plus, les mesures restrictives contre la COVID-19 ajoutées à l'insécurité font que les départs de mouvements du bétail sont réduits ([OCHA 28/04/2021](#), [Reuters 16/04/2021](#)).

La fermeture des frontières a également réduit les transferts monétaires réalisés par migration pour aider les ménages à acheter de la nourriture pendant la période de soudure et à s'approvisionner en produits agricoles ([FEWS NET 04/2020](#)). En juin 2020, les frontières terrestres étaient fermées, ce qui a empêché les migrations saisonnières vers les pays côtiers ([FEWS NET 06/2020](#)). En août 2020, les producteurs des zones frontalières méridionales, qui

ont été habitués à combler le déficit d'engrais par des achats moins chers dans les pays voisins (Côte d'Ivoire et du Ghana), ont rencontré des difficultés pour s'en procurer (FEWS NET 08/2020). En mars 2021, les migrants saisonniers et les éleveurs nomades transfrontaliers ont vu leurs capitaux impactés par les mesures de restrictions. Afin de contourner les passages officiels d'entrées dans le pays, ils ont contourné les points de contrôle via des transports plus longs et donc plus onéreux (FEWS NET 31/03/2021).

Les mesures restrictives ont perturbé l'offre et les prix du bétail. Les difficultés d'écoulement du fait de la faible demande, ont provoqué une hausse de l'offre du bétail sur les marchés durant la période d'application des mesures de restriction de mars à avril 2020. Cependant, comparé à 2019, l'offre de bovin a baissé sur les marchés marqués par l'insécurité (Sahel, Centre Nord, Centre-Est, Centre et Est) et à cela s'ajoute la baisse de la demande extérieure.

Au mois de mai 2020, on note que les activités d'élevage ont été parmi les plus perturbées dans le Sahel, le Centre-Nord, l'Est et le Nord. L'approvisionnement en animaux a ainsi diminué d'un tiers dans les marchés principaux. Les prix des espèces comme les bovins ont, quant à eux, chuté de 1 à 24% en raison des difficultés d'écoulement vers les pays importateurs tels que la Côte d'Ivoire ou le Ghana (GoBF 25/11/2020, REACH 30/10/2020, FEWS NET 05/2020). En juin 2020, on a constaté une augmentation significative de l'offre des petits ruminants au détriment de celle des gros ruminants sur la plupart des marchés avec le retour progressif des éleveurs transhumants dans les enclaves pastorales. La demande a augmenté soudainement avec la présence forte des acteurs internationaux sur la plupart des marchés accessibles et l'arrivée de la fête de la Tabaski (GoBF/WFP 30/06/2020).

Pour certains commerçants d'aliments du bétail, le nombre de fournisseurs a baissé de près de la moitié pendant la période des restrictions. Les stocks dans les magasins se sont retrouvés à des niveaux inférieurs à la normale et à ceux de 2019 entraînant une hausse des prix des aliments du bétail tels que le maïs et le tourteau de coton (GoBF 25/11/2020). En juillet 2020, il y a eu une diminution de l'offre des animaux dans la plupart des marchés principaux et une légère augmentation des prix du bélier. Dans le Nord-Ouest, les éleveurs sont restés dépendants d'aliments achetés sur le marché atteignant des prix 20 à 30% supérieurs à la moyenne (FEWS NET 07/2020). En août 2020, une augmentation de la demande de bétail due aux célébrations de l'Aïd al-Adha a contribué à l'augmentation des prix des bœufs et

des chèvres sur les marchés principaux.

L'approvisionnement en bétail est resté en dessous de la moyenne et la présence des acteurs internationaux est en baisse en comparaison au mois de juillet. Les exportations du bétail ont ainsi fortement reculé (FEWS NET 25/11/2020, GoBF/WFP 28/09/2020, FEWS NET 08/2020). On observe une baisse drastique du prix des animaux entre juillet et août. Les baisses les plus prononcées du prix du bouc et des ovins sont enregistrées au niveau des provinces de la Kompienga (Est) et du Séno (Sahel) (GoBF/WFP 28/09/2020). On note également une baisse des échanges de bétail avec les produits alimentaires tels que les échanges mouton/maïs et bouc/maïs dû à l'augmentation du prix des denrées alimentaires couplée à une baisse de la valeur marchande des animaux de référence. Les baisses les plus significatives sont dans les provinces de Séno (Sahel) et de Tapoa (Est) (GoBF/WFP 28/09/2020). En octobre 2020, avec la présence des acheteurs étrangers (majoritairement en provenance du Ghana), au moins 80% des animaux présentés sur les marchés sont vendus (FEWS NET 30/10/2020). La baisse de la demande extérieure et les difficultés d'exportation, liées aux mesures restrictives ont affecté l'offre et les prix du bétail en novembre 2020 (FEWS NET 25/11/2020, GoBF 25/11/2020).

Augmentation du prix des céréales

Il y a eu un excédent de production céréalier brut de 109 321 tonnes pour la campagne agricole 2020-2021 malgré une baisse des superficies de 4% et 15 provinces sur 45 notamment dans les régions du Sahel et de l'Est, qui ont une production 2020 déficitaire comparée à celle de la campagne agricole précédente (GoBF 26/01/2021). La circulation des produits agricoles a peu changé sur ces 5 dernières années : les régions productrices du Sud continuent d'exporter leurs excédents vers les bassins de consommation des Cascades, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest, avec des difficultés d'approvisionnement sur les marchés du Sahel et du Plateau-Central (WFP 31/01/2021, Carleton University 08/12/2020). Cependant, les difficultés d'approvisionnement des marchés internes, dues aux mesures de quarantaine et d'arrêt des transports ont entraîné une perturbation des prix des produits agricoles.

La fermeture des frontières et le contrôle accru du transport de fret, ont contribué à la hausse des prix de certaines céréales comme le maïs, et à la limitation de l'importation des denrées (OCHA 31/03/2021). La hausse des prix des produits agricoles s'accom-

pagne d'une augmentation de la demande due aux activités agro-pastorales et à cela s'ajoute l'insécurité de la période de soudure. Entre les mois de mars et août 2020, le prix du mil est passé d'environ 180 à 220 FCFA, surpassant le prix de 2019 à la même période. Le constat est le même pour le maïs blanc et le sorgho. Le prix du maïs blanc a augmenté de 130 à 160 FCFA et celui du sorgho de 140 à 170 FCFA en six mois. Les prix varient entre les régions productrices et consommatrices. Cette situation est marquée par le caractère aigu de la soudure de 2020 pour les ménages dépendant des marchés dans le cadre de leur approvisionnement alimentaire (GoBF/WFP 28/09/2020, FAO 23/06/2020). La récolte et la commercialisation des produits maraîchers ont coïncidé avec les mesures restrictives dues à la COVID-19. La demande en céréales des ménages a baissé après l'arrivée de la pandémie et la baisse de leur pouvoir d'achat. Par conséquent, en juin 2020, l'offre de céréales continue à dépasser la demande de 30 à 50% au-dessus de la moyenne. Les prix maraîcher ont chuté d'environ 30% par rapport à l'année dernière ce qui impacte négativement le revenu des ménages dont les ventes de cultures maraîchères sont leur principale source de revenus (GoBF 25/11/2020, FEWS NET 06/2020).

En août et septembre 2020, sur les marchés, les prix des céréales de base (maïs, mil et sorgho) sont en hausse de 20 à 50% par rapport à l'année 2019 à la même période. Des hausses plus élevées de 50 et 80 % ont été observées sur les marchés de l'Est en lien principalement avec les flux sortant plus importants vers le Niger et les achats locaux faits par les ONGs au profit des personnes déplacées internes (FAO 01/01/2021, FEWS NET 30/10/2020, FEWS NET 08/2020). Les hausses des prix dans la région du Sahel semblent relever de la baisse de la production agricole, l'insécurité et le ralentissement de l'économie liés aux mesures prises dans le cadre de la COVID-19 (REACH 19/02/2021). En novembre 2020, dans certains marchés du Sahel et de l'Est, les récoltes favorisent une baisse des prix des céréales de base (FEWS NET 25/11/2020). La baisse de la demande extérieure, liée à la fermeture des frontières, a fait diminuer le prix d'achat du coton de 10% (FEWS NET 23/12/2020).

En dépit des contrôles de prix effectués par le gouvernement, les comportements spéculatifs des commerçants attribués à la COVID-19 entraînent des hausses de 12 à 16 % pour les céréales en particulier sur le marché de la capitale (FEWS NET 28/01/2021). On note cependant que les prix du mil, du maïs et du sorgho continuaient en janvier 2021 leur baisse commencée en septembre 2020, mais restaient

toutefois au-dessus de la moyenne quinquennale. (FEWS NET 29/01/2021). A partir de janvier 2021, le prix du maïs a augmenté de 4% par rapport au mois précédent et une hausse de 21% par rapport à l'année précédente (WFP 01/02/2021). Les mesures de restrictions limitent encore la reprise complète des exportations et du commerce, notamment du coton et du sésame, et engendre une baisse des prix des cultures et donc une baisse de revenus des agriculteurs. L'offre céréalière au mois de février 2021 est en baisse sur les marchés comparé à l'année 2020. Les prix des denrées de base connaissent des hausses entre 10 et 20% par rapport à l'année passée (FEWS NET 26/02/2021). En avril 2021, une hausse des prix des céréales de 15 à 30% par rapport à 2020 et de 5 à 15% par rapport à la moyenne quinquennale. Dans les régions les plus touchées par l'insécurité, les prix des céréales sont 10 à 20% au-dessus de la moyenne (FEWS NET 30/04/2021).

L'accès à la terre comme facteur fondamental, mis à mal entre difficultés financières et insécurité latente

L'accès aux terres cultivables et aux espaces pastoraux est limité à cause du contexte sécuritaire. En raison de la dégradation du contexte sécuritaire, la Banque Mondiale estime que 15% des terres cultivables pourraient être perdues au cours des 10 prochaines années, ce qui entraînerait une pression accrue sur les ressources des terres déjà occupées par les communautés agropastorales hôtes. L'insécurité a conduit à des déplacements massifs de populations, certains ont dû abandonner leurs terres ou vendre leur cheptel à la hâte afin de s'enfuir, ce qui les place en situation d'insécurité quant à l'accès aux terres dans les zones d'accueil, déjà occupées par les communautés agropastorales locales ou d'autres foyers de déplacés internes (OCHA 31/03/2021, Food Security and Nutrition Working Group 18/03/2021).

La relative accalmie de la situation sécuritaire de juin à septembre 2020, a encouragé quelques retours de personnes déplacées internes à conduire des activités agricoles dans leurs localités d'origine. En revanche, dans certaines zones, notamment au Sahel, les GANI distribuent des terres avec leurs conditions. Les personnes déplacées internes font tout de même le défi de continuer à exploiter les champs à travers leurs déplacements et ce malgré les risques. Toutefois, l'accès aux champs, aux pâturages et aux sites d'orpaillage reste limité. Ces difficultés sont particulièrement marquées dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Par conséquent, les nouvelles récoltes

sont faibles dans ces zones ([FEWS NET](#) 30/10/2020, [INTERMOS/UNHCR](#) 22/10/2020, [INTERMOS/UNHCR](#) 28/09/2020, [UNHCR/MBDHP](#) 25/09/2020, [FEWS NET](#) 28/08/2020).

En janvier et février 2021, pendant la culture maraîchère qui permet aux ménages d'améliorer la qualité de la nourriture consommée et de se procurer des ressources financières, l'accès non sécurisé aux terres empêchant l'accès à suffisamment de nourriture aux cours des 30 derniers jours étaient cités dans les régions du Sahel (86%), du Centre-Nord (78%), de l'Est (56%) et du Nord (59%) ([REACH](#) 07/04/2021, [REACH](#) 07/04/2021, [REACH](#) 07/04/2021). L'insécurité réduit également l'accès aux pâturages, notamment dans les régions du Sahel (-11%), de l'Est (-5%), du Centre-Est (-7%) et du Nord (-2%). Au Sahel, l'insécurité a entraîné une baisse de la production d'ovins, de bovins et de caprins ([FAO](#) 01/01/2021). La problématique d'accès aux terres est particulièrement ressentie durant la période hivernale notamment dans la région Est où 85% de la population dépend de l'agriculture. Une certaine entraide est remarquée en février 2021, où des terres sont louées à des ménages déplacés pour leur permettre de pratiquer l'élevage ou l'agriculture ([INTERMOS/UNHCR](#) 28/02/2021). Toutefois, ces relations ne sont pas homogènes et peuvent se dégrader, surtout lorsque 62 600 déplacés internes annoncent quitter leurs localités dans la recherche d'un accès à la terre plus favorable ([OCHA](#) 31/03/2021). L'insécurité a dérouté les couloirs de transhumance vers des régions plus sûres ce qui crée des conflits intercommunautaires entre les éleveurs et pasteurs nomades en majorité dans la Boucle du Mouhoun, le Centre-Nord et l'Est ([OCHA](#) 31/03/2021, [Reuters](#), [AllAfrica](#) 04/03/2021, [FAO](#) 02/03/2021).

La difficulté d'accès à la terre est le principal défi rencontré par 90% des déplacés internes, principalement dans les régions du Sahel et du Nord. À l'échelle nationale, ce sont 28% des ménages déplacés internes et 17% des ménages hôtes qui indiquent que l'insécurité les empêche de mener correctement leurs travaux agricoles ([OCHA](#) 31/03/2021). Sur un échantillon de 264 ménages interrogés sur le premier trimestre 2021, les principaux problèmes qui touchent à l'accès à la terre, au logement et à la propriété sont les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs pour 43% des ménages, la destruction des cultures ou des animaux pour 31% des ménages, l'accès à la terre pour les femmes et les autres groupes à besoins spécifiques pour 27% des ménages, et l'accaparement des terres pour 22% des ménages ([Cluster Protection Burkina Faso](#) 10/05/2021).

Les tensions intercommunautaires contribuent à limiter l'accès aux terres. C'est notamment le cas entre les agriculteurs et les fermiers qui font face à des tensions accrues liées au partage des ressources disponibles qui s'affaiblissent à cause des changements climatiques. Les communautés nomades sont aussi souvent chassées des terres qu'ils occupent et des points d'eau qu'ils utilisent ([IRC](#) 26/02/2021, [Acaps](#) 25/02/2021, [IOM](#) 23/02/2021, [INTERMOS](#) 16/02/2021, [International Peace Institute](#) 10/02/2021). Dans les régions proches des frontières avec le Mali et le Niger, les conflits armés et les violences réduisent grandement l'accès des communautés aux champs et aux pâturages.

Les activités agricoles et d'élevage sont impactées par l'insécurité ce qui crée des baisses de stocks sur les marchés. En effet, la situation sécuritaire a bien souvent empêché l'accès aux cultures et provoqué la fermeture des marchés de bétail comme rapporté dans les régions de l'Est, du Nord, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun en novembre 2020 ([PUI](#) 29/01/2021, [REACH](#) 27/01/2021, [REACH](#) 27/01/2021, [REACH](#) 27/01/2021, [REACH](#) 25/01/2021, [OCHA](#) 16/12/2020). Les principales activités perturbées dans les régions Centre-Nord, Nord, Est, Sahel, et Boucle du Mouhoun sont l'élevage (52%), l'agriculture pour la vente (47%) et la chasse, pêche et cueillette (29%) à cause de l'insécurité mais aussi du manque de capital pour développer ces activités ou du manque de terres pour cultiver ou pour le bétail et enfin le manque de moyens de transport ([REACH Initiative](#) 19/02/2021). En janvier 2021, les exactions des groupes armés non étatiques poussent les agriculteurs à modifier leurs comportements, notamment en anticipant les pillages et en migrant vers des zones plus sûres. Ces déstockages d'animaux impactent l'offre de bovins ([FEWS NET](#) 28/01/2021). Au 31 janvier 2021, l'élevage est dans le top 5 des besoins les plus urgents pour les ménages déplacés internes ([GoBF](#) 15/02/2021).

Les déplacés internes font face à l'insuffisance des terres cultivables et l'accès aux ressources limitées notamment dans la région du Sahel. Dans le nord du pays, les pâturages accessibles restent insuffisants en raison de l'insécurité, et cela entraîne un surpâturage dans les zones utilisées ([UNHCR/MBDHP](#) 24/09/2020, [FEWS NET](#) 07/2020). Dans la région du Nord, l'accès à la terre et aux pâturages par les déplacés internes est particulièrement difficile dans les zones d'accueil. Des tensions existent entre les populations hôtes et déplacées internes autour de la disponibilité et l'exploitation des surfaces cultivables. En octobre 2020, dans la région des Cascades, la population hôte estime que ses terres sont insuf-

fisantes et ne pourraient en aucun cas être cédées aux personnes déplacées internes qui restent des étrangers ([UNHCR/ICAH International](#) 02/12/2020). Dans certaines localités de la région Est, les personnes déplacées internes obtiennent des petites portions de terres agricoles par l'intermédiaire d'amis ou de parents de la localité lors de leurs premiers déplacements, mais, en novembre 2020, les nouveaux déplacés ont davantage de difficultés à trouver des terres lorsqu'ils arrivent en pleine saison ([INTERSOS](#) 07/01/2021).

L'arrivée de déplacés et troupeaux d'élevages, exercent une pression et des dégradations sur des ressources en eau, terre et pâtures déjà surexploitées. Par ailleurs, des tensions avec les propriétaires terriens naissent aussi quand des populations déplacées usent des terres pour y pratiquer l'orpaillage. Ainsi, 18% des personnes interrogées par le HCR indiquent que le principal motif de tension entre les populations déplacées et hôtes concerne l'accès aux ressources limitées ([UNHCR](#) 15/03/2021). La disponibilité des pâturages s'est améliorée par rapport à l'année précédente, pour les régions du Sud-Ouest, du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est, du Plateau-Central et du Centre. Néanmoins, leur prix a augmenté en raison d'une plus forte demande induite par l'arrivée de personnes déplacées internes.

Par ailleurs, la disponibilité du fourrage est moindre à cause de la pression démographique et des pluies tardives, ne permettant pas aux ressources végétales de se renouveler ([OCHA](#) 31/03/2021). La raréfaction des ressources pousse les populations à des déplacements de transhumance précoce ou de masse à l'intérieur du pays mais aussi vers les pays frontaliers ([IOM](#) 23/02/2021).

Les difficultés d'accès aux terres cultivables affectent les moyens de subsistance des ménages. Pour la majorité des personnes enquêtées par REACH, dans 27 % des localités dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, et du Nord, l'insuffisance d'accès aux terres cultivables est la principale raison expliquant l'accès limité aux moyens de subsistance habituels au cours du mois de mai 2020 ([REACH](#) 30/10/2020). Aux mesures restrictives de la COVID-19 s'ajoutent les difficultés persistantes d'accès aux terres et aux pâturages, liées en grande partie au contexte sécuritaire et à la cherté des parcelles. Les petits agriculteurs et les éleveurs sont particulièrement affectés par le contexte sécuritaire et par la pandémie qui réduit leur accès aux terres et leurs moyens de subsistance ([Global WASH Cluster](#) 10/08/2020, [FAO / WFP](#) 03/02/2020). Les surfaces cultivables et les pâturages des zones d'accueil étant par ailleurs souvent insuffisantes et pauvres,

beaucoup de déplacés ne peuvent reprendre leurs activités et subvenir à leurs besoins notamment dans les régions du Sahel et de l'Est ([REACH](#) 14/01/2021, [GoBF](#) 14/10/2020). Selon une étude du CONASUR réalisée en octobre 2020, sur 67% des déplacés dans les régions Sahel, Centre-Nord, Nord et Est, 91% de PDI qui étaient initialement agriculteurs, 60% sont désormais inactifs ([FEWS NET](#) 30/10/2020). Le manque de ressources financières est une des difficultés majeures pour l'acquisition des terres. À cela s'ajoute le manque de terres cultivables ce qui engendre des problèmes d'accès et est source de conflit entre les communautés (agriculteurs et éleveurs). Le coût des surfaces cultivables limite l'accès aux populations les plus pauvres.

En juillet 2020, les terres cultivables sont mises en location à 20 000 CFA ou 25 000 CFA l'hectare en fonction des localités de la région Est ([INTERSOS/UNHCR](#) 28/09/2020). En août et septembre 2020, dans certaines localités de la région de la Boucle du Mouhoun, un demi-hectare coûte 25 000 FCFA en période hivernale (Juin à Octobre) tandis que la même superficie coûte 30 000 FCFA en période sèche (Novembre à Mai) ([INTERSOS/UNHCR](#) 20/10/2020, [INTERSOS/UNHCR](#) 21/09/2020). En plus de cela, les aides humanitaires aux moyens de subsistance pour accéder à la terre ont considérablement diminué en raison de l'insécurité et des déplacements ([Global WASH Cluster](#) 10/08/2020).

Les petites superficies de terre coûtent cher. Cette situation touche particulièrement les ménages déplacés internes qui ne disposent pas de ressources financières pour accéder aux terrains agricoles. En effet, en octobre 2020, pour une superficie dans la région du Plateau-Central comprise entre 100 à 400 m², le prix varie de 500 à 5000 FCFA le m² ([INTERSOS/UNHCR](#) 26/11/2020). En plus de cela, les producteurs maraîchers accusent des dettes et des impayés auprès des institutions financières à cause de la perte et des méventes de leurs productions maraîchères pluviales et les financements pour les activités agricoles sont très faibles. En effet, les prêts bancaires existants sont à court terme tel que pour le financement des intrants agricoles ce qui limite la production agricole. ([FAO](#) 01/01/2021, [GoBF](#) 25/11/2020, [FEWS NET](#) 30/10/2020). Tout comme pour le prix des logements, le prix foncier des espaces champêtres et des terres à usage agricole a augmenté suite à l'arrivée massive de déplacés dans certaines localités ([UNHCR](#) 07/01/2020). En novembre 2020, le difficile accès financier aux terres agricoles est rapporté dans les régions du Plateau Central et de l'Est ([INTERSOS](#) 07/01/2021, [REACH](#) 27/01/2021). En décembre 2020, dans la région du Plateau Central,

le prix du m² varie de 500 à 9 000 FCFA pour des espaces de 100 à 400m² ([INTEROS 01/02/2021](#)). Dans la région Est, la location d'un hectare de terrain agricole varie entre 20 000 et 30 000 FCFA ([INTEROS 16/02/2021](#)). Dans la région de la Boucle du Mouhoun on observe une inflation du coût d'accès aux terres cultivables notamment dans les zones d'accueil des personnes déplacées internes où le m² coûte entre 500 et 1000 FCFA. Dans certains cas, l'achat ou la cession de terres se fait uniquement par consentement verbal sans aucune base formelle ce qui comporte des risques ([INTEROS 15/02/2021](#)). En effet, avec la pression démographique et les vagues de déplacements il y a de plus en plus de pression foncière notamment dans les régions du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun qui sont aussi les régions qui accueillent le plus de déplacés internes. L'augmentation des prix, couplée au manque de moyens financiers, limite fortement l'accès aux terres agricoles ([INTEROS 02/03/2021](#), [REACH Initiative 19/02/2021](#), [INTEROS 16/02/2021](#)).

Les différentes stratégies d'adaptations recensées au cours de la crise de la COVID-19

La culture de la terre est le principal moyen de subsistance pour la majorité des Burkinabés et des alternatives viables sont difficiles à trouver ([Global WASH Cluster 10/08/2020](#)). Les impacts de la COVID-19 sur les activités et revenus agricoles, les difficultés d'accès à la terre et aux marchés ainsi que les pertes d'emplois dues à l'insécurité peuvent exacerber le recours des ménages à des stratégies d'adaptation négatives. La proportion des ménages ayant adopté des stratégies de stress est de 13,4%, de crise de 9,0% et d'urgence de 0,5% ([UNOCHA 05/06/2020](#)). Les perturbations supplémentaires et les pertes de revenus engendrées par les mesures restrictives liées à la COVID-19 pourraient aggraver la situation de ces ménages et pousser d'autres à recourir à ces mécanismes de survie.

Recherche d'autres moyens de subsistance

Face à l'arrêt ou la perte d'emploi agropastorale, les stratégies d'adaptation comprennent la migration des bras valides pour la recherche d'emploi, les travaux ménagers dans les communautés d'accueil et autre type de revenu ([UNOCHA 05/06/2020](#)). Cependant, les stratégies d'adaptation négatives pour la recherche d'autres moyens de subsistance recensées sont la mendicité ou encore les emprunts à un membre de sa famille ou des amis ([GoBF 25/11/2020](#)). En septembre 2020, les personnes nouvellement déplacées à Djibasso dans la région Boucle du Mou-

houn face à la situation sanitaire, qui travaillaient dans l'agriculture se retrouvent pour la majorité sans activité, certains vivent de commerce, de chasse ou de dons. Dans certains cas on retrouve de la mendicité ([TdH / ACF / ECHO 08/09/2020](#)). En septembre 2020, certains ménages qui ont perdu leurs sources de revenus dans l'élevage face à la situation sécuritaire à Djibo dans la région du Sahel ont recours à des sources de revenus moins stables tel qu'un appui extérieur, l'emprunt ou la mendicité ([Solidarités International 16/10/2020](#)). En décembre 2020, autour des marchés à bétail, la vente du fourrage constitue une source de revenu pour les ménages pauvres ([FEWS NET 23/12/2020](#)). Pour pallier les conséquences de la sécheresse, certains agriculteurs se tournent vers l'activité minière ou la coupe d'arbres. Ces activités peuvent entraîner une érosion durable des sous-sol agricoles et favoriser la désertification des terres, aggravant les impacts de la sécheresse ([Reuters, AllAfrica 15/03/2021](#)).

Partage de terres ou produits agricoles

Dans la région Est, l'accès aux terres pour l'agriculture ou l'élevage est difficile. Les personnes déplacées internes dans des localités comme Yamba, Tibga et Diabo ont eu une petite portion de terre pour la reprise des activités agricoles pour la survie avec les premiers déplacements par l'intermédiaire des amis ou parents de la localité. Mais cette situation a changé avec les déplacés internes qui sont arrivés en pleine saison ([INTEROS/UNHCR 30/10/2020](#), [INTEROS/UNHCR 16/10/2020](#)). Pendant la saison des pluies, des personnes déplacées internes ont eu l'opportunité de mener des activités dans les champs des populations hôtes ([ICAHD 23/04/2021](#)). Concernant les populations déplacées, le partage d'intrants et de bétail au niveau familial et communautaire permet d'atténuer la dégradation de leurs moyens de subsistance. Toutefois, cette stratégie limite la production en raison d'une diminution des terres disponibles et de l'offre en bétail, en raison de l'insécurité ([OCHA 31/03/2021](#)).

Bradage des actifs

En milieu rural, la fermeture des principaux marchés à bétail et la baisse de la demande en avril 2020 ont contraint les éleveurs à vendre leurs animaux à des commerçants locaux qui achètent à bas prix car les principaux acheteurs des pays voisins sont absents ([FEWS NET 04/2020](#)). Sur 1968 agriculteurs enquêtés, près de la moitié rapportent vendre leur produits à des prix inférieurs au mois de juin 2020

([World Bank](#) 12/08/2020). On note que beaucoup d'éleveurs se voient contraints de brader leur cheptel ([GoBF](#) 25/11/2020). En août 2020, certains ménages pauvres ont déjà vendu tout leur bétail pour éviter le pillage par des groupes armés ou en raison de difficultés de gestion des troupeaux dans les zones d'accueil qui manquent d'espace de pâturage adéquat ([FEWS NET](#) 08/2020). 41% des ménages du pays n'avaient pas été en mesure de pratiquer l'agriculture de façon optimale au courant de l'année précédente pour différentes raisons (déplacement, insécurité autour des champs, irrégularité des pluies). Afin de pouvoir continuer à se procurer de la nourriture, 31% des ménages ont dû puiser dans leur épargne, et 30% ont dû vendre plus d'animaux que d'habitude ([REACH](#) 09/04/2021).

Contourner les mesures restrictives

Face à la perte de revenu les acteurs agricoles ont contourné les mesures restrictives. Certains vendeurs maraîchers ont développé des stratégies pour contourner les barrages aux points d'entrées des villes en quarantaines. Les commerçants créent également des points de vente en dehors du marché en réponse à la fermeture des marchés ([GoBF](#) 25/11/2020). L'occupation illégale des terres agricoles et des aires de pâtures est pratiquée par différents acteurs tels que les agriculteurs, les éleveurs nomades et les orpailleurs. Chacun de ces groupes peut entrer en conflit pour l'accès aux ressources naturelles à disponibilité réduite à cause du conflit ([OCHA](#) 31/03/2021, [Reuters](#), [All Africa](#) 04/03/2021, [FAO](#) 02/03/2021).

Réduction des surfaces cultivables

Face à la faible disponibilité de stock alimentaire, l'accès réduit à la terre cultivable, les marchés fermés ou partiellement fonctionnels, la dégradation des filières de production, et la pauvreté de la terre cultivable dans la zone d'accueil, certains agriculteurs et éleveurs ont réduit les espaces et leurs capacités de production pour pallier le manque de nourriture et d'argent chez les personnes dans le besoin ([UNOCHA](#) 05/06/2020). Sur 2013 ménages interrogés du 12 septembre au 21 octobre 2020, 7,2% des agriculteurs ont déclaré qu'en raison de la pandémie, ils étaient obligés de modifier la planification de leurs activités agricoles: 45,9% ont réduit leur surface de plantation, 35,7% ont eu des retards de plantations, 21,5% ont planté des cultures qui mûrissent plus rapidement, 19,8% ont abandonné leur culture, 6,8% ont planté moins de cultures ou de variétés ([World Bank](#) 16/12/2020).

Délocalisation

Pour faire face aux enjeux des conflits et de la sécheresse, les acteurs des secteurs de l'agriculture et de l'élevage ont adopté différentes stratégies. Dans les régions de l'Est et du Sahel touchées par l'insécurité, les commerçants grossistes et commerçants détaillants ont rabattu leurs transports de marchandises vers les chefs-lieux de département et marchés où l'insécurité est moindre, pouvant entraîner une pénurie d'offre dans les localités désertées par ces acteurs ([WFP](#) 31/01/2021).



PRIORIÉTÉS DU SECTEUR AGRICULTURE

Besoins prioritaires

- | | |
|---|--|
| <p>1 Stabilisation des prix des produits agricoles</p> <p>3 Reprise des activités de transhumance transfontalière</p> <p>5 Modernisation des activités agropastorales en vue d'augmenter la production et créer des emplois</p> | <p>2 Sensibilisation de la population rurale sur les textes et lois relatifs à l'accès aux ressources naturelles et sur le foncier</p> <p>4 Zones de pâturage</p> <p>6 Accessibilité des femmes aux services agricoles et aux terres</p> |
|---|--|

Groupes affectés

- 1** Éleveurs et agriculteurs
- 2** Personnes déplacées internes

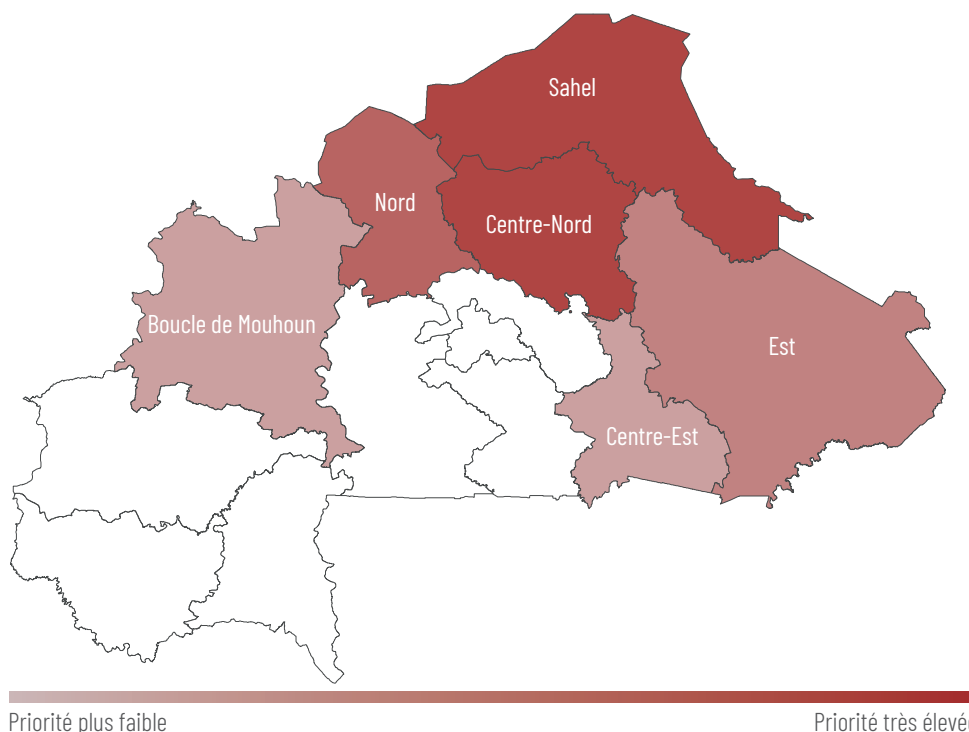
Groupes Vulnérables

- 1** Personnes en situation de handicap
- 2** Personnes âgées

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1** Éleveurs transhumants
- 2** Agriculteurs
- 3** Femmes cheffes de ménage

Zones géographiques prioritaires



EDUCATION



PRIORITÉS DU SECTEUR ÉDUCATION

Besoins prioritaires

-  1 Reouverture des écoles fermées due à de l'insécurité
-  2 Moyens financiers et matériel pour la scolarisation des enfants déplacés et réfugiés
-  3 Assistance à l'obtention des documents civils pour les enfants.
-  4 Ecoles spécialisées pour les enfants en situation de handicap avec un personnel enseignant qualifié
-  5 Suivi psychologique des enfants affectés par l'insécurité
-  6 Rescolarisation des enfants forcés à travailler

Groupes affectés

-  1 Enfants réfugiés
-  2 Enfants déplacés internes

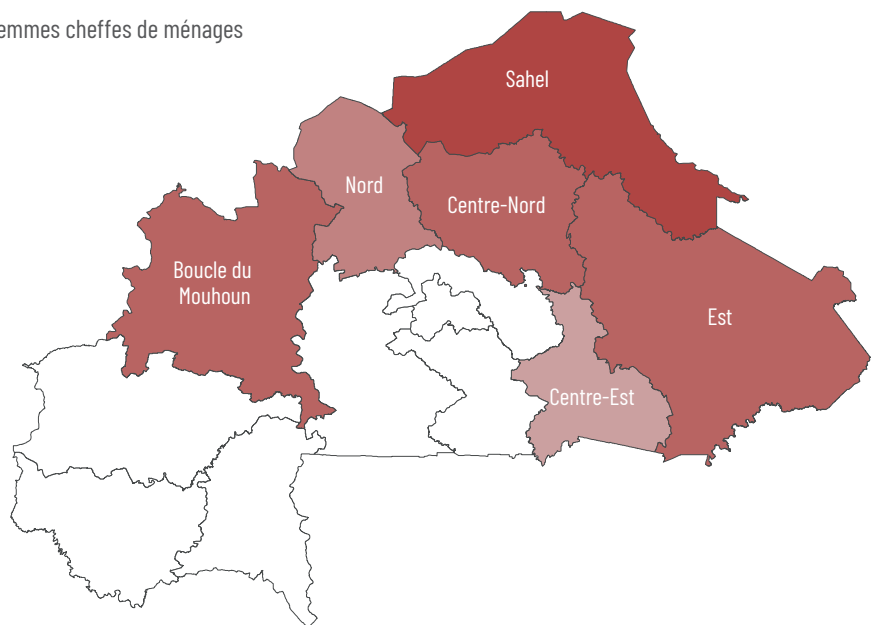
Groupes Vulnérables

-  1 Filles victimes de mariage forcé ou enceintes
-  2 Enfants en situation de handicap

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

-  1 Enfants orphelins
-  2 Femmes cheffes de ménages

Zones géographiques prioritaires



Priorité plus faible

Priorité très élevée

impacts négatifs de l'insécurité et de la COVID-19 sur l'éducation

Au cours des 20 dernières années au Burkina Faso, la volonté politique a permis de réaliser des progrès en matière d'éducation avec cependant des disparités entre les niveaux d'éducation. Ainsi, durant l'année scolaire 2019-2020, le taux brut de scolarisation primaire était de 87% en primaire, de 38% en post-primaire général et de 37% en secondaire. Les taux d'achèvement se sont améliorés dans tous les ordres d'enseignement entre 2002 et 2018, passant de 28% à 63% au primaire, de 12% à 41% au post-primaire et de 4% à 15% au secondaire. Malgré ces améliorations, la qualité de l'éducation n'est pas toujours optimale, comme l'indiquent des données de 2016 avec une forte proportion des élèves de tous les cycles confondus qui n'atteignent pas les niveaux d'acquisition moyens requis dans les disciplines fondamentales telles que le français et les mathématiques. Ces manquements peuvent expliquer le décrochage scolaire observé entre le niveau primaire et secondaire. On peut émettre l'hypothèse que cette tendance au niveau de l'acquisition dans les disciplines fondamentales est amplifiée par les impacts négatifs de l'insécurité et de la COVID-19 sur l'éducation ([Education Cluster](#) 12/05/2021).

Disponibilité – insécurité : écoles fermées, fuite des enseignants, éloignement physique des écoles

Human Rights Watch a enregistré plus de 120 attaques et menaces contre des enseignants, des étudiants et des écoles de 2017 à 2020 dans ce que l'organisation a décrit comme une « guerre contre l'éducation » par des groupes islamistes qui s'opposent au programme laïc et à l'institution gouvernementale du Burkina Faso ([The New Humanitarian](#) 07/07/2020). De plus, depuis 2017, une dizaine de personnels éducatifs ont été tués et une centaine d'écoles ont été incendiées ([Interpeace](#) 28/04/2021, [Education Cluster](#) 12/05/2021, [OCHA](#) 10/05/2021). D'ailleurs, après les raisons financières, l'insécurité est le deuxième obstacle majeur (45%) à la non scolarisation des enfants déplacés et la première cause de fermeture des écoles (79%) ([Education Cluster](#) 12/05/2021).

Avant la fermeture des écoles en réponse à l'épidémie de COVID-19, 2 512 écoles étaient déjà fermées à cause de l'insécurité, privant 350 000 élèves d'accès à l'éducation ([ECHO](#) 20/10/2020, [Reuters](#) 21/10/2020). Ainsi, 59% des enfants d'âge scolaire des ménages déplacés n'étaient pas scolarisés juste avant la fermeture des écoles à cause de la COVID-19 et 36% des

enfants non déplacés ([REACH Initiative](#) 09/04/2021). Les régions les plus touchées par ces fermetures étaient proportionnellement, le Sahel (37%), l'Est (22%) le Centre-Nord (16%), le Nord (14%) et le Boucle du Mouhoun (9%) (Ministère de l'Éducation ([Burkina Faso](#)) 21/09/2020).

À la rentrée scolaire 2020, 2 356 écoles étaient encore fermées à cause de l'insécurité, soit une baisse de 5,6%. Cette baisse peut être expliquée par la baisse des activités des GANI avec la mise en place des mesures de restrictions au printemps 2020. Les régions les plus touchées par la fermeture de ces écoles étaient les mêmes pendant la crise sanitaire ([Ministère de l'Éducation](#) (Burkina Faso) 21/09/2020). La relative baisse de la fermeture des écoles a continué jusqu'en décembre 2020 avec 2 169 fermées, soit une baisse de 14,6% par rapport à mars 2020. La hausse a continué jusqu'à mai 2021 avec 2 244 écoles fermées (soit une légère hausse de 3,5% par rapport à décembre 2020). Cependant, le nombre d'écoles fermées en mai 2021 est toujours inférieur de 11,7% par rapport à mars 2020. Un total de 304 564 élèves et 12 480 enseignants sont impactés par ces fermetures au 25 mai 2021 ([Ministère de l'Éducation](#) (Burkina Faso) 28/05/2021).

L'insécurité cause la fermeture des écoles dans les régions les plus affectées, laissant les enfants déscolarisés ([UNHCR](#), [INTERSOS](#) 24/02/2021, [Action Contre la Faim](#) 26/01/2021, [Action Contre la Faim](#) 22/01/2021, [Action Contre la Faim](#), [WASH Cluster](#), 12/01/2021) ([ICAH](#)D 07/01/2021). Dans la région du Sahel, la fréquentation scolaire est passée d'une moyenne déjà faible de 50-60 % à 25 % au cours des deux dernières années ([AllAfrica](#) 15/02/2021). Pour illustrer ce phénomène, dans la province du Yagha seule la circonscription d'éducation de base (CEB) de Sebba fonctionne depuis janvier 2020. Dans l'Est également, la déscolarisation s'est dégradée à cause de la destruction des infrastructures scolaires dans les provinces de la Tapoa et de la Komondjari ([INTERSOS](#) 16/02/2021, [MBDHP](#) 07/01/2021). Les écoles sont régulièrement incendiées et pillées, en particulier dans ces deux régions ([Human Rights Watch](#) 08/09/2020, [WFP](#) 07/09/2020).

Les conditions sécuritaires ne permettent pas toujours aux enseignants de faire leur travail, en particulier dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Les enseignants qualifiés fuient aussi l'insécurité dans ces régions et certains déclarent avoir reçu des menaces de la part des GANI.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales a

indiqué que 222 professionnels de l'éducation avaient été « victimes d'attaques terroristes » entre janvier et avril 2021 ([Amnesty International](#) 07/04/2021). Ces fuites font partie des raisons du manque d'accès à l'éducation, c'est d'ailleurs la première raison de la non-fonctionnalité des écoles évoquées par les déplacées internes en janvier 2021 (53%) suivi de l'endommagement des écoles (40%) ([Gouvernement du Burkina Faso](#) 15/02/2021, [INTERSOS](#) 02/12/2020). L'enquête de REACH en mars 2021 révèle que la principale raison du non-accès aux services éducatifs à distance de marche est l'absence d'enseignants dans les régions de l'Est (pour 68% des interrogés), du Nord (97%), du Centre-Nord (83%) et du Sahel (81%) ([REACH](#) 18/05/2021, [REACH](#) 07/05/2021, [REACH](#) 01/03/2021, [REACH](#) 01/03/2021).

Accès – finances : accès limité des enfants à l'école par manque de ressources financières suffisantes

Au Burkina Faso, la loi prévoit la gratuité scolaire et une fréquentation obligatoire des élèves, visant à réduire les écarts entre les sexes et augmenter les inscriptions. De plus, les enfants porteurs de handicaps titulaires d'une carte d'invalidité ont droit à l'éducation conformément à la loi n°012-2010/AN du 1er avril 2010 et les frais de scolarité ainsi que les fournitures sont, en théorie, pris en charge par l'État.

La loi exige que les écoles soient équipées de manière adéquate pour accueillir les élèves porteurs de handicaps ([World Bank](#) 28/02/2021). Cependant, en réalité des frais sont nécessaires pour la cotisation aux structures de cogestion de l'école ou pour les fournitures scolaires. Au total, les coûts de scolarisation publique s'étendent à environ 2 000 CFA par an et par enfant en primaire et 20 000 CFA pour le secondaire. De plus, la présence d'écoles privées payantes est forte au Burkina Faso a contribué à soutenir la couverture éducative. Ainsi, les établissements préscolaires publics restent peu nombreux, révélant un délaissement par le gouvernement compensé par le secteur privé ([Education Cluster](#) 12/05/2021). Cette présence des écoles privées qui sont payantes contribue aux difficultés financières rencontrées par les ménages pour accéder à l'éducation, notamment lorsqu'il n'y a pas d'autres alternatives dans le secteur public. L'accès à l'éducation est donc limité par le manque de ressources financières à allouer à l'éducation de certains ménages ([INTERSOS](#) 07/01/2021, [INTERSOS](#) 07/01/2021, [UNHCR](#) 15/03/2021, [International Rescue Committee](#) 26/02/2021, [Action Contre la Faim](#) 26/01/2021, [Action Contre la Faim](#) 22/01/2021, [Solidarités International](#) 08/02/2021).

En décembre 2020, dans la Boucle du Mouhoun, les

raisons économiques sont à 62% les raisons de la déscolarisation, soit le premier facteur cité ([Terre des hommes](#) 03/02/2021). De plus, en janvier 2021, le paiement des frais scolaires sont cités par 31% des déplacés internes comme besoins majeurs pour la scolarisation des enfants ([Gouvernement du Burkina Faso](#) 15/02/2021). Au total, 75% des enfants interrogés par UNICEF ont déclaré la pauvreté comme le premier obstacle à l'accès à l'école et plus de 60% des filles et garçons ont cité les contraintes financières comme raison de la non-scolarisation et de la déscolarisation.

Les barrières financières à l'éducation concernent en grande partie les enfants dans les milieux ruraux où les cultivateurs ont des revenus dépendant de leur récolte. Ainsi, les enfants nés dans les campagnes (surtout les filles) et dont les parents sont cultivateurs sont moins scolarisés.

Les enfants de familles déplacées sont aussi plus à risque de ne pas pouvoir payer les frais de scolarité à cause des difficultés rencontrées par ces ménages à trouver des moyens de subsistance dans les zones d'accueil ([Education Cluster](#) 12/05/2021, [Action Contre la Faim](#) 29/04/2021, [ICAHD](#) 23/04/2021, [INTERSOS](#) 24/03/2021, [OCHA](#) 31/03/2021, [Action Contre la Faim](#) 17/03/2021, [Solidarités International](#) 15/03/2021, [INTERSOS](#) 28/02/2021, [Action Contre la Faim](#) 18/02/2021).

Au-delà des besoins financiers nécessaires pour accéder à l'école, les parents envoient leurs enfants travailler au détriment de l'école. Les filles sont plus exposées aux travaux domestiques et les garçons aux travaux rémunérés. De plus, le mariage précoce et forcé afin d'en tirer des dividendes socio-économiques reste une pratique culturelle courante dans certaines régions du pays, elle aussi au détriment de la scolarisation des jeunes filles ([Education Cluster](#) 12/05/2021).

Si le manque de moyen financier est un facteur rapporté tout au long de l'année, l'impact économique de la COVID-19 sur le pouvoir d'achat des ménages a certainement accentué cette barrière financière à la scolarisation.

Disponibilité/qualité – déplacement : interruption de l'apprentissage, surpeuplement dans les écoles et stigmatisation

L'accès à l'éducation est limité par les déplacements qui interrompent l'apprentissage des enfants alors que près de 60% des déplacés internes sont des en-

fants, avec notamment une forte concentration dans les régions du Centre-Nord, du Sahel, du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. On dénombre ainsi environ 344 000 élèves déplacés internes en âge scolaire en juin 2020 ([Gouvernement du Burkina Faso](#) 20/05/2021, [Solidarités International](#) 08/02/2021, [Action Contre la Faim](#) 26/01/2021, [Action Contre la Faim](#) 22/01/2021, [Action Contre la Faim](#) 12/01/2021). En juin 2020, 48% (166 498) de l'ensemble des enfants déplacés internes en dehors de l'école étaient présents dans le Centre-Nord, suivi de la région du Sahel qui concentre 39% (133 328) de l'ensemble des enfants déplacés internes déscolarisés. Le nombre de déplacés internes ayant augmenté de 32% entre juin 2020 et mai 2021, le nombre d'enfants déplacés internes en âge scolaire en dehors des écoles est probablement plus important ([Gouvernement du Burkina Faso](#) 12/06/2020).

Au niveau de la scolarisation des déplacés internes, on note que la province de la Tapoa (Est) arrive en première position avec près de 30 000 élèves, suivie par les provinces de Yatenga (Nord), Gourma (Est), Sourou (Boucle du Mouhoun) et Soum (Sahel) avec 5000 élèves chacune. En termes relatifs, la province de Soum est celle qui est la plus impactée par l'accueil d'élèves additionnels avec en moyenne 190 élèves supplémentaires par école ouverte (la province compte actuellement 377 écoles fermées) ([World Bank](#) 26/04/2021, [Gouvernement du Burkina Faso](#) 23/04/2021). Au 5 décembre 2020, on dénombre 3 127 écoles hôtes, soit 18 495 salles de classes qui ont accueilli 102 218 élèves déplacés internes (EDI) en leur sein. Ces élèves sont répartis par ordre d'enseignement de la manière suivante : Préscolaire : 109 ; Primaire : 83 463 ; Post-primaire et secondaire : 18 646 ([Ministère de l'Éducation](#) (Burkina Faso) 05/12/2020). Le Sahel est la région qui accueille le plus de réfugiés en âge d'aller à l'école. Dans le camp de Goudebo, moins d'un enfant sur quatre est inscrit à l'école et une grande partie de ces enfants n'est pas allée à l'école depuis des années ([Education Cluster](#) 12/05/2021).

Une fois déplacés, les enfants n'ont pas toujours l'opportunité ni les ressources de reprendre leur apprentissage ([ICAHD](#) 02/12/2020, [Solidarités International](#) 19/11/2020, [Solidarités International](#) 16/10/2020, ([DRC](#) 15/10/2020, [UNHCR](#) 06/10/2020, [Terre des hommes](#) 08/09/2020). En effet, les écoles publiques dans les zones d'accueil n'ont pas toujours la capacité d'absorber le nombre de nouveaux élèves déplacés ([Education Cluster](#) 20/05/2021, [UNHCR](#) 10/05/2021, [OCHA](#) 10/05/2021). Face à ce manque de capacité d'accueil, des parents se tournent vers des

établissements scolaires privés payants. Ils accueillent pour la plupart des élèves déplacés internes alors qu'aucun partenariat n'existe entre eux et l'État. Le manque de moyens financiers ne permet pas toujours d'accéder à ces écoles privées, laissant certains enfants déscolarisés ([Sidwaya](#) 06/12/2020). Ainsi, en janvier 2021, la disponibilité des salles de classe est citée par 54% des déplacés internes comme besoin majeurs pour la scolarisation des enfants ([Gouvernement du Burkina Faso](#) 15/02/2021). De plus, les enfants déplacés font face à des difficultés d'intégration à cause de la stigmatisation liée à leur statut de PDI ([INTERSOS](#) 07/01/2021).

Le ratio élèves/enseignant national moyen est de 70 élèves pour un enseignant. Cependant, des disparités existent entre les régions. Par exemple, dans le Sahel, le ratio est de 37 élèves pour un enseignant et de 58 élèves pour un enseignant dans le Centre-Nord. Ce ratio relativement faible au Sahel comparé à la moyenne nationale peut s'expliquer par la faible scolarisation à cause de la crise sécuritaire alors que le ratio élevé dans la région du Centre-Nord peut s'expliquer par la fermeture de plusieurs établissements scolaires couplé à l'accueil d'élèves déplacés internes, en particulier à Kongoussi et Kaya ([Education Cluster](#) 12/05/2021).

Fermeture des écoles et enseignement en distanciel : aggravation des problèmes de protection et impact sur la santé mentale des enfants et enseignants

En réponse à l'arrivée de la COVID-19 au Burkina Faso en mars 2020, le gouvernement a fermé les écoles qui ont mis en place un enseignement à distance. Cette fermeture des écoles a renforcé les problèmes de protection comme les violences domestiques envers les enfants, les mariages précoces et forcés (en particulier chez les filles) avec de nombreuses conséquences sur la santé mentale et physique des enfants comme les grossesses non désirées, le travail d'enfants mais aussi le recrutement et l'utilisation des enfants par des groupes armés non identifiés (GANI) ([World Bank](#) 28/02/2021, [Education Cluster](#) 16/07/2020, ([The New Humanitarian](#) 07/07/2020, [OCHA](#) 05/06/2020). Ainsi en août 2020, dans la région du Sahel, les mariages précoces des filles et de certains garçons déscolarisés étaient rapportés, en particulier dans la province du Yagha. Ces différentes problématiques sont développées plus en détails dans la partie protection. Cette situation d'enseignement en distanciel dans un contexte de pandémie a aussi un facteur de baisse de motivation et d'accroissement de stress chez les enseignants mais aussi chez les enfants. D'autres conséquences sur certains

enfants sont l'isolement et le développement d'une méfiance et d'une peur des autres ([Education Cluster](#) 16/07/2020).

Des problématiques de protection liées à l'éducation qui continuent après la rentrée scolaire du 1er octobre 2020

Ces problématiques de protection liées à l'éducation existaient déjà préalablement à la crise sanitaire mais celle-ci les a amplifiées. Ils ont ainsi continué après la réouverture des écoles le 1er octobre 2020.

Quand le travail d'enfants n'est pas la cause de la déscolarisation, cette dernière vient augmenter les risques de travail d'enfants. La mendicité et le travail des enfants sont constatés dans plusieurs secteurs surtout dans le secteur minier et de l'élevage, ou comme aides ménagères, garde bébés, marchands ambulants comme rapporté dans le Nord, l'Est, le Sahel et le Plateau Central et les Cascades en novembre, décembre et janvier 2020 ([ICAHD INTERNATIONAL](#) 15/04/2021, [INTER-SOS](#) 28/02/2021, [INTER-SOS](#) 28/02/2021, [ICAHD INTERNATIONAL](#) 28/02/2021, [INTER-SOS](#) 24/02/2021, [INTER-SOS](#) 16/02/2021, [MB-DHP](#) 15/02/2021). Les filles sont particulièrement à risque d'exploitation économique et donc de déscolarisation ([INTER-SOS](#) 01/02/2021), comme rapporté dans l'Est, où la commune de Tibga est réputée être une zone où le rapt et la déscolarisation de jeunes filles se rencontrent régulièrement ([INTER-SOS](#) 31/10/2020). En effet, les garçons étant considérés comme responsables des revenus futurs de la famille, ils sont envoyés à l'école en priorité pour avoir des meilleures chances d'obtenir un emploi rémunéré alors qu'il est considéré comme inutile pour les filles d'aller à l'école, car elles sont systématiquement confinées aux travaux domestiques ([HI](#) 26/01/2021). De plus, la fermeture des écoles dans les régions affectées par l'insécurité devient un autre facteur aggravant contribuant au recrutement des enfants et l'utilisation par des groupes armés ([Inter Press Service](#), 22/01/2021).

Enfin, les filles en dehors de l'école sont plus à risque d'être exposées aux mariages précoces et forcés et à des grossesses non désirées et de ne jamais retourner à l'école par la suite ([Inter Press Service](#), 22/01/2021, [Education Cannot Wait \(ECW\)](#) 14/01/2021, [INTER-SOS](#), 01/02/2021).

Conséquences sur la santé mentale et physique de nombreux enfants de l'insécurité dans le système éducatif

Les impacts de l'insécurité sur le système éducatif burkinabé ont des conséquences sur la santé mentale et physique de nombreux enfants. Les attaques contre les écoles et la multiplication des victimes liées aux engins explosifs improvisés créent des chocs violents difficiles à surmonter. Les enfants sont psychologiquement affectés par l'insécurité ambiante, les bouleversements de leur environnement de vie, la déscolarisation, les pertes et séparations familiales. Certains enfants sont traumatisés par les événements violents dont ils ont été victimes ou été témoins (attaque, assassinat, destruction de biens) et développent des affections marquées par l'anxiété, la peur, des conduites inadaptées telles que le retrait social, l'agressivité, ainsi que des troubles du développement et de l'apprentissage ([Cluster Protection Burkina Faso](#), 19/04/2021).

Violence par les enfants et les enseignants dans le milieu scolaire

La violence entre et envers les élèves dans le milieu scolaire ne fait pas exception au Burkina Faso. Les violences les plus répandues sont les violences verbales par d'autres enfants scolarisés qui concernent 91% des garçons contre 92% des filles et les violences physiques qui touchent 83% des garçons et 85% des filles interrogées dans l'étude d'UNICEF. S'ensuivent les accidents liés à l'environnement d'apprentissage, les violences verbales par les enseignants et les violences physiques par les enseignants. Au total, 83% des garçons et 85% des filles sont exposés aux violences physiques et psychologiques de la part d'autres enfants. Les violences envers les enfants dans le milieu scolaire prédisposent les victimes à l'abandon scolaire ([Education Cluster](#) 12/05/2021).

Stress chez les enfants

La déscolarisation peut être une source de stress chez les enfants comme rapporté au mois de décembre dans les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun par 26% des individus interrogés (échantillonnage : 791 ménages) ([Terre des hommes](#) 03/02/2021, [UNHCR](#) 31/10/2020).

VBG dans les écoles

La non-séparation entre les filles et les garçons des latrines pour les élèves dans les écoles est un facteur aggravant les violences basées sur le genre et plus particulièrement les violences sexuelles ([Education Cluster 12/05/2021](#)). Ce manque d'équipement adéquat peut limiter l'assiduité des filles aux cours surtout en période de menstrues et à terme contribuer à la déscolarisation des filles ([Education Cluster 12/05/2021](#)).

Fermeture des écoles et mise en place des cours en distanciel tardive : inégalités d'accès pour les enfants en zones rurales et déplacés.

Le 16 mars 2020, plus de 20 000 écoles ont été fermées en prévention contre la propagation de la COVID-19 dans le pays laissant 5 130 730 enfants sans accès à l'école ([Education Cluster 31/08/2020](#)). Les établissements scolaires ne rouvriront qu'à la rentrée scolaire 2020-2021 le 1er octobre 2020. Pendant cette fermeture des écoles, le gouvernement a mis en place et diffusé des cours en ligne à la télévision et à la radio. Une plateforme digitale gratuite a aussi été mise en place pour les élèves et les enseignants, comprenant des cours en ligne et des contenus radiophoniques ([The New Humanitarian 07/07/2020](#), [Ouestaf 04/01/2021](#)). Ces modalités répondent au plan adopté par le gouvernement en avril qui détermine un budget de 15 millions de dollars ([UN News 03/10/2020](#)) en réponse à l'incapacité de fournir des opportunités d'apprentissage immédiates en matière d'éducation à distance entre mars et mai 2020 ([OCHA 30/06/2020](#)).

Le manque de préparation pour faire face à un choc de tout type s'est traduit par des difficultés à mettre en place une continuité des enseignements à distance de la part des enseignants créant des difficultés pour le suivi des du travail des élèves à la maison, notamment auprès des élèves en difficulté. Par exemple, peu d'enseignants étaient formés aux TICE, alors que les cours en distanciel demandent une bonne maîtrise de ces outils ([Education Cluster 12/05/2021](#)). Par la suite, le gouvernement a également engagé des discussions avec des entreprises privées fournissant des solutions numériques pour assurer la continuité de l'éducation dans les zones touchées par l'insécurité ([World Bank 26/04/2021](#)).

La mise en place de cet enseignement à distance n'a pas facilité l'accès à l'éducation de tous les enfants. En effet, les enseignements à distance ne sont pas accessibles à tous à cause du manque d'accès de

certains ménages à l'électricité, internet et aux équipements de télécommunication, en particulier pour les enfants dans les zones rurales isolées, les enfants dans des ménages précaires et les enfants déplacés internes et réfugiés ([UNHCR 15/03/2021](#), [UNHCR 30/06/2020](#), [ACAPS 06/11/2020](#), [Humanitarian Response 01/05/2020](#), [OCHA 01/05/2020](#)). Par exemple, en juin et juillet 2020, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication est plus prononcée chez les élèves vivant dans la capitale de Ouagadougou et les enfants vivant dans des ménages non pauvres ([World Bank 12/08/2020](#)).

Les modalités d'enseignement à distance ne sont aussi pas adaptées aux besoins des enfants vivant avec des handicaps, ce qui les exclut de ces dispositifs et entrave leur apprentissage ([Education Cluster 12/05/2021](#), [UNICEF 19/08/2020](#)). Ainsi, malgré les efforts faits pour offrir aux élèves non scolarisés des possibilités d'apprentissage à distance, seuls 118 000 soit 2,36 % des enfants concernés avaient bénéficié de ces initiatives en juin d'après le Cluster Education ([Education Cluster 18/06/2020](#)).

Malgré la mise en place de l'enseignement à distance, en juin, juillet, et août 2020, seul un élève sur quatre est resté en contact avec son enseignant et la participation aux activités éducatives a baissé au fil du temps. En effet, quand en fin juillet et août 2020, environ un élève sur quatre (21,5%) ne s'est livré à aucune activité éducatrice. Ce taux est en nette augmentation par rapport à juin et début juillet 2020 (12,4%). Cette baisse des activités éducatives corréle avec une baisse de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication est observée chez les élèves sur cette même période ([World Bank 12/08/2020](#), [World Bank 06/10/2020](#)).

L'enseignement à distance a accentué les perturbations d'un calendrier scolaire déjà fragilisé par l'insécurité, aggravant ainsi l'insuffisance du temps d'enseignement et a eu des répercussions sur la qualité des apprentissages et la consolidation des acquis scolaires des enfants ([Education Cluster 12/05/2021](#), [Education Cluster 31/08/2020](#), [Education Cluster 19/08/2020](#)).

Réouverture des écoles pendant la période des examens

Le 1er juin 2020 les écoles ont rouvert partiellement pour accueillir les examens tels que le CEP (Certificat d'Études Primaires), le BEPC (Brevet d'Études du Premier Cycle du second degré), le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) et le BEP (Brevet d'Études

Professionnelles. Ainsi, 779 542 élèves, dont 306 774 en zones de forte insécurité, ont participé aux examens nationaux qui ont eu lieu du 14 au 28 juillet 2020 (OCHA 24/06/2020, UNICEF 27/07/2020). Cette réouverture partielle des écoles en pleine épidémie a

demandé des efforts de la part des acteurs du monde éducatif. Ces efforts ont payé avec une hausse des résultats par rapport à la session 2019 (Iefaso 06/01/2021).

Arbre à problème du secteur de l'Education

Impact de la COVID-19 sur le secteur de l'Education

BIEN-ETRE PHYSIQUE ET MENTAL

- Elèves et personnel éducatif victimes majoritaires des GANI
- Latrines mixtes facteurs d'aggravation des VBG dans les écoles.
- Fréquences élevées des violences verbales

STRATEGIE



Cours de rattrapage et accélérés initiés

IMPACT SUR MODE DE VIE



Manque d'infrastructures (électricité) et d'accès à la radio, TV et Internet

Manque d'écoles ouvertes

Montée et persistance de l'insécurité

IMPACT



Impact sur les Personnes

- Les enfants sans accès à la radio, la TV et Internet privés d'éducation à distance

Impact sur les services

- Difficultés à assurer la continuité des services à l'éducation dans l'immédiat dans les localités sous insécurité

MESURES DE PREVENTION D'ENDIGUEMENT



Mesures de confinement et restriction de mouvements

Fermeture des frontières

COVID-19

CONTEXTE



Insécurité et déplacement massifs

Tension entre personnes déplacées et communautés hôtes

Normes sociales sexistes et prévalences des VBG antérieures à la COVID

Eau, Hygiène, Assainissement (EHA)



PRIORITÉS DU SECTEUR WASH

Besoins prioritaires

- 1 Sensibilisation de la population sur la gestion des déchets et sur la défécation à l'air libre
- 3 Accès à l'eau potable ainsi qu'aux services d'hygiène et d'assainissement de base
- 5 Séparation des latrines selon le genre

- 2 Dialogue intercommunautaire pour faciliter l'accès à l'eau
- 4 Dispositif d'éclairage pour accéder aux latrines la nuit
- 6 Sensibilisation sur la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM)

Groupes affectés

- 1 Communautés hôtes
- 2 Personnes déplacées internes

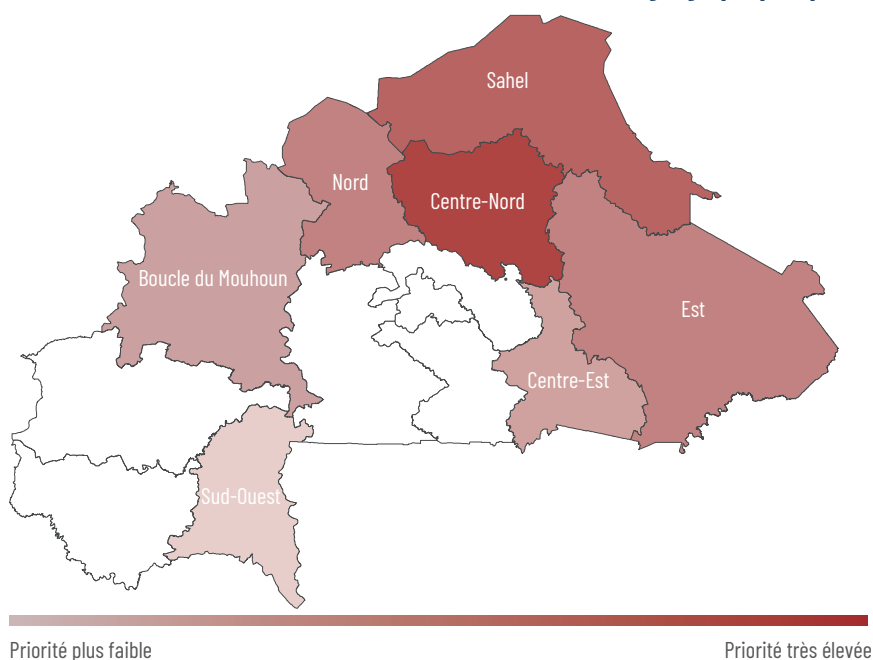
Groupes Vulnérables

- 1 Personnes âgées
- 2 Enfants
- 3 Personnes en situation de handicap
- 4 Femmes

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1 Personnes âgées
- 2 Femmes enceintes ou allaitantes
- 3 Personnes en situation de handicap

Zones géographiques prioritaires



Une couverture en service d'Eau Hygiène et Assainissement limitée qui exacerbe les risques de diffusion de la COVID-19

Avant la pandémie, une couverture en EHA limitée

Au Burkina Faso, les infrastructures en eau, hygiène et assainissement sont inadéquates ou insuffisantes, une situation qui a empiré avec la pandémie de COVID-19. Beaucoup de localités manquent d'infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement satisfaisantes, en particulier dans les zones rurales ([OCHA 21/08/2020](#)). Dans les centres urbains, on compte en moyenne 1 point d'eau pour 1 200 personnes, ce qui représente trois fois la norme nationale de 300 personnes maximum par point d'eau. De manière générale, le nombre de points d'eau pour 100 000 habitants augmente très faiblement dans le pays, étant passé de 308 en 2014 à 316 en 2018. ([Solidariétés International 12/04/2021](#), [INSID 18/02/2021](#)). Le taux de couverture en assainissement est de moins de 40%, et très peu d'infrastructures d'assainissement respectent les normes nationales. ([UNOCHA 05/06/2020](#)).

Si l'utilisation d'eau de surface diminue depuis le début des années 2000 avec la construction de nouvelles infrastructures en eau, l'augmentation des populations déplacées et la dégradation des services a entraîné une augmentation des difficultés en accès à l'eau depuis 2018. L'utilisation d'eau non améliorée a drastiquement diminué mais elle n'a pas pour autant disparu dans le pays ([REACH Initiative 25/01/2021](#)). En 2019, selon les données INO, 75% des personnes avaient un accès à de l'eau potable dans le pays, avec des disparités entre les régions et entre les milieux ruraux (68%) et urbains (93%) ([GoBF 03/2020](#)).

Le taux d'accès à l'eau potable est descendu à 70 % en 2020, et reste inégal en fonction des régions. Ainsi, les régions du Centre (90%), du Centre-Sud (87%), et du Plateau-central (86%) avaient un taux d'accès supérieur à la moyenne nationale (70%) tandis que les régions de l'Est (55%), du Sahel (57%) et des Hauts-bassins (59%) avaient un taux d'accès en dessous de la moyenne nationale ([WASH Cluster 01/06/2021](#)). L'accès difficile aux infrastructures en eau est de plus renforcé par les distances à parcourir, le temps d'attente lors de la collecte, et le manque de ressource pour acheter de l'eau. L'insécurité est

également une barrière pour atteindre les points d'eau, notamment dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun ([REACH 01/12/2020](#), [REACH 01/12/2020](#)). Dans les cinq régions les plus affectées par la crise, 41 communes sur 159 (soit environ 25%) voient la moitié de leur population sans accès à des sources d'eau améliorées ([UNOCHA 05/06/2020](#)). Cela crée des déficits d'eau de moins de 20L d'eau par jour et par personnes, les recommandations minimales de l'OMS.

La majorité des personnes déplacées internes et de nombreuses personnes non déplacées disent ne pas avoir assez accès aux services en eau, hygiène et assainissement pour appliquer les mesures d'hygiène préventives à la COVID-19 en particulier dans les zones congestionnées. En mai 2020, la totalité des 2,9 millions de personnes dans le besoin avaient un faible accès à l'eau et à l'assainissement ([OCHA 03/09/2020](#)). Environ les trois-quarts de la population dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord n'avaient pas accès à suffisamment d'eau et à des latrines et seules 12% des localités évaluées en juin 2020 par REACH avaient accès à des dispositifs de lavage de mains ([REACH 30/10/2020](#)).

En août 2020, en raison de la faiblesse des infrastructures sanitaires et de l'insuffisance des systèmes d'adductions d'eau, la proportion de ménages ayant des besoins multisectoriels en eau, hygiène et assainissement s'élevait à 82%, et ce taux a atteint les 90% chez les ménages déplacés internes ([REACH 09/04/2021](#), [REACH/UNHCR 04/04/2021](#)). À l'échelle régionale, 63% des provinces évaluées par REACH en novembre 2020 dans les régions du Nord, du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est, avaient accès à des quantités suffisantes d'eau. Un chiffre qui montre de grandes disparités locales, notamment dans les régions du Sahel et de l'Est (province de la Komondjari et de la Yagha) où plus de 60% des localités évaluées n'avaient pas accès à l'eau en quantité suffisante ([REACH 07/04/2021](#), [REACH 07/04/2021](#), [REACH 07/04/2021](#), [REACH 07/04/2021](#), [REACH 24/03/2021](#), [REACH/UNHCR 23/03/2021](#)). En mai 2021, dans la région du Centre-Nord, moins de 50% des déplacés internes avaient accès à un point d'eau salubre ([API-JCN 27/05/2021](#)).

Distance, disponibilité, qualité et usage des installations EHA à l'origine de phénomènes endémiques et d'un risque de diffusion de la COVID-19

Le manque quantitatif d'infrastructures d'eau, d'hy-

giène et d'assainissement cause un accès inéquitable et insécurisé aux personnes dans le besoin à une source d'eau améliorée ou à des infrastructures d'assainissement hygiéniques. Ce déficit structurel de la couverture des services en eau et assainissement est aggravé par la crise de la COVID-19. L'éloignement et la non-accessibilité des points d'eaux complique l'accès à l'eau et les personnes qui ont la corvée d'eau (souvent les femmes et les enfants) parcourent de longues distances avec des risques de violences basées sur le genre. Les vagues de déplacement provoquent une surpression sur les ouvrages existants.

La pauvreté et le faible pouvoir d'achat des populations vulnérables les contraignent à utiliser des sources d'eau non améliorées, malgré les risques induits pour la santé, car elles sont gratuites. Les conditions précaires d'assainissement tels que l'insuffisance de latrines, et l'accès limité aux produits d'hygiène sont également un facteur aggravant pour les risques épidémiques ([UNOCHA 05/06/2020](#)). La dégradation globale de l'accès aux services eau, hygiène et assainissement contribue directement aux maladies et à la mortalité. Les taux de mortalité attribués aux services d'eau, hygiène et assainissement (pour 100 000 habitants) sont très élevés au Burkina Faso (49,6/100 000), respectivement quatre fois au-dessus de la moyenne mondiale ([UNICEF 01/10/2020](#)). À cela s'ajoute un environnement insalubre marqué par une mauvaise gestion des déchets solides qui permet une prolifération de vecteurs à l'origine de transmission de maladies telles que le paludisme ou l'onchocercose.

La période de la saison des pluies est marquée par une prévalence de morbidités infantiles (diarrhée, typhoïde, choléra), de maladies infectieuses (infections respiratoires aiguës), du paludisme et de la rougeole. On recense des cas d'hépatite E et d'ictère chez les personnes déplacées internes qui vivent dans des conditions de vie difficiles de surpopulation avec un accès limité à l'eau potable, et un assainissement et une hygiène médiocres. Il faut noter que l'eau des sources améliorées est souvent de mauvaise qualité et entraîne des maladies hydriques. En mai 2021, les taux de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans sont de 6% au Sahel, 6% au Centre Nord et 23% à l'Est.

L'accès à l'EHA et la pressurisation des points d'eau à l'origine de stratégies d'adaptation négatives

Sur les années 2020-2021, l'accès aux structures EHA reste un défi qui limite la capacité à appliquer les

gestes barrières. Au cours de la période s'étalant de mars 2020 à mai 2021, les principaux problèmes que rencontrent les populations sont les difficultés d'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement notamment à cause des infrastructures manquantes ou détériorées qui forcent les populations à chercher des services éloignés ajoutant une charge supplémentaire journalière. À cela s'ajoute les difficultés financières et les pratiques culturelles qui entravent l'accès aux produits d'hygiène, à l'eau et aux services d'assainissement adéquats tout en impliquant des risques sanitaires. Il faut aussi noter les problèmes liés à l'insécurité et la pressurisation des services en eau, hygiène et assainissement, la pollution des ressources naturelles et la diminution de la réponse humanitaire face à la fermeture des frontières.

L'impact de la COVID-19 sur les finances des ménages a des répercussions sur leur capacité à avoir accès financièrement à l'eau et aux autres produits et services d'eau, d'hygiène et d'assainissement ([REACH Initiative 25/01/2021](#)). On observe ainsi une hausse de 40% des dépenses sociales des ménages (savon, bouilloire, eau, médicaments, etc.), en avril 2020 les dépenses mensuelles s'élèvent à 8 500 XOF comparé au mois de décembre 2019 où les ménages dépensaient 5 200 XOF par mois ([FAO 23/06/2020](#)). Par conséquent, les populations les plus pauvres peinent à appliquer les gestes barrières à la COVID-19 tel que le lavage des mains car elles ne disposent pas de produits d'hygiène.

Approvisionnement restreint en produits d'hygiène et difficultés financières

Durant la période de mars 2020 à mai 2021, le manque de ressources financières, aggravé par la crise sécuritaire et la pandémie, constitue une difficulté chez les personnes déplacées et hôtes vulnérables pour accéder aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement. À cela s'ajoute un approvisionnement restreint aux produits d'hygiène pour effectuer les recommandations hygiéniques. L'enquête MSNA de REACH d'août 2020 montre que 30% des personnes déplacées internes et communautés hôtes n'ont pas accès au savon ([UNOCHA 10/05/2021](#)).

En octobre, dans les régions de l'Est et le Nord, il manque du matériel de lave-main pour les populations hôtes (MSF 19/10/2020). 49% des localités dans les régions du Nord, du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est évaluées par REACH en novembre 2020 n'utilisaient pas de savon pour se laver les mains, principalement car elles rencontraient des difficultés pour s'en procurer ce qui vient s'ajouter aux facteurs de risque pour le développement des maladies hy-

driques. Cette difficulté s'exprime par le prix prohibitif du savon, pour plus de 90% des localités évaluées ([REACH 24/03/2021](#)). Dans la Boucle du Mouhoun la boule de savon traditionnelle est à 250 - 300 FCFA ([Première Urgence Internationale 29/01/2021](#)). Par conséquent, dans l'Est, le Nord et le Sahel, le lavage de mains se fait en grande partie avec seulement de l'eau par manque de moyens financiers ([REACH Initiative 27/01/2021](#), [REACH Initiative 27/01/2021](#), [REACH Initiative 27/01/2021](#), [REACH Initiative 27/01/2021](#), [REACH Initiative 27/01/2021](#), [REACH Initiative 27/01/2021](#)). On trouve une grande disparité entre les régions dans l'accès au savon au début de l'année 2021, puisque dans 70% des localités du Centre-Nord, la population utilise du savon contre 22% des localités de la région de l'Est ([ACF/Solidarités Internationales/HI/DRC 13/04/2021](#), [REACH 07/04/2021](#), [REACH 07/04/2021](#)). En effet, les régions Centre-Nord, Est, et Sahel ont vu une amélioration à partir de l'annonce de la pandémie jusqu'à début 2021 dans la disponibilité de savon. En revanche, en mars 2021 les populations et particulièrement celles déplacées ont connu une augmentation des difficultés à se procurer du savon notamment dans les régions Est pour 70% des localités, Centre-Est pour 66% des localités et dans la Boucle du Mouhoun ([REACH 18/05/2021](#), [REACH 01/03/2021](#)).

Le manque de moyens financiers des ménages entrave également leur accès à l'eau potable, qui s'ajoute à l'insécurité et les longues distances à parcourir pour atteindre une source d'eau. Selon une enquête à Zimtanga dans la région Centre-Nord, le prix de l'eau aux bornes fontaines est de 10 FCFA le bidon de 20L, tandis qu'aux pompes à motricité humaine, une contribution ponctuelle est nécessaire pour les réparations des forages ([Action Contre la Faim 08/12/2020](#)).

Gratuité de l'eau

Suite aux mesures sociales prises par le gouvernement pour rendre les tarifs de l'eau accessibles à la population, une baisse des prix de 18% (alimentation en eau et services divers liés au logement) a été marquée en trois mois à partir de mars 2020 pour atteindre un pic bas en mai 2020 ([INSd 05/2020](#), [INSd 04/2020](#)). Il y a eu ensuite une hausse des prix de l'alimentation en eau et des services divers liés au logement de 14 % de juin à août 2020 suite à la fin des mesures gouvernementales sur le rabatement tarifaire de l'eau courante. De septembre jusqu'à juin 2021, les prix de l'eau sont restés stables mais on note tout de même une baisse de 6% sur l'année pré-COVID-19 ([INSd 06/2021](#), [INSd 10/2020](#), [INSd](#)

08/2020). Bien que l'accès à l'eau pour combler les besoins des ménages a été grandement amélioré et le temps aux points d'eau a légèrement diminué dans les régions du Sahel, Est, Centre-Nord et Nord en raison de la gratuité de l'eau suite aux mesures gouvernementales on remarque une diminution de l'accès et une augmentation du temps pour collecter l'eau à partir d'août 2020 en particulier dans les régions du Sahel et du Nord. De plus, les nombreuses interruptions dans le service, et le long processus pour collecter l'eau augmente la problématique d'accès à l'eau et d'amélioration des comportements hygiéniques suite à l'augmentation des besoins en eau et du temps d'attente aux points de collecte ([UNICEF 24/06/2020](#), [Protection Cluster 08/06/2020](#)).

Approvisionnement en eau difficile (distance / temps)

L'éloignement des points d'eau et les longs temps d'attente lors de la collecte contribuent aux difficultés d'accès à l'approvisionnement en eau. Selon les résultats de l'enquête MSNA de REACH d'août 2020, 75% des personnes déplacées internes et 69% des communautés hôtes estiment que l'attente est trop longue au point d'eau, celui-ci est supérieur à 30 minutes pour 63% des personnes déplacées et 35% pour les communautés hôtes ce qui confirme de la surcharges des ouvrages ([UNOCHA 10/05/2021](#)). En moyenne, les femmes et les enfants doivent marcher jusqu'à 5 à 7 kilomètres pour chercher de l'eau, et sont parfois obligés de passer la nuit au point d'eau, avec des risques accrus de protection ([Global WASH Cluster 24/09/2020](#)). Le pourcentage de ménages de la communauté hôte qui prend 46 minutes ou plus lors de la collecte d'eau dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, et de l'Est en août 2020, est respectivement de 46%, 26%, 22%, et 21% ([WASH Cluster 10/08/2020](#)).

Bien que les mesures gouvernementales consistant à rendre gratuite l'eau pour faire face à la pandémie a eu pour conséquence l'augmentation de l'accès aux points d'eau et donc la baisse du temps pour atteindre, attendre et revenir aux principales sources d'eau, ce temps a ré-augmenté à partir de septembre au moment de l'arrêt de l'abattement forfaitaire. En octobre 2020, au Sahel et au Centre-Nord, les personnes déplacées internes prennent entre 19 et 24 minutes pour accéder à un point d'eau d'une source améliorée puis attendent entre 50 et 62 minutes car il y a souvent près de 20 personnes sur place ([MSA 16/10/2020](#), [MSA 16/10/2020](#), [Solidarités International 16/10/2020](#)). En novembre, dans les régions du

Centre-Nord, du Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Plateau Central et des Hauts Bassins, les femmes peuvent mettre entre 30 minutes et la moitié d'une journée pour aller à la source, attendre au point de collecte et revenir, et 74% des localités du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est se trouvent à moins d'une heure de la source d'eau la plus proche ([REACH](#) 24/03/2021, [PUI](#) 29/01/2021, [REACH](#) 27/01/2021, [REACH](#) 27/01/2021, [REACH](#) 27/01/2021, [ACTED](#) 30/11/2020). Plus de 40% des localités évaluées dans les régions de l'Est se trouvent à environ moins d'une demi-journée de marche du point d'eau le plus proche. Cette situation est similaire pour plus de 30% des localités évaluées dans les régions du Sahel et du Nord ([ACF/WASH Cluster](#) 29/04/2021, [African Development Bank](#) 26/04/2021, [ACF/SI/HI/DRC](#) 13/04/2021, [REACH](#) 07/04/2021, [REACH](#) 07/04/2021, [REACH](#) 07/04/2021, [DRC/WASH Cluster](#) 02/04/2021, [REACH](#) 24/03/2021). En décembre, à l'échelle nationale, un ménage sur 10 se trouve à plus de 30 minutes de la source d'eau potable la plus proche et 43% des déplacés internes déclarent mettre moins de 15 minutes jusqu'à 30 minutes pour accéder aux points d'eau en janvier 2021 ([INSD](#) 18/02/2021, [GoBF](#) 15/02/2021). 47.9% de la population à un accès à une source d'eau améliorée qui se trouve à moins de 30 minutes de trajet. La région du Sahel semble être celle où il faut le plus de temps pour atteindre une source d'eau en mars 2021 ([Action Contre la Faim, WASH Cluster](#), 12/05/2021, [REACH](#) 07/05/2021).

L'eau et l'hygiène à l'école

Le manque d'installations d'eau et d'hygiène dans les écoles se révèle particulièrement critique lors de la crise de la COVID-19. Les derniers chiffres disponibles, celle de 2018 indiquent que seules 58% des écoles avaient des installations d'eau potable et seules 30% avaient des installations de lavage de mains ([UNESCO](#) 16/11/2020). Cela constitue un véritable obstacle au respect et à la mise en œuvre des gestes barrières lors de la reprise des activités en septembre 2020, notamment dans la région du Centre-Nord où le manque de dispositifs de lavage de mains dans les écoles est particulièrement accru ([UNHCR](#) 06/10/2020). Le besoin en ressources humaines et matérielles pour mettre en place les mesures d'hygiène de prévention contre le virus dans les écoles est fort.

En octobre, la saturation des classes ne permet pas de respecter les mesures de distanciation sociale et il manque de l'eau pour qu'ils puissent se laver les

mains correctement ([RFI](#) 05/10/2020). En mai 2021, le manque d'équipement en eau, hygiène et assainissement dans les écoles aggravent les risques de maladies diarrhéiques et l'absentéisme chez les enfants. 35% des écoles primaires au niveau national n'ont pas accès à l'eau, et lorsque c'est le cas, les sources ne sont pas toujours fonctionnelles ou ne fournissent pas forcément d'eau potable. Les régions du Nord (96%) et de l'Est (86%) sont les mieux approvisionnées en eau, tandis que le Centre-Nord (58%) et la Boucle de Mouhoun (61%) sont les plus en difficulté. 20% des écoles primaires au niveau national n'ont pas de latrines fonctionnelles. Les régions du Centre-Nord (96%) et du Sahel (97%) ont un taux de fonctionnalité des latrines élevé tandis qu'il est moindre pour les régions de la Boucle de Mouhoun (79%) et du Nord (89%). Dans la région du Centre-Nord, il y a un ratio de 127 élèves pour une latrine, au Sahel c'est 105 élèves par latrine, au Nord (99) et à l'Est (94). Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 35% des écoles n'ont pas de dispositifs de lavage de main et à l'Est c'est le cas pour 32% des écoles ([UNICEF](#) 12/05/2021, [UNOCHA](#) 10/05/2021).

Pratiques / connaissances culturelles

Les pratiques inadéquates d'assainissement et d'hygiène des burkinabé comportent pour la plupart des risques sanitaires causées par les habitudes culturelles, le manque d'infrastructures et d'articles hygiéniques, les capacités financières, ou encore le manque de connaissance sur les maladies liées au manque d'hygiène. C'est pourquoi de nombreuses personnes continuent de pratiquer la défécation à l'air libre sans définir de zones appropriées, n'utilisent pas les laves mains, ou se lavent les mains sans savon, ont des stockages d'eau inadaptés et ont des mauvaises pratiques de gestion des déchets. Ces pratiques critiques sur le plan hygiénique et sanitaire sont vecteurs de maladies et de mouches et moustiques à l'origine de transmission de maladies telles que le paludisme ou la dengue.

En août 2020, l'accessibilité limitée à l'information sur les mesures d'hygiène en prévention de la COVID-19 laisse place aux rumeurs et à la désinformation ce qui engendre des pratiques parfois douteuses ([Education Cluster, UNICEF](#) 31/08/2020). Le manque de connaissance ajouté au manque de sensibilisation empêche les populations de réaliser les recommandations et pratiques hygiéniques préventives. En juillet, dans les régions du Centre-Nord, Est, Nord et Sahel, nombreux savent que le COVID-19 réfère à une maladie mais peu comprennent le lien avec les mesures préventives, telles que le lavage des mains,

le port du masque, et la distanciation sociale ([GoBF 16/07/2020](#)). Malgré tout, les enfants commencent à intégrer les mesures préventives notamment dans la région du Nord ([Global Shelter Cluster 16/10/2020](#)). Pourtant, dans la capitale, les lave-mains devant les bâtiments ou salles de classe ne n'ont pas été utilisés lors de la reprise des classes en octobre 2020 ([Lefaso 07/10/2020](#)). Dans la région du Centre, les dispositifs de lavage des mains pour lutter contre la COVID-19 sont présents aux entrées des universités mais ne sont plus approvisionnés en eau, il en est de même devant la majorité des services publics et lieux de culte ([Ouestaf 05/10/2020](#)).

La plupart des 921 000 personnes déplacées en août 2020 vivent avec des installations sanitaires et une hygiène inadéquate qui est en dessous des standards Sphère. La majorité des ménages personnes déplacées internes ne possèdent pas de trous à ordures, ni de latrines hygiéniques et pratiquent la défécation à l'air libre ([OCHA 03/09/2020](#)). Les personnes déplacées vivent dans des espaces surpeuplés où la distanciation sociale et le lavage des mains n'est pas possible, notamment dans les régions du Centre-Nord et du Sahel (UNHCR 01/10/2020).

En novembre, sur 102 ménages enquêtés à Zim-tanga dans la région Centre-Nord, 47% ont un tas d'ordures proche ou à l'intérieur de la concession et de nombreux foyers cohabitent avec les animaux ([Action Contre la Faim 08/12/2020](#)). Dans certaines localités de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Sahel, et de l'Est, les populations ont une mauvaise gestion des déchets telles que les fosses domestiques, les décharges ouvertes non désignées et le dépôt des ordures dans la rue ([Médecins Sans Frontières 31/03/2021](#), [REACH Initiative 19/02/2021](#), [Première Urgence Internationale 29/01/2021](#)).

La population manque de connaissances sur les pratiques d'hygiène minimales telles que les moments clés de lavage des mains, et l'utilisation de savon ou de cendre, afin d'éviter les maladies. À l'échelle nationale, seulement 13% des personnes récemment déplacées après l'apparition de la pandémie identifient trois moment clés du lavage des mains selon les études MSA des équipes RRM ([UNOCHA 05/06/2020](#)). Dans la région Boucle du Mouhoun, parmi 100 ménages déplacés évalués à Djibasso en septembre 2020, 70% ignoraient les principales étapes du lavage des mains, il le pratique en général uniquement après les repas et être allé aux latrines ([Première Urgence Internationale 29/01/2021](#), [TH, ACF, ECHO 08/09/2020](#)). Sur 105 ménages évalués en septembre 2020 à Djibo dans la région du Sahel, 79% ne connaissaient pas les gestes du lavage de mains et seuls 14%

utilisateurs de savons disaient en avoir en quantité suffisante ([Solidarités International 16/10/2020](#)).

L'aspect culturel et la méconnaissance des aspects bénéfiques au lavage des mains entraîne la majorité des personnes interrogées, et en particulier les déplacés internes, dans les régions de la zone des Trois Frontières à utiliser seulement de l'eau pour se laver les mains ([ACF 03/03/2021](#), [ACF 18/02/2021](#), [DRC 18/02/2021](#), [ACF 08/02/2021](#), [ACF 26/01/2021](#), [ACF 22/01/2021](#), [ACF 12/01/2021](#), [ACF 05/01/2021](#), [REACH 01/12/2020](#), [REACH 01/12/2020](#), [REACH 01/12/2020](#), [REACH 01/12/2020](#), [REACH 27/11/2020](#)). L'enquête MSNA de REACH montre que 54% des ménages déclarent se laver les mains après être allés aux toilettes et avant de manger. Seuls 59% des personnes déplacées internes et communautés hôtes se lavent les mains avec du savon ou de la cendre ([REACH 18/05/2021](#), [UNOCHA 10/05/2021](#), [REACH 01/03/2021](#)).

Des besoins exacerbés par la pandémie qui accentuent la pression autour des services EHA, entraîne des stratégies d'adaptation négatives des ménages et exacerbe la vulnérabilité de certains groupes

De mars 2020 à mai 2021, les principaux besoins en termes de bien-être physique et mental sont les maladies hydriques et infectieuses liées au manque d'accès à l'eau et aux services d'hygiène et d'assainissement de base causé par le manque de moyens financiers et l'insuffisance des infrastructures. Cela pousse les populations vulnérables à entreprendre des stratégies d'adaptation négatives et des comportements hygiéniques à risque tels que la défécation à l'air libre ou la consommation d'eau insalubre, ce qui augmente le risque de propagation de la COVID-19.

Les principales stratégies d'adaptation lors de la période de mars 2020 à mai 2021 sont la défécation à l'air libre et la consommation d'eau provenant d'une source non améliorée notamment chez les personnes déplacés internes dans les régions de l'Est, du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun. On note également l'utilisation de latrines publiques ou voisines, un lavage des mains dépendant des pratiques culturelles ou de la disponibilité du savon, la consommation d'eau non traitée et parfois insalubre et le sexe de survie pour subvenir aux besoins d'eau.

Selon le rapport MSNA de REACH de février 2021, 8% des ménages disent utiliser des stratégies d'adap-

tations négatives en raison du manque d'eau, ce qui risque à terme de les faire basculer dans des situations de besoin en cas de non-amélioration. Pour pallier l'absence de sanitaire, 55% de la population totale du Burkina Faso a recours à la défécation à l'air libre, soit 9% des gens en milieu urbain et 75% en milieu rural, ce qui constitue un risque pour la santé avec la propagation des maladies diarrhéiques et hydriques. La défécation à l'air libre est pratiquée en moyenne par 35% des personnes dans les communautés hôtes et jusqu'à 70% dans les zones à fort besoins telles que le Sahel, l'Est, le Nord et le Centre Nord.

Personnes à risque

De mars 2020 à mai 2021, les principales personnes à risque sont les personnes déplacées, et les communautés hôtes, les femmes et les filles qui rencontrent des risques de violences basées sur le genre face aux points d'eau éloignés, les enfants susceptibles d'avoir des maladies hydriques, les personnes vivant avec un handicap et les personnes âgées ayant des difficultés pour se déplacer. De début 2020 à juin 2020 il y a eu une augmentation de 25,5%, soit 2 373 538 personnes dans le besoin en eau et assainissement dans les 5 régions les plus touchées. Cette augmentation est de 35% au Centre Nord, 28% au Sahel, 14% au Nord, 12% à l'Est, et 10% dans la Boucle du Mouhoun. En août 2020, la plupart des 921 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays vivent avec des installations sanitaires, un accès à l'eau et une hygiène inadéquate, ils sont particulièrement exposés au risque de COVID-19. En juin 2021, on estime à 2 548 537 le nombre de personnes dans le besoin, soit une augmentation de 7% par rapport à juin 2020.

L'insécurité et les chocs climatiques aggravent la vulnérabilité des populations touchées et les risques de diffusion des maladies hydriques

L'insécurité exacerbent les barrières à l'accès aux services EHA et la vulnérabilité des personnes déplacées

Les principaux facteurs aggravant la situation en eau, hygiène et assainissement pendant les mois de mars 2020 à mai 2021 sont le déficit structurel en matière d'infrastructure, le contexte sécuritaire qui limite l'accès aux points d'eau dans les régions où les incidents sécuritaires sont les plus nombreux, les déplacements qui découlent de l'insécurité et exercent une pressurisation des services et des ressources en eau, la dégradation de l'environnement naturel marqué par le réchauffement climatique et les événements hydrologiques tels que les sécheresses et les pluies. La crise sécuritaire a provoqué une diminution moyenne de 11% de l'accès à l'eau potable dans les communes accueillant la majorité des déplacés, affectant 849 634 personnes. L'insécurité n'est citée que par 10% à 20% des localités évaluée par REACH en janvier et février 2021 comme principale raison empêchant l'accès aux ressources en eau, notamment en raison d'attaques au niveau des points d'eau. En effet, il y a eu une diminution progressive des raisons sécuritaires qui empêchaient les populations d'atteindre une source d'eau en 2020, cela s'est noté en particulier dans les régions du Sahel, du Centre-Nord et du Nord. L'insécurité crée également des disparités en matière d'accès et de disponibilité de kits d'hygiène dans les marchés dans les localités du Centre-Nord et de l'Est.

Arbre à problème du secteur de l'Education

Impact de la COVID-19 sur le secteur de WASH

BIEN-ETRE PHYSIQUE ET MENTAL

Des comportements à risque de contamination aux maladies hydriques

STRATEGIE DE SURVIE

Le recours des PDI aux puits non protégés
Augmentation de la fréquence de défécation à l'air libre

IMPACT SUR LE MODE DE VIE

Manque d'infrastructures et services EHA
dans les localités d'accueil des déplacés

Accès difficile à l'eau potable
et aux autres services EHA

Accès des
ménages aux produits
d'hygiène de base, surtout le savon

Manque de connaissances et
de maîtrise des bonnes pratiques
d'hygiène

IMPACT

Impact sur les Personnes

Impact sur les services

Not aviable

Not aviable

MESURES DE PREVENTION ET D'ENDIGUEMENT

Mise en place de mesures de santé
publique (lavage de mains, distanciation
physique)

COVID-19

CONTEXTE

Insécurité et destruction des
points d'eau

Inondations en
saison pluvieuse

Épidémies
et maladies
hydriques

Faible couverture en
infrastructures
et services EHA

Pratiques d'hygiène à risque

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



PRIORIÉTÉS DES SECTEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Besoins prioritaires

- | | |
|---|--|
| <p>1 Activités génératrices de revenus pour les groupes vulnérables</p> <p>3 Accès aux marchés alimentaires</p> | <p>2 Augmentation du nombre de repas pour atteindre 3 par jour.</p> <p>4 Contrôle des prix sur les marchés, particulièrement lors des périodes de cesures et de la saison des pluies</p> |
|---|--|

Groupes affectés

- 1** Réfugiés
- 2** Personnes déplacées internes

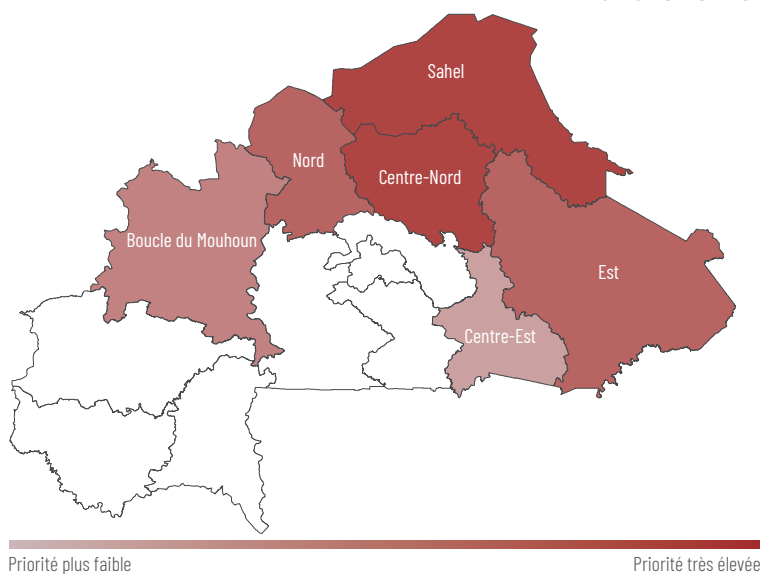
Groupes Vulnérables

- 1** Personnes en situation de handicap
- 2** Personnes âgées

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1** Enfants de moins de 5 ans
- 2** Femmes enceintes ou allaitantes
- 3** Personnes déplacées internes

Zones géographiques prioritaires



L'impact de la crise sanitaire sur la sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire en augmentation au Burkina Faso

L'épidémie de COVID-19 a exacerbé une situation d'insécurité alimentaire déjà fragile du fait de la crise sécuritaire et des aléas climatiques au Burkina Faso.

En mars 2021, soit un an après le début de l'épidémie de COVID-19 au Burkina Faso, le nombre de personnes en insécurité alimentaire de phase 3 et plus avait augmenté de 29% et s'établissait à 2 076 319, contre 1 606 480 en mars 2020. Cette détérioration a été particulièrement marquée dans les provinces de Séno et de Yagha (Sahel), de Komondjari (Est) et du Loroum et Yatenga (Nord) qui sont toutes passées de phase 2 à phase 3 au cours de cette année ([Gouvernement du Burkina Faso 04/04/2020](#), [Gouvernement du Burkina Faso 01/04/2021](#)).

La situation de l'insécurité alimentaire a connu un pic en juillet 2020 avec 3 280 800 personnes en phase 3 et plus, soit une hausse de 57% par rapport à mars 2020. A la même période, les provinces du Soum et de l'Oudalan (Sahel) sont passées en phase 4 d'urgence, tandis que 11 394 personnes étaient classées en phase 5 « de catastrophe ». Cependant, la levée des mesures les plus restrictives de lutte contre la COVID-19 telles que la fermeture des marchés et des confinements mis en place au printemps 2020 ont entraîné une amélioration de la situation. En effet, le nombre de personnes en insécurité alimentaire (phase 3 et 4) à l'automne 2020 est passé de 3 280 800 à 2 020 039 personnes, soit une baisse de 38% sur un trimestre, et on ne comptait plus personne en phase 5 ([Gouvernement du Burkina Faso 04/04/2020](#), [Gouvernement du Burkina Faso 14/10/2020](#), [CILLS 31/12/2020](#)).

Le Burkina Faso a ainsi connu une hausse relative de 3% de l'insécurité alimentaire (phase 3 et plus) entre l'automne 2020 et mars 2021 ([Gouvernement du Burkina Faso 27/11/2019](#), [Gouvernement du Burkina Faso 01/04/2021](#)). Si les mesures de lutte contre la COVID-19 expliquent l'importante variabilité du nombre de personnes en insécurité alimentaire sur la période 2020-2021, la hausse constante de l'insécurité alimentaire au Burkina Faso reste surtout le produit de l'insécurité et des changements climatiques.

Les prix du marché présentent généralement une importante variabilité saisonnière et intra-annuelle. S'ils sont plus bas entre octobre et décembre, ils augmentent rapidement à partir de juillet, en pé-

riode de soudure. Cela traduit en effet, une forte demande des ménages sur les marchés pour subvenir à leurs besoins alimentaires ([WFP 31/01/2021](#)). Les prix diffèrent entre les zones excédentaires et déficitaires et les difficultés financières pour accéder aux produits alimentaires sont variables entre les localités et entre les populations. En effet, en 2019, 82% des ménages dans la ceinture pastorale du nord n'avaient pas les moyens de s'offrir une alimentation adéquate en nutriments alors qu'entre 35% et 43% des ménages étaient dans l'incapacité à se procurer une alimentation adéquate en nutriments dans les régions agricoles du sud ([FAO 01/01/2021](#)). L'insécurité influe aussi fortement sur les prix. Ainsi, dans les communes frontalières dans l'extrême-nord (avec le Mali) et est (avec le Niger) sujettes aux incursions récurrentes des groupes djihadistes, des variations des prix à la hausse plus importantes sont enregistrées du fait de la forte pression des PDI et ménages hôtes sur les marchés qui sont faiblement approvisionnés. En mai sur le marché de Arbinda par exemple, le prix du mil est 34% au-dessus de la moyenne quinquennale ([FEWS NET 29/05/2021](#)).

Impacts des mesures de lutte contre la COVID-19

Quarantaines et fermetures des frontières

Plusieurs mesures pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 ont été mises en place suite au premier cas de COVID-19 déclaré au Burkina Faso le 9 mars 2020. Parmi ces mesures, certaines ont directement touché le secteur alimentaire, notamment avec la fermeture de 36 gros marchés sur 85 à Ouagadougou entre le 26 mars et le 29 avril 2020, ainsi que la mise en quarantaine de certains centres urbains entre mars et avril 2020. Toutefois, ce sont les fermetures des frontières terrestres et aériennes qui ont impacté le secteur alimentaire et plus particulièrement les importations et exportations de produits alimentaires. Bien que les vols commerciaux aient repris le 1er août 2020, la fermeture des frontières terrestres reste maintenue.

Impact des mesures sur le fonctionnement et l'approvisionnement des marchés

Ces mesures mises en place par le gouvernement ont engendré l'épuisement des stocks de nourriture et les difficultés de ravitaillement et d'approvisionnement du fait du confinement et de la limitation des déplacements ainsi que la perturbation du transport

et de l'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires. Ainsi, à l'exception des commerçants des provinces du Séno, du Soum, du Yagha et du Yatenga, tous les commerçants ont estimé que les mesures prises en raison de la pandémie et les informations relayées à son sujet ont entraîné des perturbations importantes sur les marchés (FAO 23/06/2020).

Les activités des petits commerces informels appartenant aux femmes ont été particulièrement touchées par les mesures de distanciation physique et de la fermeture des marchés alimentaires (FAO 23/06/2020, [Gouvernement du Burkina Faso](#) 16/07/2020, [lefaso](#) 07/09/2020, [REACH Initiative](#) 19/02/2021). Les résultats d'une enquête du World Food Programme menée en Septembre 2020 indique que 92% des ménages ont signalé des difficultés à accéder aux marchés suite aux mesures prises par le gouvernement pour contrer la propagation de la COVID-19 et que 82% ont eu des difficultés à se nourrir (WFP 07/09/2020). De plus, 43% des personnes enquêtées par Ground Truth Solutions en août et septembre 2020 rapportent que la fermeture des marchés a empêché les ménages de subvenir à leurs besoins essentiels ([Ground Truth Solutions](#) 10/2020).

La réouverture des principaux marchés et la levée progressive des restrictions ont de fait entraîné une reprise des activités commerciales, renforçant considérablement le niveau d'approvisionnement des marchés agricoles (WFP 30/06/2020). Malgré la levée de ces mesures, leur impact s'est fait ressentir jusqu'en avril 2021, avec un approvisionnement des marchés en céréales inférieur à la moyenne (FEWS NET 01/05/2021, FEWS NET 30/04/2021). Ainsi, les résultats basés sur les interviews individuels des commerçants entre novembre 2020 et janvier 2021 montrent que leurs sources d'approvisionnement ont été touchées (déclaré par près de 80% d'entre eux) ce qui a entraîné une baisse de capacité d'offre des commerçants. Avec l'avènement de la COVID-19, environ 30% d'entre eux déclarent avoir connu des baisses de disponibilité comprise entre 40% et 80%. Ce taux énorme constitue des risques de faillites chez les concernés (WFP 31/01/2021).

Avec la fermeture des frontières et le ralentissement des activités dans certains pays du fait de la COVID-19, les frets des marchandises ont tardé à se stabiliser (FEWS NET 30/04/2021). En effet, entre novembre 2020 et janvier 2021 la hausse des coûts de transport d'au moins 20% est confirmée par 40% des transporteurs interviewés à cause, entre autres, de la hausse des frais de tracasseries routières (frais de route, taxe, etc.), le prix du carburant, l'état de certaines routes, l'insécurité et la baisse de leurs ac-

tivités de transports surtout avec la COVID-19 (WFP 31/01/2021). Ces défis pour le transport routier continuent au printemps 2021 décourageant les acheteurs et les poussant à proposer aux producteurs des prix environ 10% en-dessous de la moyenne pour la tomate et les oignons. Par exemple, sur le site de Kongoussi, dans la région du Centre-Nord en avril 2021, la caisse de tomate et le sac d'oignon sont vendus à des prix respectivement 25% et 30% inférieurs au prix en année normale (FEWS NET 30/04/2021, FEWS NET 26/02/2021). Les prix de ces produits importés et de grande consommation font l'objet de contrôle, par conséquent ils sont dans l'ensemble stables par rapport à l'année passée. Ils sont également stables par rapport à la moyenne quinquennale, excepté une hausse de 22% pour l'huile (FEWS NET 30/04/2021).

Pertes de revenus et hausse des prix, le poids de la crise sanitaire

La hausse des prix des denrées alimentaires et la perte de pouvoir d'achat augmentent les difficultés d'accès financières à la nourriture

La hausse des prix des produits importés à cause de la fermeture des frontières malgré les contrôles de prix effectués par le gouvernement, tels ceux effectués sur les stocks de riz, couplé à la baisse du pouvoir d'achat des ménages a augmenté les risques d'insécurité alimentaire. Malgré la levée des mesures de restriction liées à l'épidémie de la COVID-19, la baisse du pouvoir d'achat des ménages continue d'exacerber la crise alimentaire existante (FAO 23/06/2020, [AllAfrica](#) 12/08/2020, [The New Humanitarian](#) 19/08/2020)

En effet, la pandémie de COVID-19 a affecté négativement l'économie et le pouvoir d'achat des ménages, en particulier des plus pauvres, des travailleurs du secteur informel et ceux ayant subi des pertes d'emploi dans le privé. Le ralentissement global des activités économiques en raison de la persistance de la pandémie de COVID-19 c'est fait ressentir jusqu'au printemps 2021 en continuant d'affecter négativement la demande d'emplois et les revenus, en particulier dans le secteur informel, le tourisme et l'hôtellerie. Cette baisse des pouvoirs d'achats a impacté négativement l'accès financier aux produits alimentaires de ces ménages et leur capacité à répondre à leurs besoins en nourriture (FEWS NET 26/02/2021, FEWS NET 23/12/2020, FEWS NET 30/10/2020, FEWS NET 28/08/2020, [Gouvernement du Burkina Faso](#) 14/10/2020).

Ainsi, environ un ménage sur quatre déclare qu'à un moment donné entre le début de l'épidémie et le premier juillet 2020, il n'a pas pu accéder aux aliments de base. Un large éventail de raisons explique les difficultés d'accès aux aliments de base comme la fermeture des marchés, l'augmentation des prix, les stocks limités et le manque de moyens de transport. Une légère baisse du pourcentage de ménages qui n'a pas pu accéder aux aliments de base est observée entre juillet et août 2020, passant de 24% à 21%. Cette relative amélioration peut s'expliquer par les effets de la levée des mesures de restrictions contre la COVID-19. Si en juillet l'indisponibilité des aliments de base concerne surtout le maïs (en céréales ou en farine), en août le sorgho, le riz local et le mil sont aussi concernés ([World Bank 06/10/2020](#), [World Bank 12/08/2020](#)).

Entre septembre 2020 et janvier 2021, il ressort que les marchés des produits alimentaires fonctionnaient correctement et la plupart des ménages qui ont essayé d'acheter les produits de base ont été en mesure de le faire. Toutefois, les ménages ont rencontré des difficultés financières d'accès aux produits alimentaires. Entre octobre et décembre 2020 il y a une augmentation considérable de la proportion de ménages n'étant pas en mesure d'accéder aux aliments de base. En effet, en octobre 2020, deux ménages sur trois (65%) interrogés par la Banque Mondiale ont déclaré ne pas avoir accès aux aliments de base, soit une augmentation de 40% par rapport à juillet 2020. Les ménages urbains étaient les plus touchés. De facto, la quasi-totalité des ménages a mentionné l'augmentation des prix comme la raison principale pour laquelle ils n'étaient pas en mesure d'accéder aux aliments de base ([World Bank 01/05/2021](#), [World Bank 01/02/2021](#)).

Les prix des céréales au détail en augmentation mais globalement stables et dans la moyenne quinquennale

Sur les marchés, les prix en détail des céréales sont restés globalement stables pour le mil, mais en légère baisse pour le maïs et le sorgho (10% et 8% respectivement) en août 2020 comparativement à la moyenne quinquennale. Néanmoins, dans les grands centres urbains une hausse d'environ 10% du prix du riz importé a été observée en juillet, en raison d'une baisse de stocks d'importation expliqué par la fermeture des frontières comme mesures contre la COVID-19. Par exemple, au niveau national le kilogramme de riz importé au

détail est passé de 392 francs CFA en juillet 2020 à 400,45 francs CFA en août 2020 ([WFP 12/08/2021](#)).

Par la suite, les prix au détail des céréales de base sont restés globalement stables en septembre 2020 comparé à la moyenne quinquennale, mais néanmoins en hausse par rapport à la même période l'année précédente : 26% pour le maïs qui est passé de 126,26 en 2019 à 159,56 francs CFA en 2020, 18% pour le mil qui est passé de 169,55 en 2019 à 199,88 francs CFA en 2020 et 24% pour le sorgho qui est passé de 137,42 à 170,67 francs CFA en 2020. Des hausses plus importantes entre 50% et 80% ont été particulièrement observées sur les marchés de l'Est en lien principalement avec les flux sortant plus importants vers le Niger mais également dues aux achats locaux faits par les ONGs au profit des PDIs. Après quelques mois de perturbation dans les importations de riz, les volumes mensuels enregistrés depuis le mois de juillet 2020 ont été similaires à la moyenne, ce qui a favorisé une stabilisation du prix du riz sur les marchés. Ces hausses de prix ont affecté notamment les PDIs et les ménages pauvres dans les centres urbains, qui dépendent du marché pour s'alimenter à l'année ([FEWS NET 30/10/2020](#)).

En janvier 2021, le prix des céréales a connu de nouvelles augmentations entre 5% et 20% de leur moyenne, par rapport à la même période en 2020. Au niveau national le prix du maïs au détail a augmenté de 4,4% par rapport au mois de décembre 2020 en passant de 144,74 à 151,1 francs CFA ([WFP 12/08/2021](#), [FEWS NET 31/03/2021](#), [WFP 01/02/2021](#)).

De plus, en janvier 2021, les comportements spéculatifs des commerçants attribués à la COVID-19 entraînent des hausses du prix des céréales sur certains marchés, notamment ceux de Ouagadougou. Aussi, en dépit des contrôles de prix effectués par le gouvernement, les comportements spéculatifs des commerçants entraînent des hausses de 12% à 16% pour les céréales en particulier sur les marchés de la capitale ([FEWS NET 28/01/2021](#)).

En mars 2021, il y a eu une hausse des prix des céréales sur les marchés de 15% à 30 par rapport à l'année précédente et de 5% à 15% par rapport à la moyenne quinquennale ([FEWS NET 01/05/2021](#), [FEWS NET 30/04/2021](#)). Enfin, en avril 2021, l'approvisionnement des marchés en céréales était inférieur à la moyenne et dans l'ensemble, les prix ont enregistré de légères hausses comparées à la moyenne.

Le recours aux stratégies d'adaptation négatives en augmentation durant la pandémie

Une étude du Gouvernement du Burkina Faso révèle que l'indice de stratégie de survie réduit (rCSI) est plus élevé en juin 2020, comparé à la période de soudure de 2019, passant de 3,1 à 7,8 à l'échelle nationale. Les régions du Sahel, du Nord, de l'Est et du Centre-Nord, sont celles qui ont connu les plus importantes hausses de l'indice de stratégie de survie réduit. Il ressort que l'indice est plus élevé chez les ménages ayant déclaré que leur principale activité a été fortement impactée par la COVID-19, soit 10,4, contre 6,9 pour les autres ménages ([Gouvernement du Burkina Faso 11/2020](#)). De plus, 9% des ménages ont adopté des stratégies de stress, 3% de crise et 4% d'urgence avec respectivement 15%, 3% et 4% d'adoption de ces stratégies d'adaptation dans des ménages dirigés par les femmes ([Gouvernement du Burkina Faso 20/03/2021](#)). L'indice de stratégie d'adaptation réduit de crise au Burkina Faso est de 4% dont 5% dans les ménages dirigés par les femmes ([Gouvernement du Burkina Faso 20/03/2021](#)).

Ainsi, le nombre de ménages ayant réduit la quantité de repas est passé de 17% lors de la période de soudure de 2019, à 33% pour la période de 2020 ([FEWS NET 29/05/2021](#), [FEWS NET 31/03/2021](#), [WFP 31/01/2021](#)), Gouvernement du Burkina Faso 11/2020). La consommation d'aliments moins préférés mais moins coûteux comme stratégie d'adaptation a aug-

menté durant la période de COVID-19 par rapport à 2019, passant de 26% à 36% (Gouvernement du Burkina Faso 11/2020). D'après une étude de WFP, la consommation d'aliments moins préférés est rapportée par 25% des individus interrogés et fut la stratégie la plus adoptée au printemps 2020 ([WFP 07/12/2020](#)).

La réduction de la consommation de nourriture par les adultes au profit des enfants était également une stratégie en hausse rapide durant les premiers mois de la crise de la COVID-19, passant de 13% en 2019 à 31% en juin 2020 ([Gouvernement du Burkina Faso 11/2020](#)). Une enquête du Gouvernement du Burkina Faso faisait état de 15% des ménages interrogés déclarant avoir eu recours à des emprunts alimentaires en juin 2020, contre 7% en 2019 ([Gouvernement du Burkina Faso 11/2020](#)).

Parmi les autres stratégies d'adaptation rapportées, on note l'emprunt financier et la mendicité, la vente d'animaux, l'abandon des dépenses non essentielles ainsi que la vente de biens reçus de l'assistance ([WFP 31/01/2021](#), [FEWS NET 30/04/2021](#)). Chez les déplacés internes, la réduction de quantité journalière de nourriture est la stratégie d'adaptation la plus utilisée (81%), suivit par l'emprunt et la mendicité (34%), la consommation d'aliments de substitution (27%) et la vente de biens domestiques (14%) ([Gouvernement du Burkina Faso 15/02/2021](#)).

Arbre à problème du secteur de la sécurité alimentaire

Impact de la COVID-19 sur le secteur de la sécurité alimentaire

BIEN-ETRE PHYSIQUE
ET MENTAL

2,9 Million de personnes sont en insécurité alimentaire



STRATEGIE DE SURVIE

- 80% des menages priorisent les repas pour les enfants
- recour à la vente de terrain et autres actifs
- réduction des sources de revenus

IMPACT SUR LE MODE DE VIE



Manque d'accès à une quantité et diversité
suffisante de nourriture

Accès réduit au
marché

Manque d'argent pour acheter de la nourriture

IMPACT



Impact sur les Personnes

- Augmentation de la vulnérabilité de certains ménages
- Lévée des mesures favorable à la sécurité alimentaire

Impact sur les services

- Inflation des prix
- Baisse de l'offre et augmentation des demandes
- Fonctionnalité des marchés perturbées

MESURES DE PREVENTION ET D'ENDIGUEMENT



Restrictions de mouvements

Fermeture des frontières

Réduction des
vols cargo

COVID-19

CONTEXTE



Insécurité et
déplacement massifs

Conflits entre
agriculteurs et éleveurs

Changement climatique,
dégradation des terres et
saison des pluies

Pauvreté préexistante
à la crise sanitaire

MOYENS DE SUBSISTANCE



PRIORITÉS DU SECTEUR MOYENS DE SUBSISTANCE

Besoins prioritaires

- 1 Réduction des stratégies d'adaptation néfaste (travail forcé et mariage précoce) notamment des enfants
- 2 Activités génératrices de revenus pour les personnes vulnérables
- 3 Soutien financier et juridique
- 4 Stabilisation du prix des produits agricoles

Groupes affectés

- 1 Réfugiés
- 2 Personnes déplacées internes
- 3 Communautés hôtes

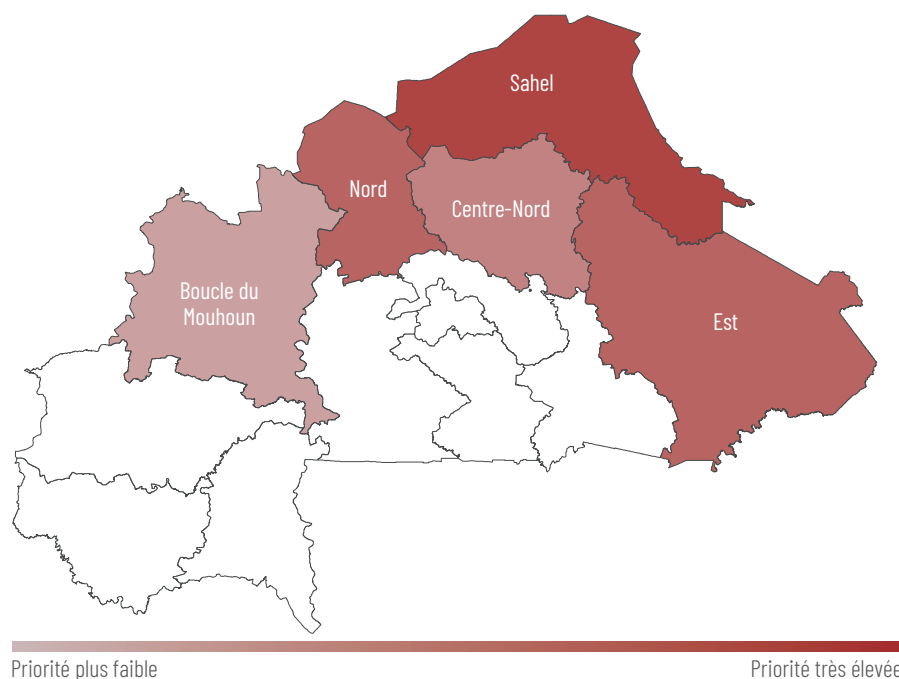
Groupes vulnérables

- 1 Personnes en situation de handicap
- 2 Personnes âgées
- 3 Communauté peulhe

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1 Enfants déplacés internes
- 2 Femmes
- 3 Malades
- 4 Personnes déplacées internes

Zones géographiques prioritaires



Des impacts sur la sécurité alimentaire

Les mesures prises pour endiguer l'épidémie de COVID-19 ont impacté les revenus et le fonctionnement des ménages du Burkina Faso, engendrant de nouvelles difficultés financières pour ceux-ci. La perte d'emploi a affecté la santé mentale et le manque d'emploi et d'opportunités de travail a mis en péril les finances des ménages et affecté leurs dépenses. Cette baisse du pouvoir d'achat, impacte directement la sécurité alimentaire, leur santé, leur capacité à subvenir à leurs besoins de base et aux biens de première nécessité. Ces impacts ont des conséquences sur le bien-être physique et mental des individus ([MB-DHP 11/11/2020](#), [UNICEF 01/10/2020](#)).

Durant la période de mars 2020 à mai 2021, on note que le travail des enfants et le sexe de survie font partie des stratégies d'adaptation négatives avec le plus de risque sur la santé physique et mentale. Pour pallier le manque de revenus des ménages, de nombreux hommes, femmes et enfants sont exposés au travail forcé sur les sites aurifères tels que les sites d'orpaillages. Certaines femmes font face au déni de ressources et à l'augmentation de la violence domestiques. Le manque de pouvoir d'achat suite au manque d'emploi et la baisse de revenu a des conséquences négatives sur l'habileté à subvenir aux besoins de base et aux biens de première nécessité.

L'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie burkinabé

La crise sanitaire est couplée d'une crise sécuritaire qui limitait déjà la capacité des populations à subvenir à leurs besoins vitaux. Durant la période de mars 2020 à mai 2021, la pandémie de COVID-19 a amplifié ces difficultés. Les mesures de mitigations mises en place par le gouvernement ont impacté grandement les emplois et revenus des populations mais aussi leurs dépenses face à un contexte particulier et une hausse des prix des produits alimentaires. Les impacts sur les moyens de subsistance de cette situation sont plus prononcés dans le Centre, le Centre-Nord, le Plateau-Central, le Sahel et le Centre-Ouest en particulier pour les femmes et les déplacés internes tout comme il approfondit les fragilités des foyers déjà vulnérables. Ayant perdu leurs moyens d'existence avant ou au cours de la pandémie, les mesures de restrictions sanitaires sont venues accentuer la situation de précarité de ces populations ([Cluster Protection Burkina Faso 19/04/2021](#)). La hausse de l'insécurité aggrave l'impact de la pandémie sur les moyens de subsistance.

Une pauvreté aggravée par les mesures de restrictions liées à la lutte contre la COVID-19

Selon l'Analyse Économique des Ménages (HEA) réalisée fin 2017 dans la zone du Centre-Nord, la population est composée de 29% de ménages très pauvres et 59% de ménages pauvres. Selon cette même source, la pandémie de la COVID-19 aggrave la situation de la pauvreté de la majorité de ces foyers ([OCHA 21/08/2020](#)). En effet, le Burkina Faso connaissait déjà une pauvreté assez élevée avant l'épidémie. Près de 40% des 20 millions de Burkinabé vivaient en dessous du seuil de pauvreté (moins de 2 dollars par jour) selon la Banque Mondiale ([OCHA 21/08/2020](#)). Les mesures de restriction liées à la COVID-19 ont sévèrement impacté la pauvreté des régions du Burkina Faso dans 97% des cas à l'Est, 79% au Centre-Nord et 68% au Sahel et 50% dans la région du Nord en juin 2020 ([UNICEF 16/07/2020](#)). De plus, en novembre 2020, près de 40% des ménages ont eu des difficultés de remboursement de leurs crédits en milieu rural ([UNHCR 31/03/2021](#)).

Pertes d'emplois et baisse des revenus

La COVID-19 et les mesures de restrictions impactent les systèmes et services créateurs d'emplois, et sources de revenus. Ainsi, la fermeture des lieux de travail (commerces, écoles, marchés) et les restrictions de mouvements (confinement, quarantaine, fermeture des frontières) ont fait plonger l'économie du pays en réduisant les revenus et en faisant disparaître des emplois de tous les secteurs économiques ([REACH 25/01/2021](#), [NRC 18/08/2020](#), [World Bank 01/08/2020](#)). Le secteur informel, qui représente 95% de la population, est particulièrement impacté et n'est pas socialement protégé pour faire face aux chocs. Il en est de même pour les petits commerçants, les personnes déplacées internes, les communautés d'accueil, les foyers urbains et les populations déjà vulnérables qui sont tout particulièrement affectés par la baisse de sources de revenus, en particulier dans les secteurs agricole et miniers ([OCHA 16/10/2020](#)). Malgré le manque de données désagrégées par région, les sources convergent pour soutenir que ces impacts sur les systèmes et services se retrouvent dans tout le pays. Au total, environ 15% des burkinabé ont cessé de travailler et 60% des ménages ont perdu plus de la moitié de leurs revenus en raison des conséquences de la pandémie de COVID-19 ([African Union 22/01/2021](#), [FAO 01/01/2021](#), [Save The Children 18/01/2021](#), [African Development Bank 12/03/2021](#), [WFP 12/04/2021](#)).

La baisse des activités économiques a engendré des baisses dans les productions et dans les recettes des entreprises durant toute l'année 2020 (FEWS NET 28/01/2021). Une enquête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso a estimé la perte du chiffre d'affaires de 1400 entreprises à 685,4 milliards FCFA deux mois après la déclaration de l'épidémie (LeFaso 04/06/2020). D'après une enquête de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), la baisse moyenne des chiffres d'affaires des entreprises fin avril 2020 était de 89%. Certaines entreprises rencontrent également des problèmes de méventes, des difficultés d'approvisionnement et des péremptions de marchandises (LeFaso 07/01/2021). En juin 2020, 26% des ménages déclaraient que leur activité principale de subsistance avait été durement touchée par la crise sanitaire. Les régions les plus affectées par la perte de revenus professionnels sont le Centre, le Centre-Nord, le Plateau-Central, le Sahel et le Centre-Ouest (GoBF 11/2020). Ceci s'explique notamment par la baisse de la demande de la part de la population qui possède moins de ressources financières et donc moins de pouvoir d'achat (REACH 20/01/2021). En moyenne, 74% des ménages à l'échelle nationale ont rapporté avoir subi des pertes de revenus en raison des conséquences économiques de la crise sanitaire. Cette situation est plus prononcée dans les grands centres urbains que dans les campagnes (OCHA 10/05/2021). En septembre 2020, 23% des individus déclaraient que la perte d'emploi et de revenu avait détérioré leur capacité à subvenir à leurs besoins depuis le début de la pandémie (Ground Truth Solution 10/2020). En octobre 2020, une des raisons principales empêchant les ménages d'avoir accès à leurs moyens de subsistance au Sahel et au Nord résidait dans le manque de capital pour continuer leurs activités génératrices de revenus (REACH 14/01/2021, REACH 07/01/2021). À la fin de l'année 2020, les moyens de subsistance étaient souvent cités en second, après la nourriture comme besoins principaux exprimés par les ménages (Solidarités International 21/12/2020, Ground Truth Solutions 27/11/2020, DRC 15/10/2020).

Le secteur agropastoral a également souffert des restrictions. En effet, l'impossibilité de se rendre sur des sites à cause de l'arrêt des transports, la réduction du nombre de jours de travail, et l'impossibilité de se faire payer par son employeur suite au non écoulement des produits maraîchers a induit une baisse de revenu de 40% en moyenne en juin 2020. Certains ménages ont abandonné le maraîchage à cause de la COVID-19 et ceux qui ont produit sans réussir à écouler leur production ont causé des pertes énormes. Ces pertes représentent nationale-

ment un revenu brut de 5,75 milliards de FCFA avec des taux les plus forts au Plateau-Central, Centre, et Centre-Ouest (GoBF 11/2020). 90% des agriculteurs ont ressenti des difficultés pour travailler en raison de la saisonnalité et des restrictions liées à la COVID-19. En ce sens, la moitié des agriculteurs fait également état d'une réduction des prix à la production. D'autres populations rurales comme les éleveurs transhumants ont vu leurs activités agropastorales perturbées (OCHA 10/05/2021, UNDP 04/05/2021, REACH 01/04/2021).

En août 2020, environ 75% des commerces non agricoles fonctionnaient, malgré une grande majorité ayant vu une réduction de leurs revenus depuis le 16 mars, en particulier dans le domaine industriel et de service. C'est ainsi qu'environ 72% des entreprises non agricoles ont vu leurs revenus baisser (OCHA 10/05/2021, lefaso 18/05/2021, World Bank 12/08/2020). Le ralentissement des activités économiques a engendré une baisse voire une perte drastique de revenus pour les populations, ce qui a impacté directement leur pouvoir d'achat et donc leurs capacités à subvenir à leurs besoins vitaux, en particulier pour les ménages déjà vulnérables. En effet on observe une baisse des revenus pour le même travail ainsi que des employeurs qui ne versent pas le salaire complet à leurs travailleurs (World Bank 16/12/2020). À l'échelle nationale, les secteurs de l'hôtellerie, bars, restaurants et des transports ont fait face à des baisses de recettes et des déficits de trésorerie, sur la période du quatrième trimestre 2020, ce qui a entraîné des baisses d'emplois. En décembre 2020, la recrudescence des cas de la COVID-19 a freiné la reprise normale des activités économiques, en particulier dans les secteurs déjà fortement impactés en mai et juin (FEWS NET 23/12/2020).

Les femmes et les filles sont plus sujettes à souffrir des conséquences de l'impact de la COVID-19 sur les moyens de subsistance. En effet, les femmes sont plus touchées que les hommes par des pertes de revenus. Ce sont plus de 30% des femmes qui ont fait état d'une perte de revenu en raison de l'impact de la Covid-19 (OCHA 10/05/2021, Alliance for Responsible Mining 07/09/2020, Plan International 03/09/2020). De nombreux commerces informels tenus par des femmes ont été touchés directement par les restrictions et continuent d'en connaître les répercussions. De plus, les femmes qui ont perdu leurs activités génératrices de revenu ont des besoins qui se sont accrus (MMC 25/10/2020, OCHA 16/10/2020, LeFaso 05/10/2020, Protection Cluster 08/06/2020). Sur 1186 femmes enquêtées au Burkina Faso de mai à juillet 2020, 75% ont eu une diminution ou une perte de revenu depuis l'apparition de la COVID-19 (Performance

Monitoring for Action 16/02/2021). En août 2020, on note une perte de revenu pour 30% des femmes dû à la COVID-19 au niveau national ([UNHCR](#) 31/03/2021). Enfin, sur 503 personnes enquêtées de juillet à septembre 2020, 40% des femmes ont vu leur revenu baisser à cause de la COVID-19 contre 32% chez les hommes ([MMC](#) 25/10/2020).

Échanges commerciaux et migration économique transfrontalière perturbés

La fermeture des frontières terrestres nationales et internationales a impacté négativement les revenus, en particulier ceux dépendant des transferts de la migration et du commerce transfrontalier ([WFP](#) 07/12/2020, [FEWS NET](#) 23/12/2020). Si la migration saisonnière qui prend place entre octobre et avril ne s'est pas complètement arrêtée, elle a pourtant connu un frein important entre les pays du Sahel ce qui a engendré une réduction des revenus pour les ménages incapables d'effectuer les migrations ([REACH](#) 20/01/2021). Les migrations transfrontalières ont ainsi été davantage impactées que les migrations internes. Certains migrants économiques n'ont pas pu rentrer au Burkina Faso, c'est le cas de certaines personnes parties travailler dans les fermes de cacao en Côte d'Ivoire ([REACH](#) 27/01/2021, [REACH](#) 20/01/2021).

Les activités de transhumance et la circulation de la main-d'œuvre saisonnière a également été perturbé, ce qui a contribué à dégrader les sources de revenus des éleveurs et travailleurs itinérants. Ainsi, les chiffres de l'enquête REACH de novembre 2020, montrent que les informateurs clés de 52% des localités évaluées dans les régions de l'Est, du Nord, du Centre-Nord et du Sahel ont eu leurs activités de migrations saisonnières perturbées par les fermetures de frontières liées à la COVID-19 ([OCHA](#) 28/04/2021, [FAO](#) 01/01/2021, [REACH](#) 09/04/2021, [REACH](#) 24/03/2021). L'arrêt des échanges commerciaux entre les zones placées en quarantaine et le reste du pays a exacerbé le recul de la croissance et le ralentissement de l'économie. On note une baisse des transferts des revenus tels que les envois d'argent, et le paiement des dettes ou crédits en provenance de l'extérieur chez les commerçants à cause des restrictions face à la crise sanitaire et la baisse des revenus. Environ 22% de la population du Burkina Faso dépend de ces transferts pour leurs dépenses quotidiennes.

La réduction des transferts de fonds impacte plus de 82% de personnes au chômage ne disposant pas d'autres activités pour subvenir à leurs besoins ([REACH](#) 09/04/2021, [FAO](#) 01/01/2021, [FAO](#) 12/06/2020).

Ralentissement de l'activité économique

Le gouvernement a mis en place des mesures économiques depuis le début de la crise sanitaire afin de réduire les répercussions sur les entreprises et sur les ménages ([Iefaso](#) 07/01/2021). Cependant, les conséquences économiques des mesures de restrictions à la pandémie de COVID-19 ont engendré une contraction du PIB et un creusement du déficit budgétaire au Burkina Faso. Le volume de vente du commerce intérieur a également baissé de 14% en raison des restrictions de déplacements et la fermeture des marchés. Par conséquent, l'impact économique de COVID-19a mené à des pertes d'emplois qui ont également touché les populations rurales ([INSD](#) 26/03/2021, [GoBF](#) 20/03/2021). Pour faire face à la fermeture des frontières, les ménages agropastoraux ont eu recours au déstockage d'animaux d'élevage, ce qui constitue une perte d'actifs productifs, et risque à terme de créer une réelle diminution des moyens d'existence. Plus généralement, la fermeture des frontières a causé le ralentissement de l'exportation du bétail, engendré des difficultés d'acheminement de matériels et de marchandises et contribué à augmenter les prix des matières premières ([labor-presse](#) 05/05/2021, [FEWS NET](#) 30/04/2021, [REACH](#) 01/04/2021). Le taux de la population active s'est maintenu au même niveau - à savoir 65% - entre la période 2017/2018 et la période 2021. Néanmoins, les absences temporaires au travail entre ces deux périodes ont augmenté, passant de 2,5% à 10%. Cependant, une seconde enquête sur 2 013 ménages, menée par la Banque Mondiale, montre que la proportion de répondants a augmenté de 75% à 91% entre le premier et le quatrième passage des enquêteurs, soit une augmentation de 16%. Cette hausse pourrait témoigner d'une reprise économique au Burkina Faso ([INSD/World Bank](#) 01/05/2021).

Une augmentation des stratégies d'adaptation négatives pour faire face aux conséquences conjuguées de la pandémie et de l'insécurité

La pandémie de COVID-19 et les mesures de protection mises en place par le gouvernement ont causé une augmentation des mécanismes d'adaptation négatifs dont le mariage forcé, l'exploitation sexuelle, le travail et la mendicité des enfants, en particuliers les enfants déplacés. Les régions ayant le plus recours à des stratégies d'adaptation de moyens d'existence sont le Sahel, le Centre-Nord, le Nord et la Boucle du Mouhoun. Les foyers déjà pauvres avant l'arrivée de la COVID-19 dans ces régions sont probablement les plus touchés financièrement par la crise socio-éco-

nomique qui découle de la crise sanitaire. Selon une enquête en juin 2020 sur 5 843 ménages au Burkina Faso, près de 44% des ménages ont développé des stratégies d'adaptation en juin 2020, contre 3% en février 2020 et 23% pendant la soudure de 2019 (GoBF 11/2020).

L'exploitation des enfants en hausse

Les mesures de mitigation de la pandémie, dont la limitation des déplacements, poussent des enfants à travailler pour compenser l'absence de denrées alimentaires, et le manque d'argent, habituellement rapporté par leurs parents. Le travail des enfants qui soutiennent financièrement leurs familles a été accentué par la fermeture des écoles décrétées par le gouvernement pour mitiger la propagation du virus (Education Cluster/UNICEF 31/08/2020). Les enfants encourent des risques d'abus impactant leur santé physique et mentale et la privation de leurs droits. Ils réalisent des travaux domestiques et sont exposés à des conditions de travail déplorables sur les sites d'orpaillage, des sites miniers, dans l'élevage, ou sur les chantiers de construction. On note également l'engagement dans des activités de subsistance telles que le petit commerce (eau, noix de cola, arachides, beignets, etc.). Les filles sont exposées aux violences basées sur le genre lors des travaux ménagers de porte à porte. Il a également été rapporté que des enfants déplacés internes avaient recours à la mendicité (REACH 14/01/2021, INTERSOS 26/11/2020, MBDHP 11/11/2020, INTERSOS 31/10/2020, FEWS NET 30/10/2020, INTERSOS 20/10/2020, INTERSOS 16/10/2020, UNHCR 24/09/2020, OCHA 05/06/2020). Le travail des enfants les expose à la déscolarisation : 67% des garçons ne sont pas scolarisés car ils sont déjà occupés à travailler contre 36% des filles (UNICEF 12/05/2021). L'évaluation conduite par ABBAS International Healing Center en août 2020 met en évidence que 60% des enfants occupent des activités agricoles ou de commerce pour contribuer aux besoins de leur famille affectée par la vulnérabilité économique et/ou les déplacements forcés. Les filles sont chargées en priorité de puiser de l'eau, de garder les enfants et de faire la cuisine et enfin, elles peuvent être amenées à aller aux champs ou garder les animaux dans certains ménages (UNHCR 15/03/2021, INTERSOS 28/02/2021, MBDHP 28/02/2021, INTERSOS 28/02/2021, ICAHD 28/02/2021, OCHA 2021).

Sexe de survie

La perte de revenus a aggravé les conditions de vie des individus, poussant ainsi de nombreux foyers à utiliser des mécanismes d'adaptation néfastes

tels que la prostitution ou le mariage d'enfant forcé. Les adultes sont aussi touchés puisque les femmes peuvent se tourner vers le sexe de survie afin d'avoir l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles, en particulier chez les déplacés internes pour palier à la pauvreté. Ces pratiques sont notamment observées dans les régions du Sahel et du Centre-Nord mais il est probable qu'elles se retrouvent dans les autres régions affectées par l'insécurité (UNHCR 24/09/2020, Cluster Protection 08/06/2020, OCHA 05/06/2020). Cela comporte des risques de violences basées sur le genre ou des violences domestiques notamment en exposant les jeunes filles aux mutilations génitales (UNHCR/GoBF 23/04/2021, MBDHP 28/02/2021, OCHA 2021, UNHCR 15/02/2021, UNHCR 11/11/2020, INTERSOS 20/10/2020, INTERSOS 16/10/2020).

Changement de source de revenus

Toutes les stratégies d'adaptation ne sont pas négatives et se résument pour certains aux développements d'activités génératrices de revenus qui ne sont pas forcément néfastes pour leur bien-être (OCHA 05/06/2020). Pour maintenir leurs moyens de subsistance, des foyers ont changé de source de revenus, passant de l'agriculture ou l'élevage à d'autres métiers comme le commerce ou l'orpaillage mais aussi d'autres sources moins stables tels que le travail journalier. Ainsi, dans le Centre-Nord 88% des ménages déplacés internes citaient l'élevage comme une source de revenus, contre 8% après le choc du déplacement et au Sahel, 90% contre 49% après le déplacement. Le changement de sources de revenus est souvent le cas pour les déplacés et les populations dans les régions proches des frontières du Nord et de l'Est du pays (FEWS NET 30/10/2020, Solidarités International 16/10/2020, Solidarités International 16/10/2020, DRC 15/10/2020, Terre des hommes 08/09/2020). Certains agriculteurs ont commencé à couper des arbres pour les vendre ou alors à extraire du sable et du gravier. Ces nouvelles activités contribuent à accélérer le processus de dégradation des terres et peuvent aggraver les impacts des futures inondations (Reuters 15/03/2021). Dans les régions du Nord, Centre-Nord et Centre-Est, de février à mars 2021, les personnes déplacées internes menaient diverses activités pour se dégager un revenu comme le petit commerce, les travaux domestiques, le maraîchage ou le travail sur les chantiers (INTEROS/UNHCR 23/04/2021, INTERSOS/UNHCR 24/03/2021, Agency for Technical Cooperation and Development 19/03/2021, REACH 09/04/2021). Toutefois, certains ménages dénoncent le manque d'opportunité, de finance et d'accès aux terres pour pouvoir se lancer

dans des activités génératrices de revenus comme l'élevage ou l'agriculture ([UNHCR/ICAHAD 23/04/2021](#), [UNHCR/ICAHD 15/04/2021](#), [REACH 23/03/2021](#), [REACH 24/03/2021](#)).

Economie ou systèmes informels

Les individus, pour subvenir à leurs besoins vitaux, ont recours à des mécanismes purement économiques tels que l'utilisation de leurs économies pour faire face au manque ou à la diminution des revenus. Cela est particulièrement observé en milieu rural. Ces populations fragilisent encore plus leur capacité à affronter de futurs chocs et exacerbent leur vulnérabilité (GoBF 11/2020). Ainsi en septembre 2020, sur 105 ménages enquêtés dans les régions Nord et Sahel, 10% utilisaient leurs économies pour manger ([Solidarités International 16/10/2020](#)). Certains effectuent un travail contre des vivres. D'autres foyers ont recours aux systèmes informels et illégitimes pour subvenir à leurs besoins vitaux, avec par exemple l'augmentation des cas de banditisme, de braconnage, des trafics illicites ou la vente illégale d'or et l'orpaillage artisanal ([Interpeace/Royaume des Pays-Bas 28/04/2021](#), [Alliance for Responsible Mining 07/09/2020](#)). Ces activités attirent principalement les jeunes et les étrangers des pays limitrophes et de la région d'Afrique de l'Ouest. Les personnes âgées, en raison du manque d'attention de la part de leurs familles et à la perte de leurs moyens de subsistance lors des déplacements forcés, se voient contraintes de pratiquer la mendicité, surtout dans les communes urbaines ([INTERSOS/UNHCR 26/05/2021](#), [UNHCR/MBDDHP 26/05/2021](#)). Malgré le manque de données désagrégées par région, les sources convergent pour soutenir que ces mécanismes d'adaptation négatifs se retrouvent dans tout le pays

Diminution des dépenses

Pour faire face aux difficultés financières, certains foyers se voient dans l'obligation de réduire des dépenses liées à la santé et à l'éducation, notamment dans les régions du Centre-Nord et du Nord. En période d'épidémie, cette stratégie de survie aggrave les risques sanitaires des individus, les rendant plus vulnérables au virus en cas de contamination ([GoBF 11/2020](#), [ICAHD 11/11/2020](#), [INTERSOS 22/10/2020](#)). De plus, ces stratégies compromettent l'avenir des enfants qui ne vont pas à l'école par manque de revenus tel que relevé dans les régions Hauts-bassins, Centre-Nord et Cascades ([Sidwaya 06/12/2020](#), [ICAHD 02/12/2020](#), [Solidarités International 19/11/2020](#), [ICAHD 11/11/2020](#)). Le manque de moyens de subsistance pousse aussi les adultes à diminuer leur consommation alimentaire et leur nombre de repas

avec des risques d'insécurité alimentaire ([WFP 07/09/2020](#)).

Dons / emprunts

Certains ménages sont forcés d'avoir recours aux donations, à l'emprunt et à l'aide humanitaire comme source de revenus pour pouvoir subvenir à leurs besoins vitaux en particulier après des chocs sécuritaires. Ce phénomène était préexistant à la crise sanitaire à cause de l'insécurité, notamment dans les régions touchées par les conflits armés, mais a été aggravé suite à l'épidémie de COVID-19 ([ECHO 20/10/2020](#), [WFP 24/09/2020](#)). En novembre 2020, sur 105 ménages enquêtés, 58% empruntent de l'argent dans les régions Nord et Sahel. Au Centre-Nord, sur 147 ménages enquêtés, 57% empruntent de l'argent pour subvenir à leurs besoins alimentaires, d'autres utilisent leurs économies ou des dons ([Solidarités International 19/11/2020](#), [Solidarités International 16/10/2020](#), [Solidarités International 16/10/2020](#)). Plus de 70% des ménages déplacés dans les régions Sahel et Centre-Nord, ont rapporté que l'assistance humanitaire constituait leur principale source de céréales au plus fort de la saison de soudure ([OCHA 2021](#)). Dans la région de l'Est, une augmentation du recours à l'aide humanitaire de 15% à 20% a été observée en avril 2021 ([ACF/WASH Cluster 29/04/2021](#), [ACF/SI/HI/DRC 13/04/2021](#)). En février 2021, un ménage sur quatre a recours à l'emprunt ou à l'aide financière auprès d'amis ou de connaissances. La même proportion puise dans ses économies, 16% des ménages vendent leurs actifs et un peu plus de 10% s'engagent dans des activités génératrices de revenus supplémentaires ou réduisent leur consommation alimentaire pour sauver une partie de leur capital ([INSD/World Bank 01/05/2021](#)).

Vente de biens

Une stratégie additionnelle utilisée par certains individus est la vente de biens ou de capitaux pour faire face à la réduction de leurs revenus. En effet, les éleveurs déplacés en particulier et les communautés hôtes vendent leur bétail, notamment les femelles de leurs cheptels, ([FSIN 30/09/2020](#), [WFP 28/09/2020](#)). En novembre 2020 on note que certains ménages dans le Sahel et le Centre-Nord vendent aussi les biens distribués par les organisations humanitaires ([Ground Truth Solutions 27/11/2020](#)). Les familles rurales vendent leurs actifs productifs et leurs possessions personnelles (graines, bétails, meubles, fourrage), ou ont recours au vol. Ces pratiques peuvent avoir des conséquences négatives sur leur résilience à long terme et peuvent aggraver leur situation de pauvreté ([African Development Bank 26/04/2021](#), [OCHA/GoBF 08/04/2021](#)).

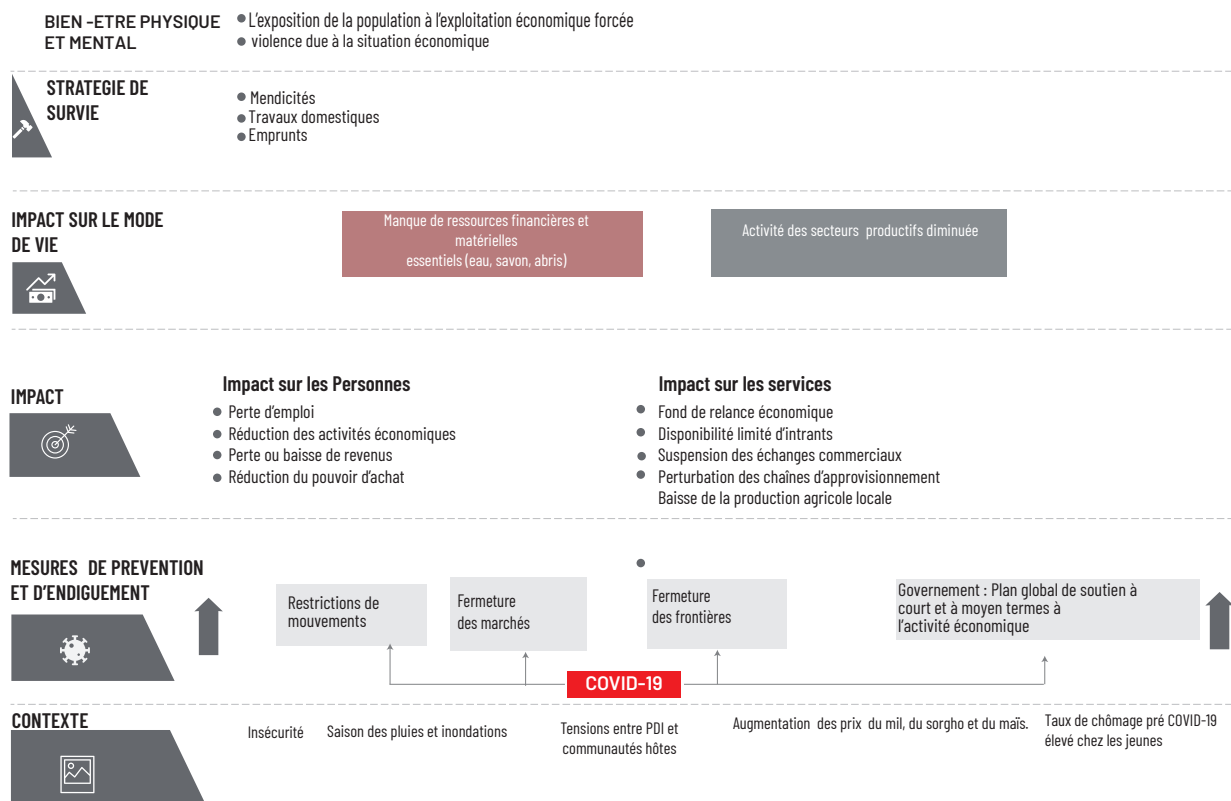
Migration économique

La migration économique se dresse comme une stratégie d'adaptation pour de nombreux ménages burkinabè qui font face à des difficultés financières afin de rechercher des meilleures opportunités de travail ([REACH 20/01/2021](#), [REACH 14/01/2021](#)). Néanmoins, l'épidémie de la COVID-19 a impacté les migrations saisonnières qui s'effectuent habituellement. Le manque d'opportunités économiques et d'emplois poussent les jeunes hommes des milieux ruraux à migrer vers les centres urbains et les pays frontaliers pour y trouver de nouvelles sources de subsistance ([FAO 01/01/2021](#)). De février à avril 2021, espérant trouver une vie meilleure dans des régions moins touchées par l'insécurité, de nombreuses personnes déplacées internes rejoignent les localités moins touchées par la crise sécuritaire, voyageant parfois pendant plus de 600 km pour travailler sur les sites d'orpaillages ([REACH 09/04/2021](#), [World Bank 26/04/2021](#), [UNHCR/ICHAD 23/04/2021](#)). Ainsi, la majorité de la population burkinabè a été impactée par la perte des revenus et la dégradation de leurs moyens de subsistance. Les individus qui vivent dans

les régions les plus affectées par l'insécurité et les déplacements rencontrent plus de difficultés d'accès à des sources de revenus ([FAO 22/03/2021](#)). La population Burkinabè fait face à des risques de pertes directes de revenus à cause d'un licenciement, du ralentissement des activités économiques ou de la réduction des transferts de revenu des migrants ([Banque Mondiale 01/10/2020](#)). Les groupes de personnes vulnérables avec des besoins spécifiques en termes de moyens de subsistance sont les personnes déplacées internes, les femmes déplacées internes, les cheffes de ménage, les malades chroniques et les personnes en situation de handicap, les enfants orphelins, et les personnes âgées ([UNHCR 28/09/2020](#)). Les régions du Sahel et du Centre-Nord du Nord, Est, Boucle du Mouhoun sont les plus affectées, car les impacts de la pandémie sur les services, systèmes et individus sont couplés avec les impacts du contexte sécuritaire déjà prédominant dans ces régions. C'est aussi dans ces régions que la proportion des ménages ayant mis en œuvre des stratégies d'adaptation de moyens d'existence est la plus forte et la plus sévère ([GoBF 11/2020](#), [OCHA 05/06/2020](#)).

Arbre à problème du secteur de la sécurité alimentaire

Impact de la COVID-19 sur le secteur des moyens de subsistance



Fanta Bamogho

relever le défi de l'insécurité, de la COVID et de la vulnérabilité

Déplacés internes résidents dans le Centre-Nord, Fanta et des membres de sa famille ont ressenti durement l'impact de la COVID-19, concernant notamment, l'assistance humanitaire. Leur vulnérabilité s'est accentuée du fait que l'arrivée de l'aide notamment alimentaire a été considérablement ralentie.



Elle a cherché du mieux qu'elle le pouvait, à subvenir aux besoins de sa famille. Un petit boulot l'aide à se retrouver peu à peu. Des transferts monétaires du PAM sont intervenus mais ceux-ci ont été finalement réduits de moitié à cause de l'accroissement continu du nombre de déplacés internes.

Avec 7 enfants en charge, la vie de Fanta s'est muée en un combat quotidien contre l'insécurité, la COVID et la misère.

Tout comme 107 700 personnes qui en fin juin 2021 avaient trouvé refuge dans le chef-lieu de la région du Centre-Nord à Kaya, Fanta Bamogho, âgée de 44 ans et mère de 7 enfants, a été contrainte avec sa famille à quitter son village, Guelé face aux attaques terroristes. Elle explique : « Notre village a été attaqué et trois hommes ont perdu la vie. C'est alors que nous avons tous fui vers Dalo. Mais une fois à Dalo les attaques se faisaient de plus belle ; des hommes armés continuaient de s'en prendre aux hommes et aux garçons, et nous sommes à nouveau partis pour nous retrouver ici ».

Les premiers cas de la COVID-19 ont trouvé Fanta et sa famille dans leur déplacement et les mesures restrictives imposées pour limiter la propagation de la maladie les ont affectés ont affecté les ménages PDIs dont celle de Fanta. Elle témoigne : « la maladie à coronavirus nous a durement éprouvés. Le respect des mesures barrières imposait le nombre de personnes regroupées à la fois à 50 et cette mesure a pesé sur les distributions de vivres et de matériel de survie. L'aide nous parvenait dans un espacement de temps plus long, alors que nous n'avions rien. La conséquence en a été une réduction drastique des repas tant en quantité qu'en qualité, amenant les grandes personnes à se priver de certains repas au profit des plus petits ; ceux-ci n'en avaient pas non plus à satiété malgré les privations des adultes.

Il était aussi très difficile pour nous parents, de regarder nos enfants presque affamés, qui traînaient dans les maisons, certains pleurnichant, et ne pouvant plus se regrouper pour jouer comme ils en avaient l'habitude ».

Fanta qui auparavant travaillait quotidiennement à son autonomie alimentaire et financière à travers l'agriculture et le maraîchage a décidé, face à ces contraintes de chercher du travail. Elle en a trouvé dans un espace de restauration où elle gagne 25 000F par mois. Elle confie : « Avant je ne dépendais de personne, même pas de mon mari. Je m'occupais à temps plein au champ et sur mon lopin de terre pour la maraîcher culture. Tout a basculé du jour au lendemain. Six de mes enfants vont l'école. Le garçon aîné, qui a 19 ans est parti sur un site d'orpillage. Sa sœur cadette a 17 ans, et m'aide aussi à trouver des revenus en tant que femme de ménage dans une boutique de téléphonie mobile. Elle s'y rend très tôt les matins pour nettoyer pavant de partir à l'école ».

Un léger soulagement par les transferts monétaires du PAM

Face aux restrictions sanitaires dont les déplacements et aussi aux contraintes sécuritaires, l'alternative des transferts monétaires est apparue. Fanta en bénéficie et témoigne : « Le PAM nous fait des transferts monétaires. Au départ nous recevions seulement des vivres, mais depuis 2 ans, les ménages bénéficient de dépôts mensuels sur des comptes associés à nos numéros de téléphonie mobile. Les premiers transferts étaient de 64 000 francs CFA ; à présent, ils sont de 32 000 francs CFA. Cette réduction est due au fait que le nombre de déplacés a augmenté, et le PAM essaie de prendre en compte tout le monde ».

Fanta confie être la gérante des transferts reçus, le mari lui ayant donné toute la latitude d'utiliser l'argent comme elle l'entend pour gérer les besoins de la famille, et c'est ainsi qu'elle parvient à payer les frais de loyers, de la scolarité des enfants, et des soins médicaux. Elle vit dans la peur permanente de la COVID-19. La maisonnette d'une pièce où s'entasse la famille n'offre pas les conditions de respect des mesures barrières. Elle fait de son mieux pour un respect strict des mesures d'hygiène et déclare : « Chacun a peur mais Dieu merci, nous avons été épargnés par les contagions, et nous n'avons pas entendu non plus qu'un de nos proches a contracté cette maladie, même si elle a affecté l'aide que nous recevions ».

NUTRITION



PRIORITÉS DES SECTEURS DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Besoins prioritaires

- | | |
|---|--|
| <p>1  Activités génératrices de revenus pour les groupes vulnérables</p> <p>3  Accès aux marchés alimentaires</p> | <p>2  Augmentation du nombre de repas pour atteindre 3 par jour.</p> <p>4  Contrôle des prix sur les marchés, particulièrement lors des périodes de cesures et de la saison des pluies</p> |
|---|--|

Groupes affectés

- 1**  Réfugiés
- 2**  Personnes déplacées internes

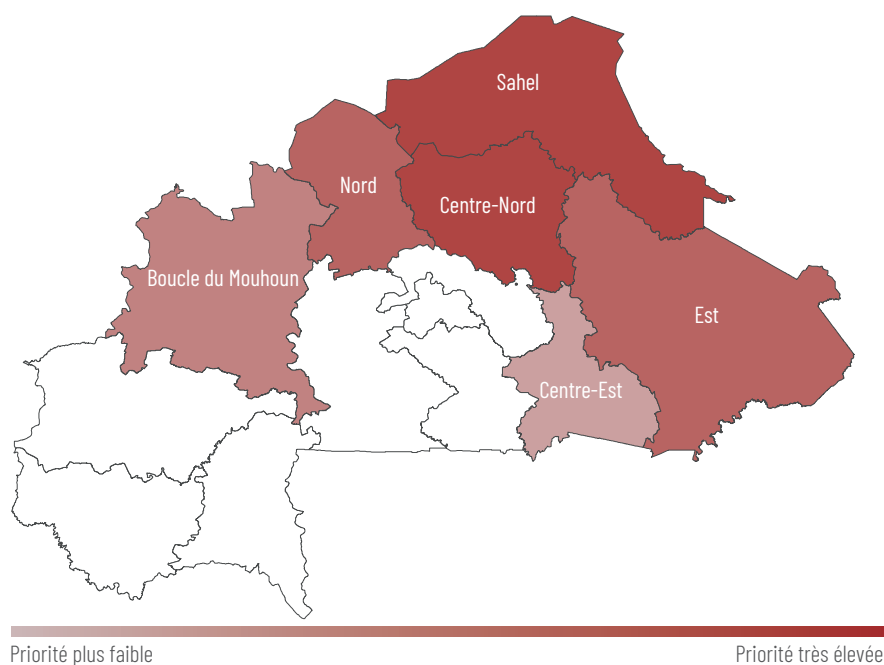
Groupes Vulnérables

- 1**  Personnes en situation de handicap
- 2**  Personnes âgées

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1**  Enfants de moins de 5 ans
- 2**  Femmes enceintes ou allaitantes
- 3**  Personnes déplacées internes

Zones géographiques prioritaires



L'impact de la crise sanitaire sur la santé nutritionnelle de la population au Burkina Faso

Hausse de la malnutrition depuis entre 2019 et 2020 : conséquences de la recrudescence de l'insécurité et du début de la crise sanitaire

En général, la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) au Burkina Faso entre 1993 et 2020 a connu une progressive diminution, passant de 15% à 9%. Néanmoins, il est observé une légère hausse de cette prévalence entre 2019 et 2020, période de recrudescence de l'insécurité et du début de la pandémie de la COVID-19 ou la prévalence de la malnutrition aiguë globale au Burkina Faso est passée de 8% à 9% (soit touchant 341 233 enfants). De plus, cette diminution de la prévalence de la malnutrition aiguë au fil des années ne s'est pas traduite par une diminution du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë, qui a du mal à descendre en dessous des 300 000 enfants malnutris, du fait de la croissance démographique (291 000 enfants MAG en 1993 contre 341 000 en 2020) ([WASH Cluster](#) 12/05/2021, [Ministère de la santé Burkina Faso](#)) 23/01/2021). Comparativement à 2019, le nombre de provinces ayant des prévalences de malnutrition aiguë global au-dessus du seuil d'alerte a augmenté et est passé de 2 à 6 ([Ministère de la santé Burkina Faso](#)) 23/01/2021). Au niveau régional, si dans la plupart des régions la prévalence de la malnutrition aiguë globale est en dessous du seuil d'alerte de 10% de l'OMS, des niveaux supérieurs sont observés dans la Boucle du Mouhoun et le Sahel dépasse même le seuil critique de 15%. En effet, la prévalence de la malnutrition aiguë globale dans la Boucle du Mouhoun est passée de 7,5% en 2019 à 11% en 2020 et dans le Sahel de 10% en 2019 à 15% 2020. Si la malnutrition aiguë globale s'est aggravée dans ces régions, une amélioration est notée dans les régions du Centre, des Hauts-Bassins, des Cascades et plus particulièrement dans le Centre-Est qui est passé d'une prévalence de la malnutrition aiguë globale de 9% en 2019 à 7% en 2020.

Au niveau provincial, le Séno vient en tête comme en 2019 avec la prévalence la plus élevée de malnutrition aiguë globale soit 16,5% de malnutrition aiguë globale dont 5% de forme sévère. La prévalence la plus faible a été enregistrée dans la province du Poni dans la région du Sud-Ouest avec 4,3%. Outre le Séno qui présente une prévalence largement au-dessus du seuil critique, six provinces (Ziro 11,8%, Namentenga 11,4%, Bam 11,1%, Banwa 10,3%, Boulkiemde 10,3%, et le Passoré 10,1%) présentent des prévalences au-dessus du seuil d'alerte ([Ministère de la santé Burkina Faso](#)) 23/01/2021, [WASH Cluster](#) 12/05/2021). En ce qui concerne la malnutrition aiguë sévère, elle

est plutôt basse dans l'ensemble des régions à l'exception du Sahel qui a une prévalence élevée de 3% en 2020, suivi des Hauts-Bassins et du Centre-Sud qui ont une prévalence de respectivement 1,5% et 1%. Au niveau provincial le Séno et le Houet viennent en tête avec une malnutrition aiguë sévère respectivement de 5% et 2%. ([Nutrition Cluster](#) 25/02/2021, [Ministère de la santé \(Burkina Faso\)](#) 23/01/2021).

En ce qui concerne la malnutrition chronique (le retard de croissance, l'altération du développement cognitif et l'affaiblissement du système immunitaire) qui a des conséquences en grande partie irréversibles sur les enfants, a peu ou pas diminué depuis 1993, malgré une baisse significative de la prévalence, en raison des taux de croissance importants de la population (3,1 % de croissance annuelle) ([Population Data](#) 18/08/2021). Si la prévalence de la malnutrition chronique a diminué constamment de 2003 (43%) à 2017 (21%), elle est remontée depuis à 25% en 2019 et 24% en 2020. En 2020, un quart des enfants de moins de cinq ans, presque un million d'enfants (952 452 enfants), sont atteints de retard de croissance, avec des conséquences irréversibles pour leur développement ([WASH Cluster](#) 12/05/2021, ([WASH Cluster](#) 12/05/2021).

Comparativement à 2019, on remarque une baisse de 0,5% pour la malnutrition chronique et une augmentation de 0,6% pour la forme sévère au niveau national.

Au niveau régional, une baisse de la prévalence de la malnutrition chronique est observée dans toutes les régions à l'exception du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, du Centre et du Plateau Central qui ont une prévalence en hausse entre 2019 et 2020. La région du Sahel, et toutes ses provinces, se distingue avec une prévalence très élevée et au-dessus du seuil critique de l'OMS avec 43% de malnutrition chronique en 2020 contre 25% en 2019, soit une hausse de 18% en un an. Quant à la région du Centre, elle affiche une prévalence de 12,5% contre 11% en 2019.

Au niveau provincial, le Séno affiche la prévalence la plus élevée (43,2%) de malnutrition chronique, un niveau en baisse par rapport à 2019 (45,7%). Par ailleurs, la province du Séno se situe au-delà du seuil d'urgence (40%) en termes de prévalence de la malnutrition chronique globale. La province du Kadiogo affiche la plus faible prévalence avec 12,5% contre 10,7% en 2019. En plus du Séno qui présente une situation critique de malnutrition chronique, le Sanmatenga (30%), le Namentenga (32,2%) et la Gnagna (36,4%) présentent une prévalence de malnutrition chronique au-delà du seuil d'alerte de l'OMS de 30%.

Cette situation de malnutrition chronique au niveau national, et tout particulièrement au Sahel qui est une des régions au cœur de l'insécurité, révèle des épisodes prolongés et répétés de sous-nutrition chez les enfants de moins de 5 ans ([Nutrition Cluster](#) 25/02/2021, [Ministère de la santé \(Burkina Faso\)](#) 23/01/2021).

L'impact de la crise sanitaire sur la santé nutritionnelle augmente la probabilité d'une hausse de la mortalité infantile

Les problématiques de malnutrition touchent particulièrement les enfants de moins de cinq ans, qui sont vulnérables aux risques de trouble du développement et de la croissance. Au Burkina Faso en 2020, le taux brut de mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 0,19 décès/10000/jr avec une variation régionale, allant jusqu'à 0,64 décès/10000/jour dans la région du Sahel. Dans le pays, plus d'un tiers des décès des enfants de moins de cinq ans sont attribuables directement ou indirectement à la malnutrition ([Ministère de la santé \(Burkina Faso\)](#) 23/01/2021). En effet, les causes de morbidité et mortalité néonatales incluent les infections sévères, la prématurité/faible poids à la naissance, l'asphyxie, et le tétanos néonatal, qui interviennent sur des terrains de malnutrition dans une majorité des cas ([INSD](#) 2006).

En plus de ces maladies, la fièvre et la diarrhée touchant les enfants sont aussi présentes au Burkina Faso, même si la prévalence des diarrhées est en baisse par rapport à l'année antérieure. En effet, en 2021, 16% et 30% des enfants ont souffert respectivement de diarrhée et de fièvre contre 18% de prévalence de la diarrhée en 2019. La prévalence des cas de diarrhée est plus forte au Sahel (31%), avec une augmentation de 8% par rapport à 2019, et plus faible dans la région du Nord avec 8%. Pour la fièvre, la prévalence la plus faible a été observée dans la région du Nord (12%) tandis que la plus élevée était enregistrée dans la région du Centre Est (44%) ([Ministère de la santé \(Burkina Faso\)](#) 23/01/2021). Au-delà de ces maladies, un niveau élevé (83%) d'anémie était aussi observé d'après les résultats de l'ENIAB en 2014 ([ENIAB](#) 2014). Il n'y a pas de différences significatives entre les sexes masculins et féminins dans les prévalences de malnutrition aiguë. Il en est de même pour les prévalences entre les groupes d'âges spécifiques, même si la malnutrition touche un peu plus la tranche des 6-23 mois par rapport à la tranche des 24-59 mois ([Ministère de la santé \(Burkina Faso\)](#) 23/01/2021).

La perte de pouvoir d'achat impacte l'accessi-

bilité à un régime nutritionnel équilibré

L'épidémie de COVID-19 et les mesures d'endiguement adoptées par le gouvernement, ont aggravé la situation nutritionnelle de la population, déjà impactées par les problèmes sécuritaires et environnementaux, résultant de la montée de l'insécurité alimentaire caractérisée par la très faible diversité alimentaire, la mauvaise qualité de l'apport alimentaire et d'aliment de complément dû certainement aux pertes de revenus des ménages ([Government of Burkina Faso](#) 14/10/2020). En effet, il ressort que les zones d'insécurité alimentaire se combinent avec des diagnostics de malnutrition aiguë des enfants ([UNICEF](#) 10/09/2020).

Perturbation des centres de santé et de services de nutrition, ainsi que de l'aide humanitaire et gouvernementale

L'analyse de l'évolution des admissions des enfants de moins de cinq ans dépistés en malnutrition aiguë modérée ou sévère, entre le 2ème trimestre 2020, le 1er trimestre 2020 et le 2ème trimestre de 2019, montre une hausse du nombre de cas de MAS et de MAM au 2ème trimestre 2020, comparativement aux deux autres périodes. Cette augmentation des cas pourrait s'expliquer par le faible fonctionnement de certains centres de santé, les difficultés de fonctionnement des ASBC à cause du contexte sécuritaire et sanitaire et, dans une moindre mesure, des difficultés dans la collecte des données statistiques ([Gouvernement du Burkina Faso](#) 25/11/2020). De plus, dans son rapport, l'UNICEF démontre que la perturbation des services de santé, de protection de l'enfance et d'autres services sociaux essentiels tels que la nutrition, l'eau et de l'assainissement et l'éducation, due à la pandémie constitue la menace la plus grave pour les enfants ([Magazine](#) 24 20/11/2020).

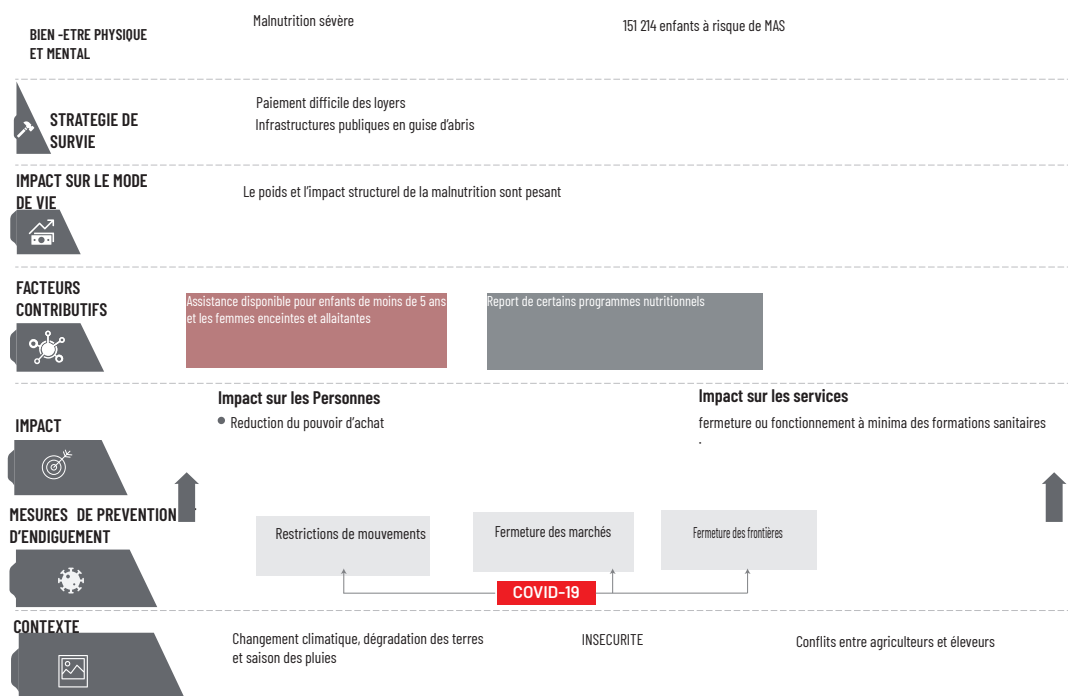
Une évaluation des indicateurs de sécurité alimentaire parmi les personnes déplacées recevant une assistance alimentaire en nature montre que tout au long du deuxième semestre 2020, des indicateurs clés tels que le FCS et l'indice stratégique de survie des moyens d'existence ont observé une détérioration. Cela pourrait être principalement attribué à l'impact de COVID-19 sur les ménages, en particulier la fermeture des marchés, et la réduction de la ration en nature depuis juillet 2020 en raison de ruptures de financement ([Gouvernement du Burkina Faso](#) 25/11/2020). Le manque d'équipements et d'intrants médicaux et de formation de personnel sont des barrières à la fourniture des services de nutrition et

sont aussi des barrières à la bonne prise en charge nutritionnelle ([CaLP 30/03/2021](#), [WHO 01/05/2020](#)). Il ressort des enquêtes REACH entre septembre 2020 et avril 2021 dans les régions du Nord, du Sahel et du Centre-Nord que des programmes nutritionnels à distance de marche sont en grande partie disponibles. Par exemple, en avril 2021 des programmes nutritionnels à distance de marche étaient rapportés à 100% dans le Centre-Nord, à 99% dans le Nord, à 97% dans l'Est et à 95% dans le Sahel ([REACH 28/06/2021](#), [REACH 25/06/2021](#), [REACH 25/06/2021](#), [REACH 25/06/2021](#)). Les programmes nutritionnels les plus cités par les IC comme étant disponibles étaient la prise en charge de la malnutrition modérée des enfants et des femmes enceintes et allaitantes et le dépistage précoce. Cependant, les prises en charge de cas sévères étaient largement moins disponibles comme la prise en charge de la malnutrition sévère des femmes enceintes et allaitantes et des enfants.

Au niveau national, la majorité des enfants ont été couverts par la supplémentation en vitamine A (80%), en déparasitage (77%) et en aliment de complément (62%) au cours des 6 derniers mois, avec cependant une disparité entre les régions et provinces. Ainsi, la couverture de supplémentation en vitamine A et déparasitage est plus faible dans la région des Cascades (respectivement 54% et 57%) et plus haute dans la région du Nord (respectivement 95% et 93%). Cette couverture en vitamine A, déparasitage et d'aliment de complément est en hausse par rapport à 2019 ([Ministère de la santé \(Burkina Faso\) 23/01/2021](#)). L'administration de vitamine A, de déparasitage et d'aliment de complément chez les enfants de moins de 5 ans permet de réduire les taux de mortalité infantile.

Arbre à problème du secteur de la nutrition

Impact de la COVID-19 sur le secteur de la Nutrition



PROTECTION



PRIORITÉS DU SECTEUR PROTECTION

Besoins prioritaires

- 1 Services fonciers ruraux et sensibilisation de la population sur le droit foncier
- 2 Réduction des VBG, des violences domestiques et de l'exploitation infantile
- 3 Mécanismes communautaires de protection et de soutien pour les personnes vulnérables
- 4 Accès aux services de base et à une prise en charge psychologique des personnes affectées par la crise humanitaire
- 5 Autonomisation financière des ménages
- 6 Identification et déminage des zones contenant des engins explosifs improvisés

Groupes affectés

- 1 Réfugiés
- 2 Personnes déplacées internes

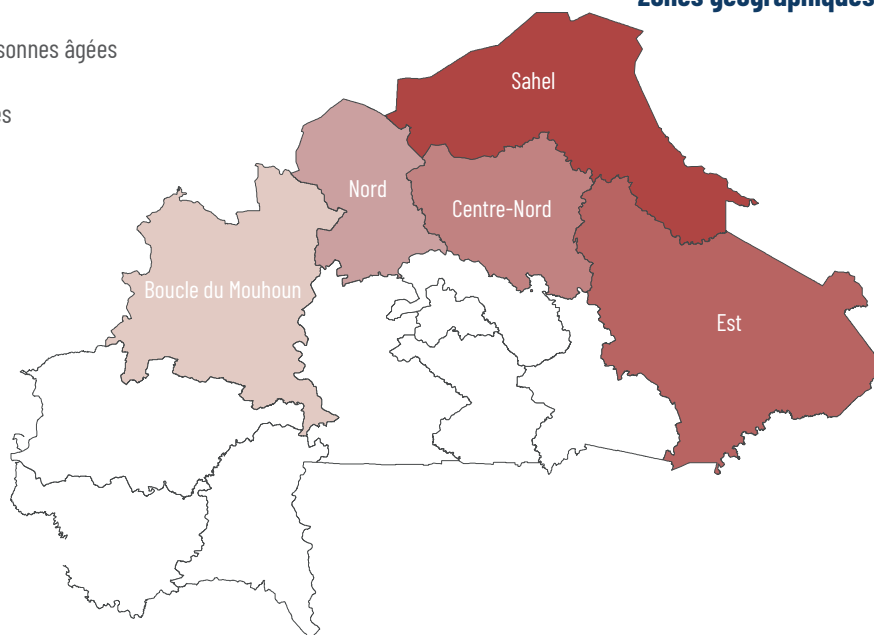
Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1 Communauté Peulhe
- 2 Femmes cheffes de ménage
- 3 Enfants non accompagnés/Séparés
- 4 Personnes âgées
- 5 Filles

Groupes Vulnérables

- 1 Femmes et les jeunes filles victimes de VBG
- 2 Personnes en situation de handicap
- 3 Enfants victimes d'exploitation sexuelle, de violences domestiques et de travail forcé
- 4 Personnes âgées

Zones géographiques prioritaires



Priorité plus faible

Priorité très élevée

Une augmentation des incidents de protection en 2020 et 2021, principalement due au contexte sécuritaire

La violence contre les civils

La population civile est fortement impactée par la situation sécuritaire qui se dégrade au Burkina Faso depuis 2018, en particulier dans les régions proches des frontières avec le Niger et le Mali qui incluent le Sahel, le Nord, le Centre-Nord, la Boucle du Mouhoun, l'Est et le Centre-Est. Si le nombre d'attaques contre les civils est en légère baisse entre le premier et le deuxième trimestre 2021, les victimes sont-elles en hausse ce qui révèle des attaques moins nombreuses mais plus violentes ([ACLEDD 04/06/2021](#)). Comme observé les mois précédents, entre janvier et mai 2021, les attaques contre les civils représentent la majorité des incidents et les régions connaissant le plus d'incidents sécuritaires contre les civils sont le Sahel, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et la Boucle du Mouhoun ([Cluster Protection 10/05/2021](#)). Ce sont aussi les régions qui connaissent le plus de déplacements internes, les ménages se déplaçant en réponse ou en prévention de ces incidents sécuritaires. Ainsi, on constate une augmentation des personnes déplacées ayant subi des menaces et des violations entre 2020 et 2021, et la totalité des attaques et menaces déclarées par les déplacés internes en avril et mai 2021 dans les régions du Nord, Est, Centre-Nord, et du Sahel ont eu lieu dans leur village d'origine ([Action Contre la Faim 27/05/2021](#), [Action Contre la Faim 26/05/2021](#), [Action Contre la Faim 19/05/2021](#), [Action Contre la Faim 12/05/2021](#), [Action Contre la Faim 29/04/2021](#), [Interpeace 28/04/2021](#)).

La proportion de décès civils est principalement attribuée aux forces de sécurité et aux groupes djihadistes, suivis par les groupes d'autodéfense. En 2020, 38% des décès sont attribués à des groupes djihadistes, 37% aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et 18% aux milices ([Oxfam 01/04/2021](#)). Quant aux victimes, des différences de genre sont observées selon les types de violences. Au Sahel, les hommes sont plus touchés par les violations du droit à la vie et les femmes par les atteintes à l'intégrité physique. Les données ne sont pas suffisantes pour élargir cette analyse au reste du pays, mais on peut supposer que les tendances sont similaires dans les régions affectées par le conflit ([MBDHP 26/05/2021](#)).

Aux conflits opposant les GANI aux forces de sécurité et aux groupes d'auto-défense viennent s'ajouter les conflits agro-pastoraux. De plus, si les groupes d'autodéfense peuvent être une présence rassurante pour certaines populations, ils sont également res-

ponsables de nombreuses violations de protection directe ou indirecte. Entre janvier et mars 2021 dans les régions les plus affectées par l'insécurité, un enfant sur deux est touché par la violence physique ou la maltraitance et 82% des victimes sont des filles. C'est également dans ces régions qu'il y a le plus d'enfants déplacés ce qui les rend particulièrement vulnérables au risque de violation de leurs droits. Les principaux incidents de protections commis par des groupes armés sont les suivants : atteinte aux biens et à la propriété (40%), vol et pillage (20%), extorsion (14%), destruction de bien (4%) et taxation illégales (2%) ([UNHCR 15/03/2021](#)). En février 2021 dans la région du Nord 16% des ménages de la commune de Koumbri avaient été victimes d'attaques ou de menaces et 30% de la population présentait un stress ou une détresse psychologique ([Rapport MSA Koumbri, 03/03/2021](#)) en avril c'était 52% des ménages de la commune de Yatenga qui avaient été victimes d'attaques ou de menaces ([Action Contre la Faim 29/04/2021](#)). En mars dans la commune de Bourzanga (région du Centre-Nord) c'est 51% des ménages qui ont été victimes d'attaques ou bien de menaces et 27% d'entre eux sont en situation de stress ou de détresse psychologique ([Action Contre la Faim 17/03/2021](#)). Pour la commune de Djibo (région du Sahel) 69% des ménages ont été victimes d'attaques ou de menaces et 31% d'entre eux sont en situation de stress ou de détresse psychologique ([Solidarités International 15/03/2021](#)). De plus 60% des personnes interrogés dans la région Centre-Nord considère que les violences par les groupes armés font partie des principaux risques en matière de protection, ce chiffre monte à 88% dans la région Est et atteint 93% dans la région du Sahel ([REACH Initiative 01/03/2021](#), [REACH Initiative 07/05/2021](#)).

Les violences basées sur le genre

Les violences basées sur le genre (VBG) sont présentes sur tout le territoire burkinabè et dans toutes les couches de la société du fait de la nature structurelle et socio-culturelle de ces violences. Cependant, l'insécurité dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun, ainsi que les déplacements qu'elle engendre exacerbent les risques de violence basée sur le genre pour les filles et les femmes qui représentent la quasi-totalité des cas. Entre janvier et mai 2021, 97% des survivants de VBG étaient des femmes et des filles ([Cluster Protection 10/05/2021](#)). A ces mouvements forcés s'ajoute la crise sanitaire de la COVID-19 dont les mesures de riposte ont contraint les populations des zones les plus touchées à limiter leur mouvement en restant chez elles. Cette situa-

tion a exacerbé les cas des VBG et spécifiquement les violences conjugales. ([UN OCHA, Humanitarian Response](#), 10/05/2021)

Au cours du 1er trimestre de l'année 2021, les régions dans lesquelles le plus de cas de VBG ont été rapportés sont le Centre-Nord, l'Est, le Sahel et le Nord ([Cluster Protection](#) 10/05/2021). Une différence entre la prévalence des VBG rapportées chez les déplacées et chez la population est observée. En effet, entre février et mars 2021 chez les déplacés, le déni de ressources et opportunités de services sont le plus rapportés, suivies des agressions physiques, des agressions psychologiques, du mariage forcé, du viol et des agressions sexuelles. Au niveau de la population totale affectée entre janvier et mars 2021, ce sont les violences psychologiques qui sont le plus rapportées, suivi du mariage forcé, du viol, des agressions physiques, du déni de ressources et opportunités de services et des agressions physiques ([Cluster Protection](#) 10/05/2021, [UNHCR](#) 07/05/2021).

Plusieurs femmes subissent des violences de la part des Groupes Armés Non Identifiés (GANI) dans les zones sous leur contrôle, notamment dans certaines localités du Sahel. Dans ces zones, les GANI imposent des règles aux femmes qui restreignent leurs libertés comme l'accès au marché, les règles de non-mixité en faveur des hommes, ou encore le port du voile. Des violences physiques et morales sont commises sur ces femmes lorsque les GANI considèrent que ces règles ne sont pas respectées ([MBD-HP](#) 26/05/2021).

De plus, l'insuffisance d'accès et l'éloignement des infrastructures d'eau et d'assainissement ainsi que la collecte des bois de chauffe engendrent une exposition accrue aux risques de protection des femmes et des filles généralement en charge de ces tâches. Les données de l'enquête MSNA de REACH d'août 2020 montrent que l'exposition à des violences sexuelles augmente proportionnellement au temps passé pour aller chercher l'eau ([INTERSOS](#) 26/05/2021, [ICAHD](#) 26/05/2021, [Education Cluster](#) 12/05/2021, [OCHA](#) 10/05/2021).

Enfin, les déplacés laissent souvent tout derrière eux, dont leurs actifs productifs et rencontrent des difficultés à trouver des emplois dans les zones d'accueil. Une des stratégies de survie qui touche particulièrement les femmes est le sexe de survie qui a des impacts négatifs sur la santé physique de ces femmes avec des grossesses non désirées et la contraction de maladies sexuellement transmissibles mais aussi sur la santé mentale des survivantes ([MBDHP](#) 26/05/2021). De nombreuses personnes

déplacées vivent dans des conditions de vie précaires et dans la promiscuité au sein des familles d'accueil. L'absence de services essentiels adaptés et en nombre suffisant font que les groupes les plus vulnérables sont soumis à la violence en l'absence de mécanismes communautaires de protection et de soutien. Dans la région de la Boucle du Mouhoun, où l'on note une forte promiscuité, les PDI sont davantage victimes des violences basées sur le genre de la part des communautés hôte mais refusent de le dénoncer à cause de l'hospitalité qu'ils reçoivent ([IRC](#) 26/02/2021).

Les femmes et les filles sont également touchées dans l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive mais également dans la prise en charge de cas de GBV. Ces difficultés d'accès s'expliquent non seulement par l'impact de la pandémie sur les capacités des services de santé mais également par le fait qu'il existe des difficultés d'accès préexistantes en matière de prise en charge des violences basées sur le genre. Ainsi, les femmes sont plus à risque de développer des stratégies d'adaptations négatives qui les exposent d'autant plus au risque de violence sexuelle basées sur le genre. Les infrastructures de santé et les services d'aide au niveau de la protection sont souvent difficiles d'accès à cause des restrictions de mouvements imposées par le gouvernement et l'insécurité récurrente dans beaucoup de régions. S'ajoute à cela que seulement la moitié du personnel de santé est formé à la bonne gestion des cas de VBG créant ainsi un manque de sensibilisation sur le sujet ainsi qu'une prise en charge limitée.

Enfants

L'épidémie de la COVID-19 et l'insécurité ont entraîné des déscolarisations massives et le recours au travail infantile et autres stratégies d'adaptation négatives exposant les enfants à l'exploitation, aux abus et à la maltraitance augmentant ainsi les risques de violences envers eux. Ces enfants sont exposés à des violences physiques, émotionnelles, domestiques, au mariage précoce, au travail forcé mais également au recrutement par des groupes armés et aux conséquences des conflits armés. Au-delà des séquelles physiques, les violences envers les enfants entraînent des conséquences sur leur santé mentale et leur développement ce qui peuvent impacter leur future vie d'adulte. La fermeture des écoles pour faire face à la crise sanitaire et sécuritaire apparaît ainsi comme un facteur majeur dans l'accroissement de la vulnérabilité.

tabilité des enfants. En effet, en avril 2021 on comptait 2200 écoles fermées impactant ainsi 300 000 enfants ([UN OCHA 28/04/2021](#)). De plus, on note que dans la région du Sahel la fréquentation des écoles a chuter passant de 50-60% à 25% au cours des deux dernières années ([UN OCHA 28/04/2021](#)).

On note qu'au Burkina Faso 25% des enfants sont soumis à de fortes violences, 6% des enfants déplacés ont rapporté avoir subi des violences sexuelles et 2% au moins un épisode de violence physique ([IRC 26/02/2021](#)). On compte que 44% des femmes mariées l'ont été avant 18 ans contre 3% des hommes ([African Development Bank, 26/04/2021](#)). Dans la région Nord au mois de février 2021 les problématiques de protection tels que l'exploitation, l'enrôlement dans des groupes armés ou encore la séparation du reste de la famille concernait environ 55% des enfants à Ouahigouya et 38% à Titao ([INTERSOS 02/03/2021](#)). Dans la région Est ces mêmes problématiques touchaient 25% des enfants à Fada N'Gourma et 19% des enfants à Diabo, on comptait également 400 enfants en situation de travail ([INTERSOS 02/03/2021](#)). Dans le pays, un enfant sur quatre est touché par des formes de violence, les violences sexuelles touchant 3% des 12-17 ans et 15% des enfants de moins de 18 ans se trouve en situation de stress ou de détresse psychologique ([OCHA 2021](#)).

Un difficile accès aux services de protection aggravé par la pandémie de COVID- 19

Accès aux services de protection

L'insécurité a pour conséquences la fermeture ou la destruction de nombreux services administratifs. L'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé ou la protection demeure une situation difficile pour les personnes déplacées n'ayant pas ou ayant perdu des documents importants tels que les extraits de naissance. En effet, les documents d'identités sont souvent perdus pendant la fuite. Ainsi, 64% des déplacés dans l'Est et 35% des déplacés dans le Sahel interrogés en mai font état de perte de documents d'état civil ([Action Contre la Faim 26/05/2021](#), [Action Contre la Faim 19/05/2021](#)). Cette absence de documentation chez les personnes déplacées les met à risque d'apatridie pose des difficultés à la liberté de mouvements, d'accès à la propriété, aux moyens d'existence ou encore à l'éducation. ([Cluster Protection 10/05/2021](#), [OCHA 10/05/2021](#), [ACTED 30/04/2021](#)).

Cette situation est aggravée par la délocalisation de certains services administratifs des communes

vers les communes urbaines. Quant aux services étatiques tels que les préfectures, mairies et services techniques déconcentrés, ils sont souvent absents à cause de la situation sécuritaire dans certaines localités des régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Les services étatiques sont alors concentrés dans les communes les plus stables et les chefs-lieux des provinces et régions entraînant des difficultés d'accès aux dits services pour les populations rurales. Ainsi, 80% des PDI n'ont pas un accès adéquat aux services sociaux de base et de protection ([UNOCHA 30/04/2021](#), [Save the Children, 18/01/2021](#)).

Au-delà de la fermeture des services étatiques à cause de l'insécurité, le système de l'état civil connaît des difficultés administratives et techniques qui entravent la délivrance de documents d'identité comme le manque de connaissance de certains personnels ou le manque de moyens appropriés pour accomplir le travail correctement ([Cluster Protection 10/05/2021](#)).

Ce nonaccès aux documents officiels a des répercussions sur la vie quotidienne dans l'accès au travail, au droit de vote ou encore dans le droit à l'éducation et à la santé. Les femmes déplacées sans papiers sont ainsi un groupe prioritaire en matière de protection puisqu'elles sont vulnérables face au risque de violences basés sur le genre et que le manque d'accès aux documents officiels ajoute une difficulté supplémentaire dans l'accès aux services de bases.

L'accès au logement pour les personnes déplacées reste une problématique majeure, entraînant des enjeux de protection. L'arrivée de nombreux déplacés dans les localités d'accueil, faute de terrains disponibles, rendent les ménages déplacés plus à risque d'expulsion et augmentent les conflits fonciers. On constate un faible niveau de confiance (30%) de la part de la population envers les autorités compétentes pour régler les litiges en cas de conflits ([IRC décembre 2020](#)). Le manque de confiance de la population envers les autorités compétentes en matière de logement conjugué à l'augmentation du prix des logements à la suite de déplacement massif explique sans aucun doute les difficultés d'accès au logement pour les personnes déplacées. Ainsi que le faible recours à la justice.

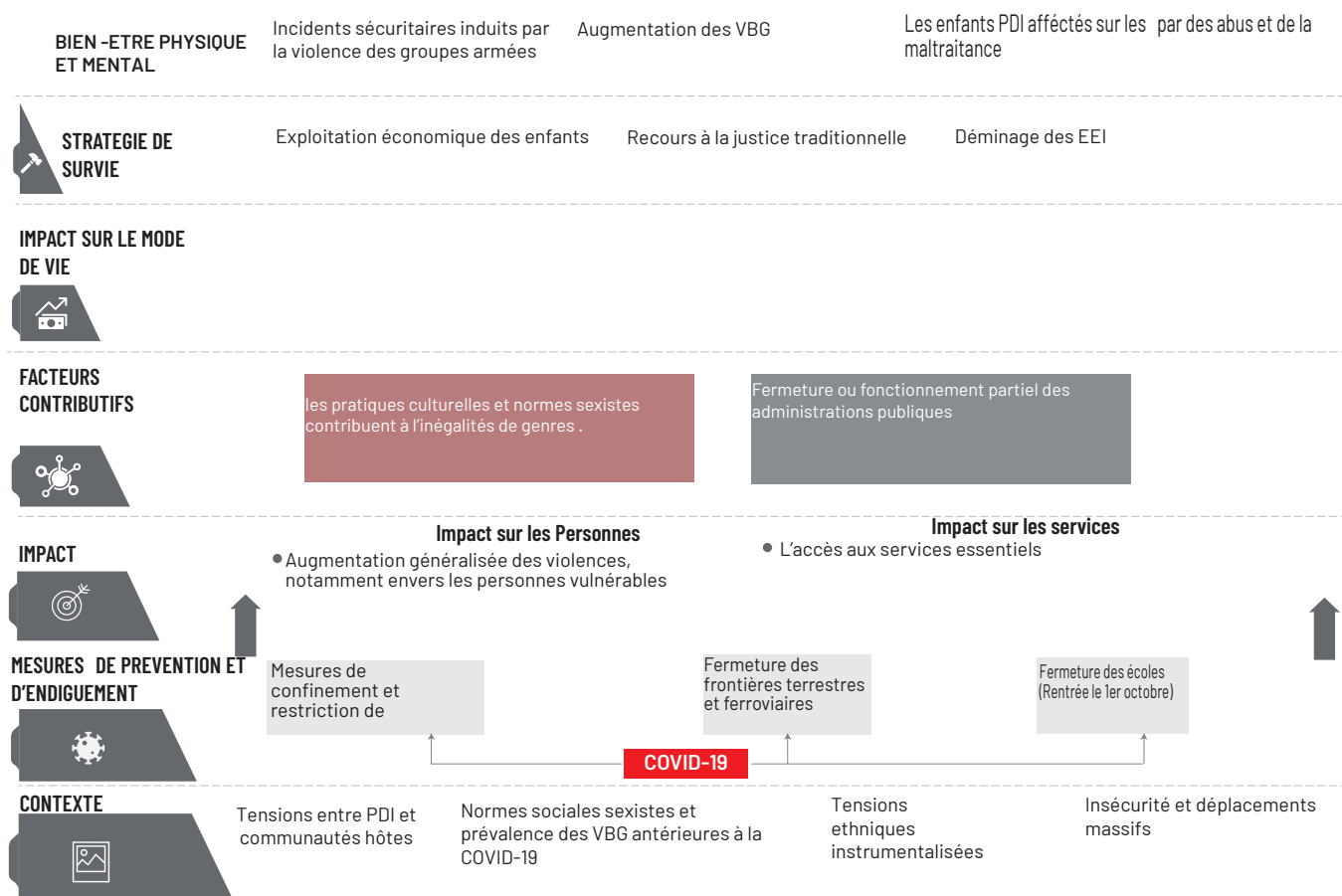
L'accès à la justice pour les victimes de violation des droits humains reste difficile à cause de l'éloignement et du manque de tribunaux disponibles ainsi que la méconnaissance et le coût prohibitif du recours à la justice. Il y a un affaiblissement de l'autorité traditionnelle en matière de justice dans le règle-

ment des conflits ainsi qu'un manque de confiance en la justice officielle ce qui entraîne une augmentation du recours à la justice individuelle, alimentant la conflictualité dans le pays. Ce manque de confiance s'élève à 22% de la population interrogée qui présente un sentiment radical de manque de confiance dans le système. Dans l'Est, 21% de la population pré-

fère ne jamais avoir recours aux mécanismes de la justice traditionnelle, dans la région du Nord, 13% et 9% dans la région du Sahel ([Interpeace 28/04/2021](#)). L'accès aux services de justice est également limité par une connaissance des services juridiques assez peu répandue, décourageant certaines victimes à y recourir.

Arbre à problème du secteur Protection

Impact de la COVID-19 sur le secteur de la Protection





PRIORITÉS DU SECTEUR SANTÉ

Besoins prioritaires

1 Infrastructures hospitalières dotées de matériel suffisant et de personnel qualifié

2 Accès aux services de santé affectés par la distance et l'insécurité

3 Prise en charge des handicaps physiques et mentaux

4 Moyens financiers pour les besoins sanitaires des déplacés internes et de la communauté hôte

Groupes affectés

1 Réfugiés

2 Personnes déplacées internes

Groupes Vulnérables

1 Personnes en situation de handicap

2 Personnel soignant

3 Personnes déplacées internes

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

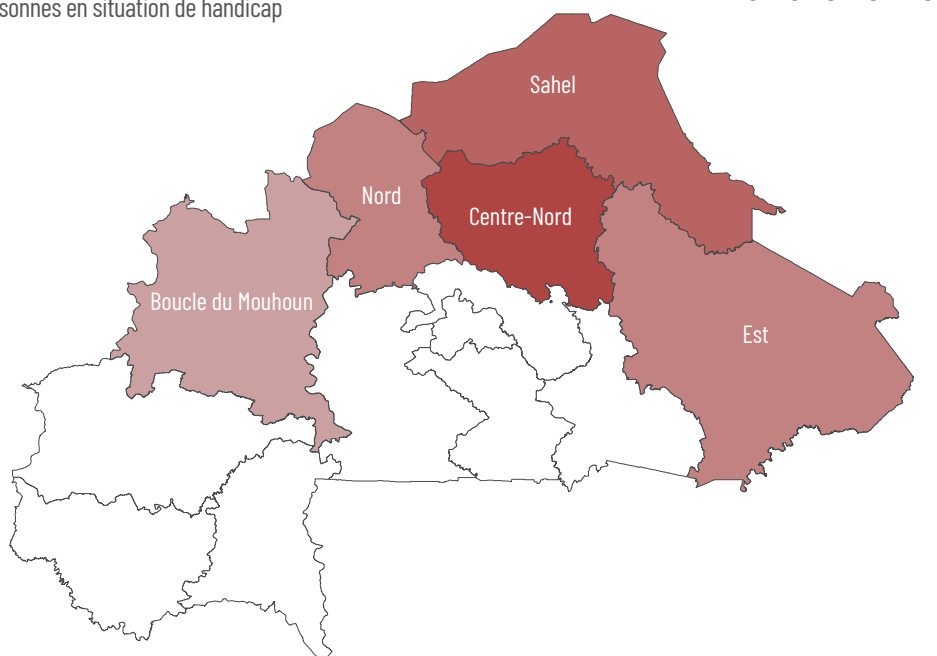
1 Enfants de moins de 5 ans

2 Femmes enceintes ou allaitantes

3 Personnes âgées

4 Personnes en situation de handicap

Zones géographiques prioritaires



Priorité plus faible

Priorité très élevée

Le système de santé burkinabé déjà mis à mal par l'insécurité avant la pandémie

La pandémie de COVID-19 a directement impacté la capacité de réaction et de prise en charge du système de santé au Burkina Faso. Tout au long de l'année 2020, la fermeture des formations sanitaires ou leur fonctionnement à minima est restée relativement stable avec une moyenne de 1 million de personnes constamment privées de l'accès aux soins de santé ([Cluster Protection 10/05/2021](#)). Au 31 mai 2021, 82 formations sanitaires étaient fermées, 273 fonctionnaient partiellement et 230 abritaient des déplacés internes, impactant l'accès aux soins médicaux de plus de 820 000 personnes. On constate cependant une baisse de 38% des formations sanitaires fermées entre avril 2020 (133) et avril 2021 (76), tandis qu'une hausse de 75% des formations sanitaires fonctionnant partiellement est constatée entre avril 2020 (156) et mai 2021 (273) ([Health Cluster 17/06/2021](#)), [Health Cluster 12/06/2020](#)). La région la plus impactée par ces fermetures et fonctionnement partiels de formations sanitaires est le Sahel et plus particulièrement l'Oudalan et le Soum. La principale barrière d'accès aux soins de santé la plus citée par les personnes interrogées par REACH en mars 2021 est la fermeture des infrastructures de santé à cause de l'insécurité (73%) ([REACH 07/05/2021](#), [FEWS NET 30/04/2021](#)).

L'insécurité a ainsi entraîné le dysfonctionnement des systèmes de santé, du système de surveillance épidémiologique ainsi que des activités de couverture vaccinale. Les incidents sécuritaires ont entravé aussi l'acheminement des médicaments et autres intrants médicaux dans les régions les plus touchées. En mai, des attaques perpétrées contre le système de santé, des intimidations et enlèvements des agents de santé, des vols de médicaments ont été rapportés. Les incidents sécuritaires ont également sensiblement augmenté pendant le mois d'avril causant la mort de plusieurs personnes y compris de personnels de santé sur leur lieu de travail. Ces incidents sécuritaires ont parfois entraîné la fuite de ces personnels de santé, victimes d'intimidations et parfois même d'enlèvements ([Health Cluster 17/06/2021](#), [MBDHP 26/05/2021](#), [Health Cluster 22/05/2021](#), [ICRC 21/05/2021](#)).

La lutte contre la COVID-19 a impacté la prise en charge d'autres maladies

Les dysfonctionnements du système de santé ont entraîné des ruptures dans la prise en charge de certaines maladies chroniques ([OCHA 10/05/2021](#)). En novembre 2020, la pandémie de COVID-19, conjuguée

à la crise sécuritaire est venue restreindre l'accès aux services des populations hôtes comme déplacées. Par conséquent, une hausse de la malnutrition des enfants déplacés (avec une augmentation de la mortalité des enfants de moins de 5 ans de 1,2% entre octobre 2019 et juillet 2020), et la recrudescence des cas de rougeole, de malaria et de diarrhée ont été constatés en raison du faible accès aux services de santé et à la baisse des activités de vaccination, les ressources médicales étant orientées en faveur de la lutte contre la COVID-19. Ainsi, le paludisme a été cité comme problème de santé principal par les informateurs clés dans 84% des localités évaluées par REACH dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord. Une tendance qui se confirme puisqu'en mars 2021, le paludisme était toujours le problème de santé le plus cité par la majorité de la population interrogée par REACH dans les régions de l'Est (70%), du Nord (62%), du Centre-Nord (59%), et du Sahel (75%) ([Ministère de la santé Burkina Faso 26/05/2021](#), [REACH 18/05/2021](#), [REACH 01/03/2021](#), [REACH 01/03/2021](#), [REACH 07/05/2021](#)). Entre janvier et septembre 2020, le paludisme a frappé 5,5 millions de personnes dans le pays et reste parmi les principales causes de mortalité infanto-juvénile (24%) ([WASH Cluster 12/05/2021](#), [OCHA 10/05/2021](#)).

Par ailleurs, une forte augmentation des cas d'ictères fébriles a été constatée à partir de l'automne 2020, en particulier au sein des populations déplacées internes du Centre-Nord. Toutefois, cette flambée d'ictère dans la région du Centre-Nord continuait de baisser avec seulement quatre nouveaux cas entre le 10 et le 16 mai 2021 ([Ministère de la santé Burkina Faso 18/05/2021](#), [OCHA 10/05/2021](#)).

Au-delà de la COVID-19, le pays fait face à d'autres maladies comme la rougeole, ou encore la méningite dont le taux de létalité avoisine les 8%. Ainsi, depuis le début de l'année 2020, 2 298 cas et 6 décès à cause de la rougeole ont été enregistrés et 775 cas et 63 décès à cause de la méningite ([Ministère de la santé, Burkina Faso 26/05/2021](#), [Health Cluster 22/05/2021](#)).

Les maladies liées à des déficits d'eau et d'assainissement adéquats sont aussi présentes telles les maladies diarrhéiques, particulièrement dangereuses pour les enfants de moins de cinq ans, notamment chez les populations affectées par la malnutrition ([Action Contre la Faim 12/05/2021](#), [AllAfrica 11/05/2021](#), [Action Contre la Faim 29/04/2021](#)).

Le paludisme et la dengue qui sont des maladies infectieuses qui se transmettent par les moustiques peuvent aussi être en partie contrôlées par des mesures d'assainissement adaptées. Depuis le début

de l'année 2021, 1 055 cas et 6 décès causés par de la dengue ont été enregistrés.

Les impacts de la pandémie sur le système de santé

Sur la période de septembre à novembre 2020, la pandémie de la COVID-19 a généré méfiance, rumeurs et craintes de la population envers les services de santé – jugés inaptes à prendre en charge correctement les personnes malades – et les mesures sanitaires gouvernementales. En retour, cette situation a entraîné un relâchement des mesures sanitaires, observé depuis septembre 2020. Ce non-respect des gestes barrières a notamment été remarqué au cours des élections de novembre dans certains bureaux de vote.

Par ailleurs, les restrictions de mouvement, la baisse du fret international, la réallocation des ressources médicales pour enrayer la progression de la pandémie et les rumeurs antivaccins ont fait chuter la couverture vaccinale contre la polio et la rougeole de 10% au cours du mois de mars 2020. Près de 18 000 enfants ont été privés de la vaccination en mars 2020 et 4 000 en juin 2020. La délivrance des traitements de lutte contre le choléra et le paludisme a également connu une baisse.

Généralement, les mesures de quarantaine dans les grands centres urbains ont affecté l'approvisionnement en intrants médicaux et les capacités des services de santé, insuffisamment dotés en matériel et personnel (le nombre de consultants de santé passant de 230 000 à 113 000 entre février et avril 2020). À cette situation s'ajoute le problème latent de l'insécurité qui entrave l'accès de plus de 1,3 million de personnes aux soins de santé de manière inégale. À titre d'exemple, 42% des centres de santé étaient fermés dans la région du Sahel contre 7% dans le Centre-Nord. Ainsi, à la date du 16 mars 2020, 2 ménages sur 5 déclaraient avoir besoin de services de santé (principalement pour soigner des cas de malaria et de fièvres). Il apparaît clairement que les régions les plus affectées par l'insécurité sont également celles dans lesquelles les services de santé sont absents ou amoindris. La population y est pourtant plus vulnérable et susceptible de contracter le virus sans qu'un traitement adéquat ne puisse être délivré à temps. La disponibilité des services de santé est également mise à mal à cause de la fuite des personnels de santé, régulièrement menacés et intimidés dans les zones touchées par l'insécurité. La présence de dispositif d'urgence pour la prise en charge des malades critiques varie fortement selon

les régions : les informateurs clés rapportent ce type de dispositif dans seulement 43% des localités évaluées dans les 4 régions du Sahel, du Nord, de l'Est et du Centre-Nord. Par ailleurs, la couverture de l'assurance maladie reste très faible et seul 1 ménage sur 10 en bénéficie (soit 6,6% de la population). De plus, les bâtiments des centres de santé ne sont pas toujours de bonne qualité à cause de chantiers mal exécutés ou inachevés et les centres de soins sous équipés ([REACH 31/05/2021](#), [OCHA 10/05/2021](#), [lefaso 06/05/2021](#)). De plus, la présence de dispositifs de prise en charge des maladies critiques n'est pas homogène entre les régions. Par exemple, si dans l'Est et le Centre-Nord, 81% et 66% des informateurs clés rapportent la présence de ces dispositifs, dans les régions du Nord et du Sahel, seuls 33% et 54% des informateurs clés rapportent la présence de ces dispositifs ([REACH 18/05/2021](#), [REACH 07/05/2021](#), [REACH 01/03/2021](#), [REACH 01/03/2021](#)). Tous ces éléments réduisent la qualité des soins offerts et créent des écarts entre les centres de santé et donc des inégalités géographiques dans la disponibilité d'offres de soins de qualité.

La pandémie impacte également les populations déplacées internes qui, en plus d'exercer une pression supplémentaire sur des centres de santé déjà saturés, rencontrent des difficultés à respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale notamment en raison de leurs conditions de vie précaire – comme la surpopulation de leurs abris et le manque de produits d'hygiène. Par ailleurs, dans la région du Centre-Nord dans la localité de Nasséré, 59% des personnes déplacées interrogées peinent à se laver les mains de manière hygiénique, d'autres 35% ne connaissent pas les moments clés de lavage des mains. À Kaya, 93% des déplacés internes n'ont pas accès à suffisamment d'eau pour combler leurs besoins essentiels (notamment pour le lavage des mains). Selon REACH, 52% des localités évaluées dans le Centre-Nord utilisaient seulement l'eau comme principale méthode de lavage des mains. La forte présence des personnes déplacées internes dans les zones d'accueil constitue un poids supplémentaire pour les services de santé et contribue à une hausse des admissions, affectant l'accès des populations aux infrastructures et services de santé ([Health Cluster 22/05/2021](#), [Cluster Protection 10/05/2021](#), [OCHA 10/05/2021](#), [FEWS NET 30/04/2021](#)).

La distance des centres de santé est aussi une barrière d'accès pour les populations dans les zones rurales. Le manque de transport et les routes de mauvaise qualité ou endommagées lors des inon-

dations pendant la saison des pluies aggravent cette problématique d'accès physique aux formations sanitaires mais engendre aussi des contraintes d'acheminement de l'aide et du matériel médical comme les médicaments ([Health Cluster](#) 22/05/2021, [OCHA](#) 10/05/2021, [Médecins Sans Frontières](#) 04/05/2021, [ACTED](#) 30/04/2021). Par exemple, en mars 2021, dans la région de l'Est et du Nord, une des principales barrières d'accès aux services de santé citée par les individus interrogés par REACH est l'éloignement des infrastructures ([REACH](#) 18/05/2021, [REACH](#) 01/03/2021). De manière générale, la distance trop éloignée des centres de santé est également un obstacle important d'accès pour les populations des régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre-Nord. La majeure partie de la population ayant recours en priorité aux CSPS (Centre de Santé et de Promotion Sociale), ceux-ci se situent en moyenne à une distance de 30 min de marche des lieux de vie des populations.

La pandémie a également impacté la santé sexuelle et reproductive des femmes. En raison de la baisse du pouvoir d'achat consécutive au ralentissement des activités économiques, une diminution de plus de 40% des consultations des services de santé sexuelle et reproductive a été constatée auprès des associations ABBEF et Marie Stopes International. Plus précisément, le nombre d'utilisatrices de ces services est passé de 3 000 à 1 400 entre février et avril 2020.

L'accès financier aux soins de santé comme problème majeur

L'accessibilité financière des populations aux soins médicaux reste un défi au Burkina Faso et certains ménages rencontrent des difficultés à couvrir leurs soins et ce particulièrement ceux en situation de pauvreté. Les déplacés qui rencontrent des difficultés à trouver des moyens de subsistance dans

les zones d'accueil font aussi particulièrement face à ces difficultés financières d'accès ([WASH Cluster](#) 12/05/2021, [OCHA](#) 10/05/2021, [ACTED](#) 30/04/2021, [Interpeace](#) 28/04/2021).

La dégradation du pouvoir d'achat en raison des conséquences économiques de la pandémie de la COVID-19 et de l'insécurité ne permet pas aux populations de prioriser leurs besoins vitaux. Ainsi, plus de 50% des burkinabés affirment que les coûts élevés sont le principal obstacle d'accès aux services de santé. De plus, 1 ménage sur 4 affirme ne pas avoir été capable de se payer des médicaments.

Ces données sont à relativiser. En effet, une enquête de la Banque Mondiale sur l'impact de la COVID-19 mettant en œuvre plusieurs questionnaires depuis le début de la pandémie montre que l'état du secteur de la santé est resté le même depuis le début de cette série d'enquêtes. Le système de santé a continué de fonctionner en dépit des défis liés à la COVID-19 – et la grande majorité des ménages qui ont eu besoin de soins de santé étaient en mesure d'accéder aux services ([World Bank](#) 01/02/2021, [World Bank](#) 06/10/2020, [World Bank](#) 01/08/2020). Par exemple, lors du quatrième passage en novembre 2020, la plupart des ménages (62%) ont déclaré pouvoir acheter des médicaments dans une pharmacie ([World Bank](#) 01/05/2021). Le principal obstacle à l'accès aux soins est financier, une contrainte exacerbée par la réduction du pouvoir d'achat des ménages à cause de l'impact économique de la COVID-19. Par conséquent, 30% des ménages interrogés lors du quatrième passage ont déclaré que le prêt qu'ils avaient contracté pendant la crise de la COVID-19 était principalement destiné à couvrir les coûts liés aux soins de santé ([World Bank](#) 01/05/2021).

Arbre à problème du secteur Santé

Impact de la COVID-19 sur le secteur de la santé

Santé physique et mentale des populations des lieux à risque affectée

Priorisation à l'accès aux produits de première nécessité limitée

Automédication

Manques de ressources financières

Activité des secteurs productifs diminuée

Disponibilité et médicaux

Impact sur les Personnes

- Augmentation des VBG et envers les enfants au sein des foyers
- Perte d'un espace sûreté pour les enfants (écoles)
- Disponibilité des sources de revenus limitée

Impact sur les services

- Interruption de la prise en charge de victimes de VBG
- Services de santé et de protection : capacités d'accueil et d'enregistrement perturbées

Restrictions des mouvements interurbains

Mise en place de mesures de santé publique

Mise en quarantaine de certaines villes et couvre-feu

Fermeture des frontières

COVID-19

Émergence des rumeurs anti-vaccins et des discours complotistes sur la COVID-19

Épidémies

Insécurité (fuite du personnel de santé, fermeture des CS)

Saison des pluies et inondations

INFORMATIONS MANQUANTES

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 1^{er} juillet 2021, 1190 documents, incluant articles et rapports, ont été enregistrés sur la plateforme DEEP. Les informations aujourd'hui disponibles (divisées en "entrées", des pièces d'information individuelles) sur la plateforme portent sur les 13 régions du Burkina Faso, et se compte à plus de 14,800. Les régions les plus couvertes sont le Sahel (2634 entrées), l'Est (2186), le Centre-Nord (1996), le Nord (1926) et la Boucle du Mouhoun (1463). A l'opposé, les régions Centre-Sud (464) et Centre-Ouest (470) sont les moins couvertes. Les priorités de la population en termes de besoins sont peu documentées par rapport au reste des catégories alors que les conditions humanitaires le sont davantage. Concernant les entrées, 17% sont relatives au secteur de la santé, 13% à la protection, 12% à la sécurité alimentaire, 12% à la santé, 10% à l'éducation, 10% aux moyens d'existence, 10% à l'EHA, 9% à l'agriculture, 7% aux abris et 5% à la nutrition.

- Les informations concernant le secteur de la santé sont principalement réparties sur les régions du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord et du Nord. 77% des entrées concernent la totalité des personnes impactées, tandis que 15% se concentrent sur les PDI, et 5% sur les communautés hôtes.

- Dans le secteur de la protection, le trois-quarts des entrées provient des régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord. Au total 23% des entrées mentionnent les personnes déplacées, un très fort indicateur de la fragilité des PDI aux problèmes liés à la protection.

- Les informations relatives à la sécurité alimentaire sont concentrées dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, ces cinq régions représentant 70% des entrées dans ce secteur. Au total 22% des entrées mentionnent la population déplacée, et 6% les communautés hôtes.

- Les entrées touchant au secteur de l'éducation sont également aux trois-quarts issus des régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord, du Nord et de la Boucle du Mouhoun. 20% des entrées mentionnent les PDI.

- Dans le secteur des moyens d'existence, la répartition géographique des informations se concentre sur les régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord et du

Nord. Les populations déplacées sont mentionnées dans 21% des entrées.

- Les entrées traitant de l'EHA se concentrent à 80% dans les régions du Sahel, de la Boucle de Mouhoun, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est. Les populations déplacées sont mentionnées dans 33% des cas. Ces chiffres indiquent l'impact très important du conflit sur le secteur EHA.

- Les entrées concernant le secteur des abris sont identifiées principalement dans les régions affectées par le conflit ou receveuses de PDI, soit le Sahel, l'Est, le Centre-Nord, le Nord et la Boucle du Mouhoun. Les populations déplacées sont mentionnées dans 32% des entrées, et 12% mentionnent les communautés hôtes.

- Pour l'agriculture, la majorité des entrées sont liées aux régions Sahel, Est, Centre-Nord et Nord. Les populations déplacées sont mentionnées dans 15% des entrées.

- Enfin, les entrées concernant la nutrition sont réparties de manière presque égale sur l'ensemble du territoire, avec toutefois une légère prévalence des régions affectées par le conflit. Au total, 19% des entrées concernent les PDI.

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 1^{er} juillet 2021, 211 rapports d'évaluation des besoins ont été identifiés puis enregistrés dans le DEEP.

DEEP ENTRIES DASHBOARD Image Export Thu Apr 22 2021 19:17:57 GMT+0200 (Central European Summer Time)

A PROPOS DE CE RAPPORT

Le projet de BHA en soutien à la réponse COVID-19 est actuellement mis en place par iMMAP et DFS dans les six pays suivants : la RDC, le Burkina Faso, le Nigéria, le Bangladesh, la Syrie et la Colombie.

Le projet s'étale sur une durée totale de douze mois et a pour objectif de renforcer les capacités d'évaluation et d'analyse des pays affectés par des crises humanitaires et par l'épidémie de COVID-19. Des analyses de situation pour chaque pays seront produites mensuellement, incluant une analyse des problématiques majeures, des besoins non satisfaits et des lacunes d'informations pour chaque secteur et au niveau intersectoriel.

MÉTHODOLOGIE

Afin de guider la collecte et l'analyse de données, un cadre analytique a été créé par iMMAP et DFS pour permettre de répondre aux besoins spécifiques d'informations stratégiques des agences de l'ONU, des ONG nationales et internationales, des clusters et des équipes humanitaires pays, pour chaque pays. Le cadre analytique est une boîte à outils utilisée par les analystes d'iMMAP et de DFS ainsi que par les agents de gestion de l'information (IMOs) pendant le cycle mensuel d'analyse :

- Il fournit l'ensemble des outils nécessaires pour développer et obtenir des analyses de situation fiables et de qualité ;
- Il intègre les meilleures pratiques d'analyse développées ces dernières années pour l'analyse humanitaire
- Il offre aux utilisateurs finaux un contrôle continu sur la quantité de données disponibles, la manière dont elles ont été traitées et les conclusions obtenues.

Les deux outils les plus importants utilisés pendant l'ensemble du processus, sont le **Secondary Data Analysis Framework** (SDAF) et le **Analysis Workflow**.

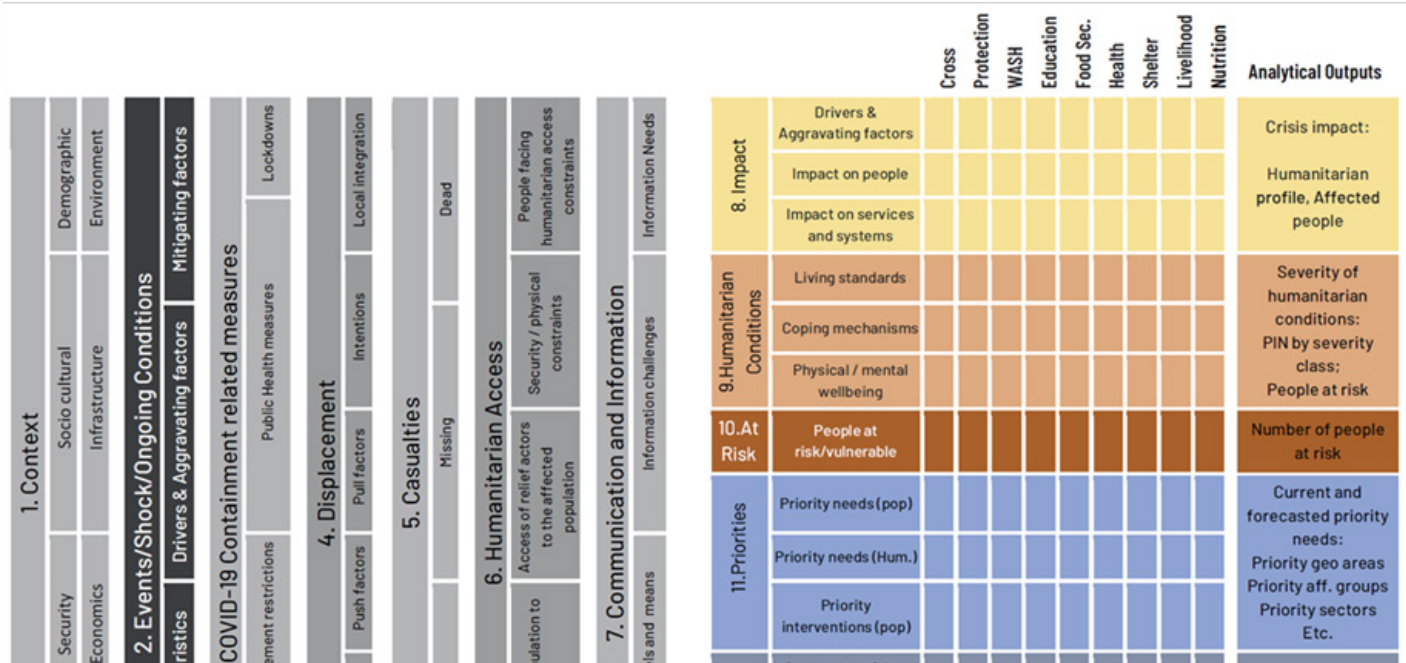
Le *Secondary Data Analysis Framework* - ou cadre analytique de données secondaires - a été conçu afin d'être compatible avec d'autres cadres analytiques spécifiques à des évaluations de besoins utilisées dans certaines crises humanitaires (notamment en Colombie, au Nigeria et au Bangladesh) ou développés au niveau global (JIAF, GIMAC, MIRA). Le SDAF tend à évaluer les dimensions critiques d'une crise humanitaire tout en permettant d'appréhender à la fois les besoins non-satisfaits des populations et

leurs conséquences, ainsi que le contexte général dans lequel les besoins humanitaires se développent et les acteurs humanitaires interviennent. Une représentation graphique de ce cadre analytique est disponible au graphique 19.

Les analystes d'iMMAP/DFS et les agents de gestion de données (IMOs) collectent et structurent l'information disponible sur la plateforme du DEEP de façon quotidienne. Chaque élément d'information est tagué sur la base des catégories et sous-catégories du SDAF. De plus, toutes les données enregistrées reçoivent des tags additionnels afin de désagréger les résultats sur la base d'autres catégories d'intérêt :

1. La source de l'éditeur et le(s) auteur(s) de l'information;
2. La date de publication de l'information/ de collecte de données et l'URL (quand disponible);
3. Les catégories et sous-catégories du cadre analytique auxquelles l'information appartient;
4. Les secteurs et sous-secteurs auxquels l'information se rapporte;
5. La localisation exacte de la zone géographique à laquelle l'information se réfère;
6. Les groupes affectés auxquels l'information se rapporte (basés sur le profil humanitaire du pays, par exemple les personnes déplacées, les retournés, les migrants etc.);
7. Les groupes démographiques auxquels l'information se réfère;
8. Les groupes avec des besoins spécifiques auxquels l'information se réfère, par exemple les femmes cheffes de familles, les personnes porteuses de handicap, les personnes avec des maladies chroniques, LGBTI etc. ;
9. L'évaluation de la fiabilité de la source d'information;
10. L'évaluation de la sévérité des conditions humanitaires reportées;
11. Le niveau de confidentialité (protégé ou non protégé);

Le recueil d'information structuré et consultable sur le DEEP, forme la base de l'analyse mensuelle. Les détails de l'information recueillie pour ce rapport sont disponibles dans le graphique 20 ci-dessous.

Graphique 19 . **iMMAP/DFS Secondary Data Analysis Framework**Graphique 20. **Informations récoltées pour le Burkina Faso dans le DEEP**

L'Analysis Workflow - ou Processus d'analyse - d'iMMAP/DFS (Graphique 20) s'appuie sur une série d'activités et de questions analytiques spécifiquement conçues pour atténuer l'impact et l'influence des biais cognitifs sur la qualité des conclusions de l'analyse.

Le processus d'analyse d'iMMAP/DFS comprend cinquante étapes, dont la mise en œuvre est progressive. Pour ce cycle d'analyse, plusieurs techniques structurées d'analyse ont été adoptées tout au long du processus afin d'assurer la qualité des résultats.

- L'Analysis Canvas d'ACAPS a été utilisé pour concevoir et planifier le produit final du mois de novembre. Les analystes s'appuient sur le canvas pour adapter leur approche analytique et leurs rapports aux besoins d'informations spécifiques et aux questions de recherche.

- La conception du processus analytique, des définitions et des instructions permet de guider les analystes dans la sélection des informations pertinentes et d'assurer la précision du tagging.

- Un formulaire d'interprétation adapté au projet a été élaboré pour permettre le traitement de l'information disponible pour chaque catégorie et sous-catégorie

du SDAF de manière systématique et transparente. Le formulaire d'interprétation a été conçu comme un outil permettant aux analystes d'iMMAP/DFS de rassembler toutes les données spécifiques à un sujet, de juger de la quantité et de la qualité de l'information disponible et en tirer des jugements analytiques et des conclusions de façon transparente et vérifiable.

- Les gaps d'information et les limites rencontrées lors de la collecte de données ou de l'analyse, ont été identifiés. Des stratégies ont été créées pour combler ces lacunes dans le prochain cycle d'analyse.

- Deux épisodes "Black hat" ont été conduits durant la production de ce rapport, un portant sur la feuille d'interprétation, et un autre sur le rapport final. La technique d'analyse "Black Hat" requiert un individu extérieur au projet de revoir les conclusions principales du rapport et de questionner les conclusions afin de "forcer" les analystes à revoir leurs hypothèses, la qualité de leur argumentation, l'évidence disponible et la fiabilité des sources si nécessaire.

Graphique 20. Étapes du processus d'Analyse

IMMAP/DFS Processus d'Analyse					
Étapes	1.Conception & Planification	2.Collecte & Recueil des Données	3.Exploration & Préparation des Données	4.Analyse & Formulation	5. Partage & Apprentissage
Activités	Identification de l'audience, des objectifs et de la portée de l'analyse	Identification de documents pertinents [articles, rapports]	Classification des données secondaires disponibles	Description {résumé des éléments probants par pilier/sous-pilier du cadre}	Rédaction du rapport, réalisation de graphiques et cartographie
	Etablir des questions clés auxquelles répondre, contexte de l'analyse, cadre d'analyse	Identification des évaluations de besoins pertinentes	Registre des rapports d'évaluation des besoins	Explications (Identification des facteurs déterminants)	Edition et conception graphique
	Définition des besoins en collaboration, accords de confidentialité et de partage	Protection des données et mesures de sécurité, stockage	Tags additionnels	Interprétation (priorités, incertitudes, rédaction analytique)	Fusion et partage
	Accord sur le(s) produit(s) final(finaux), maquettes et modèles, diffusion		Identification des lacunes en termes d'information	Lacunes information & limitations	Ateliers sur les enseignements tirés et recommandations pour le prochain cycle d'analyse
Outils	• Cadre d'analyse • <u>Analysis Canvas</u> • Accords de partage de données • Modèle du rapport	• SORT dossier • Convention de dénomination	• DEEP (SDAF) • DEEP (Registre d'évaluation) • Système de codage	• Formulaire d'interprétation • Black hat	• Modèle du rapport révisé • Conseils pour la rédaction analytique • Template leçons apprises



MERCI.

A PROPOS DE IMMAP

iMAP est une organisation internationale à but non lucratif qui fournit des services de gestion de l'information aux parties prenantes humanitaires et de développement, permettant aux partenaires de prendre des décisions éclairées qui, en fin de compte, fournissent une assistance ciblée de haute qualité aux populations les plus vulnérables du monde.

Chef de projet
Benjamin Gaudin
bgaudin@immap.org

Point Focal au Burkina Faso
Silimane Ngoma
sngoma@immap.org



Contact

Headquarters Washington office

RRB/ITC 1300 Pennsylvania Avenue
NW Suite 470

Washington, D.C. 20004 USA

email: info@immap.org

Headquarters Marseille office

10 rue Stanislas Torrents

13006 Marseille, FRANCE

email: administration_fr@immap.org

Website

Direct Link : <https://immap.org/>



Scan to access
the website